Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis
juridiques

114e année
6 mars 1982
No 10

Éditeur officiel
Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

114e année
6 mars 1982
No 10

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

AVIS AUX ANNONCEURS

La Gazette officielle du Québec est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend ses décisions officielles. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement. On peut retrouver une liste des différents avis qu'elle contient en consultant la page sommaire de chaque édition.

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés dans la forme prescrite pour publication à la *Gazette officielle*. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, numéro de téléphone et le nombre de publications requis pour chaque avis.

Conditions générales

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le vendredi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Dans les cas de publications urgentes (les ventes pour taxes de janvier sont traitées différemment) et des avis comportant des difficultés particulières au plan de la composition ou de la normalisation de la copie, les annonceurs sont priés de prendre arrangement en s'adressant par téléphone au numéro 418-643-5195 ou par écrit à l'adresse ci-dessous. A noter que nous ne pouvons réserver d'espace en vue d'une publication.

Pour les avis de ventes pour taxes devant être publiés deux fois en janvier, les textes doivent être reçus dans les cinq (5) premiers jours ouvrables de l'année pour en assurer la publication selon les exigences de la loi. Après cette date, ils seront retournés aux annonceurs.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés sous forme de mandat ou par chèque émis à l'ordre du ministre des Finances.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les intéressés sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication pour éviter des frais supplémentaires. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être reçues par écrit avant l'heure de tombée.

Tarif des annonces et abonnements:

1° Tarif d'abonnement

Le prix de l'abonnement annuel de cette édition est de 45 $ par année.

2° Tarifs spéciaux

L'abonnement annuel ne comprend pas la liste des titulaires de licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c. Q-1).

Ces publications font l'objet d'une vente au numéro séparé à un tarif maximal de 30 $ l'exemplaire.

3° Tarif de vente au numéro séparé

Les numéros séparés de la *Gazette officielle du Québec*, sauf la publication mentionnée au paragraphe 2°, se vendent au prix de 4 $ l'exemplaire.

4° Tarif de publication

a) Le tarif de publication est de 0,60 $ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

b) Malgré le paragraphe *a*, le tarif de publication des avis de ventes pour taxes, autre que la première parution, est de 0,40 $ la ligne agate.

5° Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 $ les 100 mots.

6° Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 $ la douzaine.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Georges Lapierre
Service de la Gazette officielle
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-5195

Toute correspondance concernant les abonnements ou tirés-à-part doit être adressée à:

Direction générale des publications gouvernementales
Service de la diffusion des publications
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-5150

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

AVIS JURIDIQUES

Compagnies (Partie 1) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
AIRLIE AUTOMOTIVE AND AUTO PARTS LTD. 1314-6899	PIÈCES ET ACCESSOIRES DE CAMIONS AIRLIE LTÉE *AIRLIE AUTOMOTIVE AND AUTO PARTS LTD.*	71 11 05
CHEMIQUIP OF CANADA LIMITED 1110-9451	CHEMIQUIP CANADA INC.	58 09 19
CORPS MUSICAL CASCADEURS DE LA BAIE .. 1470-6873	CORPS DE TAMBOURS ET CLAIRONS LES MOUSQUETAIRES DE VILLE DE LA BAIE	76 10 12
COUTRAI CO. LTD. 1109-2434	SOCIÉTÉ COMMERCIALE COUTRAI LTÉE	58 10 27
DAVE'S SERVICE CENTRE INC. 1288-5554	CENTRE DE SERVICE DAVE INC. ..... *DAVE'S SERVICE CENTRE INC.*	71 09 29
ÉLIZABETH HOUSE 1256-2179	MAISON ÉLIZABETH ..... *ÉLIZABETH HOUSE*	68 04 16
FELDCOMA KNITTING MILLS INC. 1216-8720	TRICOTERIES FELDCOMA INC. ..... *FELDCOMA KNITTING MILLS INC.*	71 12 20
HEBREW FOUNDATION SCHOOL OF CONGREGATION BETH TIKVAH 1238-5118	ÉCOLE DE FORMATION HÉBRAÏQUE DE LA CONGRÉGATION BETH TIKVAH *HEBREW FOUNDATION SCHOOL OF CONGREGATION BETH TIKVAH*	70 10 28
THE HUNTINGDON COUNTY HOSPITAL 1249-7566	CENTRE HOSPITALIER DU COMTÉ DE HUNTINGDON *THE HUNTINGDON COUNTY HOSPITAL*	43 03 23
J.L. INTERNATIONAL LTD. 1111-3164	SOCIÉTÉ INTERNATIONALE J.L. LTÉE ..... *J.L. INTERNATIONAL LTD.*	59 08 10
NORTH SHORE RUBBER & PLASTICS LTD. 1221-3211	ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET EN PLASTIQUE DU NORTH SHORE LTÉE *NORTH SHORE RUBBER & PLASTICS LTD.*	71 10 21
NOTRE DAME CUT GLASS COMPANY LTD. ... 1119-2242	LA VERRERIE NOTRE DAME CIE LTÉE	64 11 25
PUBLICITÉ CABANA, SÉGUIN INC. 1122-5968	CABANA, SÉGUIN QUÉBEC INC.	65 04 12

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
RENMARK HOLDINGS CORP. 1282-0734	SOCIÉTÉ DE GESTION RENMARK INC. ..... *RENMARK HOLDINGS INC.*	65 04 23
SHEFFREN'S DEPARTMENT STORES LTD. 1103-4873	MAGASINS SHEFFRENS LTÉE ..... *SHEFFRENS STORES LTD.*	56 02 11
WRIGHTBAR MINES LIMITED ..... (No personal liability) 1275-9056	MINES WRIGHTBAR LTÉE ..... (Libre de responsabilité personnelle) *WRIGHTBAR MINES LIMITED (No personal liability)*	69 06 26
ZINMAN'S LIMITED 1147-0523	SOCIÉTÉ ZINMAN INC. ..... *ZINMAN'S INC.*	50 08 30

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LES AGENCES DE PERSONNEL CAVALIER INC. 1228-3453	70 02 13	4585, rue St-Denis, Montréal
ALUMICOR (QUÉBEC) INC. 1349-1188	72 09 25	2, complexe Desjardins, bureau 3218, Montréal
AMÉNAGEMENTS ALVA LTÉE 1366-7399	75 08 29	Place du Canada, bureau 1400, Montréal
AU CARREFOUR DES VILLES LTÉE 1465-4586	76 06 01	550, rue Sherbrooke ouest, Montréal
CENTRE VIDÉO LOTBINIÈRE INC. 1360-7726	74 12 12	135, de la Station, Laurier-Station
LA COMPAGNIE BRUCE STEIN LTÉE 1362-6684	75 03 27	366, rue Kenaston, Mont-Royal
COMP-COURS INC. 1641-2421	80 01 31	1689, rue Bordeaux, Saint-Lazare
CORPORATION ELERO 1256-1254	52 02 25	3, carré Westmount, Penthouse F, Westmount
JEAN-GUY DORAY ET ASSOCIÉS INC. 1502-4748	76 03 08	10630, rue Sackville, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LES ENTREPRISES JEAN-PIERRE ALIX INC. 1370-9779	75 01 15	10, place Chazelles, Lorraine
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DENTAIRES DU GRAND MONTRÉAL INC. 1634-3733	79 03 06	6348, rue Beaucourt, Montréal-Nord
GROUPE D'AIDE À LA JEUNESSE DE LA RÉGION DE QUÉBEC 1471-0602	76 10 22	2475, Évangéline, app. 111, Beauport
HABITATIONS RAYNI INC. 1842-0885	80 12 31	526, rue Aréna, Bernières
AU JARDINET (1975) INC. 1463-4539	75 12 03	6775, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal
MONTICO LIMITÉE 1276-4940	56 02 16	1765, boulevard Fortin, ville de Laval
OUVRAGE DE RAFFINAGE DE MÉTAUX DOMINION LTÉE 1109-5361	56 10 05	700, St-Régis sud, Saint-Constant
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT E.L.F. LTÉE 1256-1452	58 12 24	3, carré Westmount, Penthouse F. Westmount
STARDEL INC. 1624-0707	78 03 03	10, rue Bourdon, Québec
ALAIN TROUSSIER INC. 1222-1644	72 02 15	3249, chemin Royal, Sainte-Famille, île d'Orléans

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CEGEP DE RIMOUSKI INC. 1478-3542	77 06 03	15
CONSTRUCTION CHARTEL INC. 1332-2987	72 11 14	3

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ENTREPRISES TÉLÉ-CAPITALE LTÉE 1122-2486	61 03 16	8
F & M COMPANY LIMITED 1118-0684	63 11 14	3
LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATELIE 1279-7361	71 01 13	11
FONDATION UNIVERSITAS DU CANADA 1260-2546	64 01 10	9
FORMATION MUSICALE LES QUÉBÉCOIS DE ST-BRUNO INC. 1473-4412	77 01 21	16
INDUSTRIES PALMAR INC. 1640-7025	79 12 31	3
LOCATION IMMOGAZ INC. 1371-0512	75 01 22	4
LES MINES DE CUIVRE ET DE NICKEL COMMANDER LTÉE (Libre de responsabilité personnelle) 1248-0562	71 05 07	5
OPRON INC. 1278-2553	72 02 18	7
LES RESSORTS LONDON LTÉE 1501-8435	76 01 21	3
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE JONQUIÈRE INC. 1509-5524	77 12 15	10
TEMBEC INC. 1319-9641	72 07 12	9
UNION DES CARRIÈRES ET PAVAGES LIMITÉE 1243-4569	36 09 28	7
VILLAGE PLEIN AIR LAC ÉDOUARD INC. 1840-1091	80 10 24	15

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Correction des lettres patentes (Article 12)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a autorisé la correction des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale	Date des lettres patentes	Date de correction	Modification
CLUB DE TENNIS « LA VOLLÉE » INC. ... 1853-3919	81 12 22	82 02 10	De la dénomination sociale en celle de: CLUB DE TENNIS « LA VOLÉE » INC.

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ASSURANCES BRASSARD & THÉROUX INC. 1240-7649	66 06 27	82 03 12
BATTERIES ÉLECTRIQUES TROIS-RIVIÈRES LTÉE 1166-3051	46 05 06	82 03 12
BOUCHERIE L.D.A. INC. 1503-0513	76 04 13	82 03 13
BREUVAGES BEAULIEU LTÉE 1132-3052	66 03 28	82 02 27
CAP BOWLING INC. 1240-5262	60 03 29	82 02 27
CHAMPAGNE, LEBEUF ET SIMPSON INC. 1510-5117	78 01 30	82 03 12
CHAUFFAGE YVON DROLET INC. 1356-2103	74 05 01	82 03 06
530 SHERBROOKE EST LIMITÉE 1257-8878	58 10 17	82 03 06
COMITÉ CONSULTATIF DU BUREAU D'AIDE JURIDIQUE DE CHICOUTIMI 1625-5663	78 04 18	82 03 12
CORPORATION DES CRÉATEURS ARTISANS DE L'EST DU QUÉBEC 1346-6420	72 06 28	82 03 06

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
CYCLES ET ARTICLES DE SPORT YVON GUILLOU INC. 1350-7165	73 12 07	82 03 12
JULIEN H. DANTINNE INC. 1634-9805	79 04 26	82 03 12
VON DUPRIN LTÉE 1138-2967	64 04 09	82 02 27
DUTILLERIE INC. 1475-0459	77 03 09	82 03 12
LES ENTREPRISES PIERROC LTÉE 1279-9235	70 01 27	82 03 12
ÉPICERIE R. BOURGET INC. 1630-2697	78 10 04	82 03 12
FIBER INC. 1259-2887	68 05 03	82 03 12
FONDATEX INC. 1351-3981	73 12 14	82 03 12
GALF INC. 1159-5261	69 06 11	82 03 12
GESTION L.R.F. INC. 1366-8462	75 09 08	82 02 27
HYBAR INC. 1334-6838	73 04 11	82 03 12
LES IMMEUBLES DU MOULIN INC. 1506-1245	77 08 15	82 03 12
INTERLAB INC. 1141-7011	56 09 27	82 03 06
B. K. LAND INC. 1311-5951	59 10 23	82 03 13
LEVES QUESTOR INC. 1306-0348	71 08 05	82 03 12
LA LIGUE DES CITOYENS DE ST-ÉMILE INC. 1361-3484	75 01 21	82 03 12
LES MINES MAGADO LIMITÉE (Libre de responsabilité personnelle) 1273-3341	60 02 25	82 03 20
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE PRICE INC. 1268-5459	61 07 07	82 03 12
PARKWAY DRESS (1971) INC. 1212-1679	71 03 09	82 03 13

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
PARKWAY PAPERS INC. 1279-0325	66 06 27	82 02 27
LES PLACEMENTS BEAUPORT INC. 1237-2025	71 06 21	82 03 13
LES PLACEMENTS EUGÈNE GODIN INC. 1848-7579	81 07 24	82 03 12
PREMIER LIGHT MAINTENANCE LIMITED 1127-6581	49 04 29	82 03 12
PRESCOTT & COMPANY LTD. 1110-8271	63 02 28	82 03 12
PRIX YVETTE-ROUSSEAU INC. 1507-0196	77 09 14	82 03 12
REDFERN CORP. 1281-8209	64 04 07	82 02 27
RESTAURATION RENOM INC. 1358-1228	74 07 25	82 03 12
SERVICE DE PERSONNEL J.L. INC. 1362-8490	75 04 10	82 03 06
SOTAL LTD. 1125-8811	52 12 10	82 03 06
STANSER MFG. CO. 1114-9465	64 12 01	82 03 12
TEXTILE SALES LIMITED 1110-1235	34 02 05	82 03 12
TRICOTS LIESSE LIMITÉE 1128-3926	67 02 07	82 03 12
LES VENTES EST-OUEST LTÉE 1208-2343	71 04 14	82 03 13
VICTOMATIC INC. 1287-3691	69 01 22	82 03 12
IRENE WILSON TOWN AND COUNTRY CLOTHES INC. 1247-3286	72 01 17	82 03 12

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
LE CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW LIMITÉE 1270-8970	62 10 10	1440, rue Ste-Catherine ouest, bureau 800, Montréal
CONSEIL ST-DAMIEN NO 2038 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-DAMIEN-DE-BEDFORD INC. 1322-0298	68 06 29	14, rue Corriveau, Bedford
PAUL R. CROCKER & ASSOCIATES INC. 1296-1744	66 06 17	1420, Sherbrooke ouest, Montréal
GESTION SYMPOSIUM LTÉE 1370-5025	74 11 26	5334 A, avenue du Parc, Montréal
GROUPE D'ANIMATION URBAINE DE MONTRÉAL 1853-8017	81 12 23	1441, rue Drummond, Montréal
HOCKEY MINEUR DE LONGUEUIL INC. 1520-8622	75 09 24	777, rue d'Auvergne, Longueuil
ÉMIL ISPAS INC. 1256-4720	59 04 23	4999, Ste-Catherine ouest, Montréal
LOREMI INC. 1631-8115	78 11 28	980, St-Antoine ouest, Montréal
LA MAISON DU BUREAUCRATE INC. 1478-2353	77 06 01	546, rue Principale, Lachute
PLACEMENT H.L.J. INC. 1225-4314	71 04 15	1400, rue St-Urbain, Montréal
RESTAURANT SYMPOSIUM LTÉE 1333-0576	73 01 05	5334 A, avenue du Parc, Montréal

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE MANICOUAGAN 1273-7623	71 04 01	82 02 08	Des objets
ATMOS-PHEREVOYAGE 1646-4711	80 08 26	82 01 19	Des objets
CENTRE D'ARTS D'ORFORD J.M.C. 1161-6810	66 06 22	82 02 10	1) Des objets; 2) de la valeur des biens immobiliers; 3) des dispositions.
CLUB RICHELIEU STE-ANNE DE BELLEVUE INC. 1232-8613	61 05 17	81 12 21	1) Des objets; 2) de la valeur des biens immobiliers; 3) des dispositions.
DURTEK INC. 1371-6931	75 03 13	82 02 08	De la dénomination sociale: ÉRABLIÈRE FEUILLE D'ARGENT INC.
LES ENTREPRISES S. AINA INC. ..... *S. AINA ENTERPRISES INC.* 1341-7977	73 10 10	82 02 03	De la dénomination sociale: CRÉATIONS AINA INC. *AINA CREATIONS INC.*
HOUSE OF TOM RESTAURANT INC. 1200-3034	70 07 14	82 02 10	De la dénomination sociale: LA MAISON DE TOM INC.
LOISIRS SAN-AIR-BRIEN 1637-7913	79 07 19	82 01 28	1) Des objets; 2) de la valeur des biens immobiliers; 3) des dispositions; 4) du nombre des administrateurs: 6.
MOUVEMENT LA FLAMBÉE SHERBROOKE INC. 1633-3585	79 02 01	81 10 29	1) Du siège social: 130, rue Cathédrale, Sherbrooke; 2) des dispositions.
RÉSIDENCE LUCERNE INC. 1637-3268	79 10 09	81 11 13	Du capital-actions

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 1A) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ACCOMMODATION 365 JOURS INC. 1854-7083	82 02 11	Québec
ALARMES ANTI-VOLS JONATHAN INC. 1854-6721	82 02 05	Québec
AMEUBLEMENT VILLERAY INC. 1855-5045	82 02 10	Montréal
LES ARMOIRES ÉLITE INC. 1854-7570	82 02 08	Saint-Hyacinthe
ASSURANCES JEAN MASSE & ASSOCIÉS INC. 1854-6192	82 02 05	Québec
L'ATELIER DE CONSTRUCTION JEAN-GUY BÉDARD ET FILS INC. 1854-7034	82 02 09	Québec
LES ATELIERS D'USINAGE MARJAN INC. 1854-7547	82 02 08	Gaspé
AUBERGE DU PORTAGE LTÉE 1854-6887	82 02 05	Kamouraska
AUTO LAROSE INC. 1854-6614	82 02 04	Montréal
BAR SALON ARTHUR INC. 1854-7091	82 02 11	Iberville
BEAULIEU, CAZANAVE ET DEMERS INC. 1854-3223	82 02 09	Québec
LES BÉTONS LONGUEUIL (1982) INC. 1854-6804	82 02 05	Longueuil
GEORGES BLAIS ASSURANCES INC. 1854-7604	82 02 08	Québec
BOUCHERIE PRINCESSE INC. 1854-8552	82 02 11	Bedford
CABARET L'OCCASION INC. 1854-8222	82 02 09	Bedford
LES CARROSSERIES HARA LTÉE 1854-6945	82 02 04	Laval
CARTONTECH INC. 1854-7521	82 02 08	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
P.E. CAYOUETTE & FILS INC. 1854-8578	82 02 11	Bonaventure
CENTRE D'ACCUEIL DE BERTHIER INC. 1854-7729	82 02 05	Montréal
CENTRE D'AUTOS J.S. INC. 1854-8396	82 02 10	Laval
CENTRE DE PUBLICITÉ ET D'IMPRIMERIE MÉDICALE ET COMMERCIALE DU QUÉBEC INC. 1854-0948	82 01 15	Montréal
CENTURY 21 LES IMMEUBLES ROY INC. 1854-7075	82 02 11	Trois-Rivières
CHAMPIONNAT A.C.A.M. INC. 1854-7778	82 02 09	Montréal
CHÂTELOIS, LESIEUR & ASSOCIÉS INC. 1854-7273	82 02 08	Montréal
CLINIQUE DENTAIRE M.G. INC. 1854-7067	82 02 10	Beauce
COIFFURES DOLORÈS ET GAÉTAN INC. 1854-8230	82 02 09	Montréal
LES COIFFURES GIL & RO INC. 1854-8412	82 02 10	Montréal
COMBUSTION L. DOYLE INC. 1854-6986	82 02 08	Laval
CONSTRUCTION JATEL INC. 1854-4643	82 01 28	Beauharnois
LES CONSTRUCTIONS ALLAIRE & GOSSELIN INC. 1854-6960	82 02 08	Joliette
CORPOSERVICES INC. 1854-6796	82 02 05	Montréal
LES DACTYLOGRAPHES ÎLE JÉSUS (1982) INC. 1854-6598	82 02 04	Laval
DAJOBERT INC. 1854-7653	82 02 08	Iberville
DÉCORATION JEAN-LOUIS THIBAULT INC. 1854-6861	82 02 05	Montréal
DÉPANNEUR GÉRARD AUGER INC. 1854-8354	82 02 10	Abitibi
LE 2030 ST-ANTOINE INC. 1854-7042	82 02 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
DISTRIBUTION LE PARTAGE INC. 1854-8495	82 02 10	Québec
JEAN-GUY DUMAS FRUITS & LÉGUMES INC. 1854-7281	82 02 08	Longueuil
DURTEK (1982) INC. 1854-7588	82 02 08	Arthabaska
ÉCOLE DE CONDUITE C.R.I.P. INC. 1854-7299	82 02 08	Longueuil
ENTREPRISE D'ISOLATION A.B.T. INC. 1854-6705	82 02 04	Longueuil
LES ENTREPRISES CUNICOLES DE L'ESTRIE INC. 1853-1665	81 12 09	Saint-François
LES ENTREPRISES DE GESTION CADIEUX & LAVOIE INC. 1854-2712	82 01 21	Laval
LES ENTREPRISES GABY-ALAIN INC. 1854-5210	82 01 29	Terrebonne
LES ENTREPRISES MELYNO INC. 1854-6770	82 02 05	Terrebonne
LES ENTREPRISES PIERRE RUEL INC. 1854-8313	82 02 09	Québec
ENTREPRISES RINYAL INC. 1854-8479	82 02 10	Mingan
ENTREPRISES YVON BRETON INC. 1854-6622	82 02 04	Frontenac
ÉPICERIE DAJO INC. 1854-7539	82 02 08	Gaspé
LES EXCAVATIONS SCULLION INC. 1854-7349	82 02 08	Labelle
EXPLORATIONS MINIÈRES QUÉVILLON INC. *QUÉVILLON MINING EXPLORATION INC.* 1854-8420	82 02 10	Montréal
FERME ASHPARK INC. 1854-7711	82 02 08	Bedford
FERME H.P. PAQUETTE & FILS INC. 1854-7752	82 02 09	Roberval
FERME PHINO INC. 1854-7026	82 02 09	Québec
FORESTCANE INC. 1854-7315	82 02 08	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES FOURRURES GOSSELIN INC. 1854-8503	82 02 10	Montmagny
GARAGE LUCAR INC. 1854-6689	82 02 04	Iberville
GARAGE ROGER SIROIS INC. 1854-7687	82 02 08	Longueuil
JACQUELINE GAREAU INC. 1854-7737	82 02 09	Montréal
GESTION BILODEC INC. 1854-5707	82 02 02	Beauce
GESTION C.D. INC. 1854-8537	82 02 10	Longueuil
GESTION CHAMPFLOUR INC. 1854-6838	82 02 05	Saint-Maurice
GESTION D'ENTREPRISE J.P.L. INC. 1854-8305	82 02 09	Québec
GESTION J.Y.S. INC. 1854-6663	82 02 04	Québec
GESTION PRO-FIL INC. 1854-6671	82 02 04	Longueuil
LES GESTIONS IMAGES INC. 1851-9272	81 11 02	Roberval
LES GOUTTIÈRES ECONO INC. 1854-7059	82 02 10	Québec
GRAMAR INC. 1854-8362	82 02 10	Montréal
LA GRANDE PLACE RIMOUSKI (1982) INC. 1854-8438	82 02 10	Montréal
M. HALLÉ INC. 1854-8347	82 02 09	Québec
HEBDO MASKA INC. 1854-7760	82 02 09	Saint-Hyacinthe
LES IMMEUBLES SAGUI INC. 1854-8404	82 02 10	Chicoutimi
INSTITUT RAPIDE SVELTE « LONGUEUIL » INC. 1854-6697	82 02 04	Longueuil
ISOLATION ROM-SARD INC. 1854-6952	82 02 08	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ISOLATION-LAMAR INC. 1854-6994	82 02 08	Montréal
LABORATOIRE D'OPTIQUE GABEL INC. 1854-8370	82 02 10	Montréal
L.J. LEMAY AUTO ÉLECTRIQUE INC. 1854-7505	82 02 08	Saint-François
LIGNES AÉRIENNES TRANS NATIONALES LTÉE *TRANS NATIONAL AIRLINES LTD.* 1854-6812	82 02 05	Montréal
MÉDILOG INC. 1854-0559	82 01 14	Montréal
CAROLE MÉLANÇON ET CIE INC. 1854-6762	82 02 05	Drummond
1854-6549 QUÉBEC INC. 1854-6549	82 02 04	Joliette
1854-6556 QUÉBEC INC. 1854-6556	82 02 04	Joliette
1854-6564 QUÉBEC INC. 1854-6564	82 02 04	Joliette
1854-6572 QUÉBEC INC. 1854-6572	82 02 04	Joliette
1854-6739 QUÉBEC INC. 1854-6739	82 02 05	Québec
1854-7018 QUÉBEC INC. 1854-7018	82 02 09	Québec
1854-7257 QUÉBEC INC. 1854-7257	82 02 08	Montréal
1854-7323 QUÉBEC INC. 1854-7323	82 02 08	Roberval
1854-7513 QUÉBEC INC. 1854-7513	82 02 08	Roberval
1854-7638 QUÉBEC INC. 1854-7638	82 02 08	Drummond
1854-7646 QUÉBEC INC. 1854-7646	82 02 08	Saint-François
1854-8206 QUÉBEC INC. 1854-8206	82 02 09	Mingan
1854-8214 QUÉBEC INC. 1854-8214	82 02 09	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1854-8263 QUÉBEC INC. 1854-8263	82 02 09	Mingan
1854-8271 QUÉBEC INC. 1854-8271	82 02 09	Roberval
1854-8388 QUÉBEC INC. 1854-8388	82 02 10	Joliette
1855-5003 QUÉBEC INC. 1855-5003	82 02 03	Terrebonne
LE MONDE À L'ENVERS INC. 1854-6820	82 02 05	Longueuil
JACQUES & RAYNALD MORIN INC. 1854-6580	82 02 04	Montmagny
GAÉTAN NAPERT INC. 1854-3215	82 02 08	Québec
NETTOYAGE M.L. INC. 1854-6853	82 02 05	Gaspé
P.P.L. SONO INC. 1854-7265	82 02 08	Montréal
PATRONS DE TISSAGE QUÉBÉCOIS INC. 1854-4031	82 01 26	Frontenac
PAVILLON LUC VENNE INC. 1854-6846	82 02 05	Labelle
PISCICULTURE BAIE ST-PAUL INC. 1854-6903	82 02 05	Saguenay
LES PLACEMENTS CHRISTIAN PICARD INC. 1854-6747	82 02 05	Joliette
LES PLACEMENTS GIRARD & FRÈRES LTÉE 1854-6630	82 02 04	Chicoutimi
LES PLACEMENTS JEAN-PAUL RIVEST INC. 1854-6754	82 02 05	Joliette
LES PLACEMENTS M. DROUIN INC. 1854-7745	82 02 09	Beauce
PLACEMENTS NOVA INC. 1854-5715	82 02 02	Longueuil
PLOMBERIE J.B. INC. 1854-6937	82 02 05	Laval
LES POÊLES TRADITION INC. 1854-7612	82 02 08	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
PRÊT À PORTER ST-GERMAIN INC. 1854-6788	82 02 05	Laval
PROVILUB LTÉE *PROVILUB LTD.* 1854-8560	82 02 11	Montréal
REBOISEMENT FOR-ESTRIE INC. 1854-4692	82 01 28	Saint-François
RECYCLAGE D'AUTOS ST-LAZARE INC. 1854-6713	82 02 04	Beauharnois
REMBOURRAGE BOULIANE LTÉE 1853-7027	81 12 29	Hauterive
MARC SENÉCAL INC. 1854-6929	82 02 05	Montréal
SERVICES D'ADMINISTRATION MARCOUX (1982) INC. 1854-8461	82 02 10	Saint-François
LES SERVICES PROFESSIONNELS F.C.B. INC. 1854-3231	82 02 09	Montréal
LA SOCIEÉ D'AMÉNAGEMENT DES MONTS INC. 1854-7307	82 02 08	Terrebonne
LA SOCIÉTÉ DE CONVERSION ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC INC. 1854-7331	82 02 08	Joliette
SOCIÉTÉ DE GESTION MICHEL GENEST INC. 1854-7695	82 02 08	Montréal
LA SOCIÉTÉ GES-TERRE INC. 1852-3878	82 02 02	Montréal
LA SOCIÉTÉ MEGIMAR INC. 1854-3199	82 02 05	Québec
LA SOCIÉTÉ OUTRE-MER KCA INC. *KCA OVERSEAS INC.* 1854-3249	82 02 09	Montréal
LES SYSTÈMES INTÉRIEURS MIRABEL INC. 1854-7703	82 02 08	Terrebonne
TABAGIE DU CITADIN (1982) INC. 1854-7000	82 02 09	Québec
TOITURES A. BOURGOIN INC. 1854-8545	82 02 11	Longueuil
TRANSPORT T.G.B. INC. 1854-8339	82 02 09	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES TRICOTS B.M. INC. 1854-7596	82 02 08	Arthabaska
VITRERIE ANDRÉ OUIMET INC. 1854-6978	82 02 08	Terrebonne

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ABATTOIR L. FORTIN & FILS LTÉE 1468-8691	76 08 02	82 02 09	
AÉRO-CLUB DE LA CÔTE-SUD INC. 1362-6767	75 04 01	82 02 09	
AGENCE DE SÉCURITÉ C. ET F. INC. 1363-5107	76 04 22	82 02 10	
ALIMENTATION GRAVEL & FILS LTÉE ... 1356-5718	74 05 16	82 02 04	
ANDRÉ, L'HOMME AU MARTEAU INC. ... 1624-3743	78 03 13	82 02 04	B-D'ART INC.
LES ANTIQUITÉS QUÉBÉCOISES INC. 1213-5117	71 04 27	81 12 14	
LES ASSURANCES LIBOIRON LTÉE 1505-1246	76 09 27	82 02 03	
AUBERGE DU CASTOR INC. 1142-1187	64 08 25	82 02 10	
BÉBÉ CHOU INC. 1633-8154	79 02 15	82 02 05	
BÉTON PROVINCIAL LTÉE 1169-5517	73 12 31	82 02 04	
BIJOU LA PUCE D'OR INC. 1507-3968	77 10 07	81 12 23	
BIJOUTERIE ADRIEN GAGNON INC. 1471-8050	76 11 26	82 02 04	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
BIJOUTERIE C.M. MICHAUD INC. 1471-1717	76 10 29	82 02 09	
BIJOUTERIE LA MINE D'OR INC. 1506-1237	77 08 15	81 12 14	ÉLECTRONIQUE Y. DUMONT INC.
PHILIPPE BLANCHETTE INC. 1356-1170	74 04 26	82 02 09	
P.H. BLOUIN INC. 1154-5092	58 10 03	82 02 08	
BOYER, ALLARD, SERRURIER & ASSOCIÉS INC. 1231-2658	63 01 15	82 02 05	BOYER, ALLARD & ASSOCIÉS INC.
LE BUFFLE BAR SALON INC. 1370-4572	74 11 21	82 02 04	
H. CANTIN LIMITÉE 1157-2336	47 08 14	82 02 10	
CENTRE DU SON TOKYO INC. 1369-0649	74 07 19	82 02 05	
LE CHASSEUR MOUCHALAGANE INC. 1626-4343	78 05 11	82 02 04	
CHAUFFAGE R. LANDRY (1974) INC. 1367-3215	74 03 21	82 02 02	
JULIEN CHICOINE LTÉE 1184-6839	59 03 29	82 02 02	
LA CIE DE CONSTRUCTION IBERVILLE INC. 1136-8115	53 06 08	82 02 05	
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE COATICOOK INC. 1628-1248	78 07 07	82 02 05	
MAURICE CLOUTIER INC. 1132-4613	59 02 02	82 02 03	
CLUB DES TROIS CASTORS INC. 1262-2858	80 12 10	82 02 04	
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION RÉGIONALE INC. 1144-6754	40 01 09	82 02 04	
COMPAGNIE D'EXPLOITATION ET DE GESTION HÔTELIÈRE CONNEXTAL INC. 1461-2097	75 08 04	82 02 08	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LA COMPAGNIE MORUZZI LTÉE 1481-1855	75 12 01	82 02 09	
COMPAGNIE OCTA (1975) LTÉE 1371-4993	75 02 26	82 01 26	
CONCORDE ÉLECTRIQUE LIMITÉE 1144-2787	69 07 09	82 02 02	
CONSTRUCTION MADRID INC. 1354-6221	74 03 08	82 02 04	
LA CORPORATION MAIPAC INC. 1368-3776	74 05 23	82 02 02	
CORPORATION 1834 1288-1413	66 10 05	82 02 09	
DÉCORATION RICHARD ROY INC. 1508-2175	77 11 01	82 01 21	
DELO TRADING CORP. 1251-8429,	65 03 23	82 01 25	INVESTISSEMENTS ABCD INC. *ABCD INVESTMENTS INC.*
DENBRI INC. 1502-6313	76 03 19	82 02 11	
DONATIEN DESCHÊNES LTÉE 1171-0365	64 04 27	82 02 03	
DIBEL INC. 1330-3573	73 05 22	82 01 11	
L'ÉCHAPPÉE BELLE INC. 1636-1669	79 05 11	82 02 11	
ÉCOLE PASTEUR INC. 1279-1240	58 08 15	82 02 08	
LES ENTREPRISES DU LAC PERDU INC. .. 1625-2249	78 04 17	82 02 04	
LES ENTREPRISES GÉRARD MOREAU LTÉE 1463-6930	75 12 18	82 02 04	
ESCOMONT INC. 1479-7740	77 07 22	82 02 05	
FERME BERARC INC. 1463-5361	75 12 10	82 02 05	
FERME DUHAMEL — PROTEAU INC. 1479-7773	77 07 22	82 02 03	
GARAGE RÉJEAN MASSÉ & FRÈRE INC. .. 1634-8542	79 03 22	82 02 08	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES GESTIONS CLAUJAC INC. 1466-3108	76 04 20	82 02 04	
LES GESTIONS CLAURAINE INC. 1508-2720	77 11 03	82 02 04	
GIRON HYDRO-ÉLECTRIQUE CIE LTÉE ... 1263-1651	69 04 09	82 02 03	
ANDRÉ GODBOUT INC. 1354-8557	74 02 27	82 02 05	
IBERVILLE EXCAVATION INC. 1209-6988	57 10 29	82 02 05	
LES IMMEUBLES ET INVESTISSEMENTS WIANCA INC. 1287-8146	71 06 25	82 01 29	LES IMMEUBLES ET INVESTISSEMENTS WIANCA INC. *WIANCA REALTY AND INVESTMENT INC.*
LES INDUSTRIES P.F. INC. 1360-7155	75 02 03	82 02 02	
V. JOYAL & FILS INC. 1623-9477	78 02 28	82 02 03	
KERATOPTIK INC. 1111-9146	65 03 08	82 02 02	
YVES LACOURSIÈRE & ASSOCIÉS INC. ... 1464-8471	76 02 20	82 02 04	Y. LAC ET ASSOCIÉS INC.
BERNARD LAURENDEAU INC. 1238-2784	64 10 14	82 02 11	PLACEMENTS B. LAURENDEAU INC.
MACHINES & ACCESSOIRES LEVINE (1976) LTÉE 1105-9110	59 03 11	82 02 10	
MACHINES-OUTILS ELLIOTT (QUÉBEC) LTÉE 1326-9683	52 10 03	82 02 10	
MANSEAU, COURTIER EN IMMEUBLE INC. 1273-8183	66 08 18	81 12 29	
MANUFACTURE D'HABITS DORION LTÉE 1214-4655	71 03 11	81 01 05	AUX HABITS DORION LTÉE *DORION SUITS LTD.*
MANUFACTURE D'HABITS LE ROI DU VÊTEMENT DE VERDUN INC 1268-1243	71 05 10	82 02 08	LA COMPAGNIE DE GESTION JOHANNE AMPLEMAN INC.
MARCHÉ ANDRÉ MARTEL INC. 1220-4509	68 07 08	82 02 03	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
MARCHÉ T. LÉONARD INC. 1152-2372	66 09 19	82 02 05	
MERCIGEX INC. 1338-5828	72 09 14	82 02 04	
MEUBLES ARCA INC. 1105-0341	66 01 17	82 02 05	
LES MINES D'OR KEWAGAMA (QUÉBEC) LTÉE 1263-5702	37 08 21	82 02 09	
MOTOCYCLETTES & ARTICLES DE SPORTS PONT-VIAU INC. 1365-0742	75 04 21	82 02 02	
NATURPAC INC. 1367-0963	75 09 25	82 02 04	
DENIS OUELLETTE INC. 1319-4915	65 05 07	82 02 03	
GÉRALD B. PERREAULT LTÉE 1133-3119	66 03 14	82 02 08	GÉRALD B. PERREAULT INC.
PLACEMENTS ASCENSION INC. 1234-4198	67 12 12	82 02 04	PLACEMENTS ASCENSION INC. *ASCENSION INVESTMENT CORPORATION*
PLACEMENTS G. LARIVIÈRE LTÉE 1263-2501	70 11 16	82 01 26	
LES PLACEMENTS WARREN INC. 1628-1396	78 07 06	82 01 18	
LES PUITS DE LA MAURICIE INC. 1504-9869	76 09 15	82 01 27	GESTION PRONO-TECK INC.
RANCH ALGONQUIN INC. 1231-1981	64 11 24	82 02 02	
RATELLE AMUSEMENTS LTÉE 1204-3550	66 05 30	82 02 03	
RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION SANSOUCY INC. 1366-0774	75 07 07	82 02 10	
RESTAURANT AU MENHIR INC. 1298-0355	70 03 20	82 02 10	
RESTAURANT B.C.R. — R.E.B. INC. 1640-4154	79 12 17	82 02 10	
SALAISON A.E.L.E. INC. 1476-4427	77 04 12	82 02 03	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
SALVATORE BRICKLING INC. 1307-9504	72 05 26	82 01 20	SALVATORE L., BRIQUETEUR INC.
SÉBASTIEN, MAÎTRE CHAUSSEUR INC. .. 1154-5639	69 02 04	82 02 08	
SÉCURITÉ SAGLAC INC. 1469-5258	76 08 26	82 02 08	
SERVICE SANITAIRE LIONEL INC. 1504-7426	76 08 25	81 11 23	
SOCIÉTÉ DE GESTION J.N.G. INC. 1465-1947	76 03 03	82 02 08	
SOVESTIM INC. 1505-5031	76 11 01	82 02 05	
SPORTHÈQUE DE CHARLESBOURG INC. . 1636-3343	79 05 18	82 02 10	
SUPERMARCHÉ R. & L. BERNIER INC. ... 1627-8830	78 06 29	82 02 03	
SWISSCA INC. 1206-4374	71 05 11	82 02 10	
TAPIS BEAU-CARRÉ LTÉE 1198-9746	70 09 03	82 01 25	
TRANSPORT GIL INC. 1332-7846	73 02 09	82 02 10	
TRANSPORT WALTER PELLEY INC. 1471-6286	76 11 19	82 02 08	
LES VÊTEMENTS ADORABLE JUNIOR INC. 1114-4813	63 07 16	82 02 03	
LES VITRERIES D & D LTÉE 1106-6313	58 03 11	82 02 08	

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
CINÉMAS UNIS INC. ..... *UNITED THEATRES INC* 1853-7662	CINÉMAS UNIS INC. CINÉMAS UNIS (1981) INC.	82 01 04	Montréal
LES MEUBLES DU SUD LTÉE ..... *SOUTHERN FURNITURE LTD.* 1855-1630	LES MEUBLES DU SUD LTÉE ..... 1850-3342 QUÉBEC INC.	82 02 18	Richelieu

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
AÉRO BONAVENTURE INC. 1330-2831	73 04 30	82 02 09	Du capital-actions
AGENCE DE VOYAGES PHOENIX INC. 1853-2382	81 12 11	82 02 04	De la dénomination sociale: AGENCE DE VOYAGES PHOENIX INC. *PHOENIX TRAVEL AGENCY INC.*
LES ALIMENTS S.M. INC. 1472-4280	76 12 17	82 02 02	Du capital-actions
CHARCUTERIE LA FOURNÉE INC. 1842-6551	81 01 20	82 02 04	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
CONFECTIONS TROY INC. 1191-1120	58 01 29	82 02 10	De la dénomination sociale: INVESTISSEMENTS WEEDON INC.
LES CONSTRUCTIONS ROGER BLOUIN INC. 1363-1999	75 05 01	82 02 04	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
CORPORATION IMMOBILIÈRE ST-PIERRE — YOUVILLE 1644-1198	80 04 29	82 02 10	De la dénomination sociale: CORPORATION IMMOBILIÈRE LE CALLIÈRE INC.
DELANGIS INC. 1251-7108	44 11 16	82 02 09	Du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 5
ENTREPRISE ALAIN ST-AMOUR INC. 1853-9361	82 01 07	82 02 08	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ENVIROGEST INC. 1501-3543	75 12 10	82 01 21	Du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 4
FAVREAU, MURRAY & ASS. INC. 1845-2706	81 04 10	82 01 29	1) De la dénomination sociale: GÉRALD FAVREAU & ASSOCIÉS INC.; 2) du district: Longueuil.
LES FENÊTRES SOVIDAN INC. 1853-4883	81 12 17	82 02 09	Des dispositions
FERBLANTERIE OUELLET INC. 1357-6087	74 07 02	82 02 10	Des dispositions
FERME LABERDO INC. 1646-7797	80 07 22	82 02 08	Du capital-actions
FERMES FOLEY INC. 1366-9635	75 09 16	82 01 25	Du district: Iberville
GALERIE KASTEL INC. 1128-8990	68 07 17	82 02 05	Du capital-actions
GESTION ALAIN BELLAVANCE INC. 1852-7960	81 11 30	82 02 03	Du capital-actions
ICG BARRIÈRE INC. 1844-5429	81 03 23	82 02 02	1) Du district: Laval; 2) du capital-actions.
LES IMMEUBLES C.R.Y INC. 1637-9224	79 07 30	82 01 27	De la dénomination sociale: LES IMMEUBLES JO. FRÉ. INC.
LES IMMEUBLES DE LA LICORNE INC. . 1842-2733	81 01 09	82 02 05	Du capital-actions
LES IMMEUBLES MON TOIT INC. 1276-5335	71 09 01	82 02 08	Du capital-actions
IMPRESSIONS PROSPEC INC. 1472-6491	76 12 22	82 02 09	De la dénomination sociale: LES INDUSTRIES PROSPEC INC.
KERATOPTIK INC. 1111-9146	65 03 08	82 02 02	Du capital-actions
LAVIGUEUR & FILS INC. 1635-5125	79 04 18	82 02 05	Du capital-actions
MANUFACTURE D'HABITS SYLVAIN CLOUTIER INC. 1645-8093	80 07 02	82 02 09	De la dénomination sociale: AUX HABITS SYLVAIN CLOUTIER LTÉE *SYLVAIN CLOUTIER SUITS LTD*
MARTEL, LARIN INC. 1642-6793	80 04 01	82 01 21	De la dénomination sociale: LES CRÉATIONS JEAN-PIERRE MARTEL INC.
1647-8026 QUÉBEC INC. 1647-8026	80 09 30	82 02 02	De la dénomination sociale: DIONNE, FOREST, MORIN & ASSOCIÉS CONSULTANTS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1842-6544 QUÉBEC INC. 1842-6544	81 01 20	82 01 29	1) De la dénomination sociale: PATRICKY TRANSPORT INC.; 2) du district: Abitibi.
1848-1762 QUÉBEC INC. 1848-1762	81 07 03	82 02 02	De la dénomination sociale: LES GESTIONS GÉRARD LAPOINTE LTÉE
1850-9943 QUÉBEC INC. 1850-9943	81 10 05	82 02 09	De la dénomination sociale: ACMIES (1982) LTÉE
1851-3044 QUÉBEC INC. 1851-3044	81 10 13	82 02 03	De la dénomination sociale: LES GRAVURES INDUSTRIELLES GRAVEX INC.
1852-5170 QUÉBEC INC. 1852-5170	81 11 20	82 01 28	De la dénomination sociale: LA COMPAGNIE TRIFLUVIENNE DE MEUBLES HABITAT 2000 INC.
1853-5997 QUÉBEC INC. 1853-5997	81 12 23	82 02 02	1) De la dénomination sociale: VINCENT BILODEAU INC.; 2) du district: Montréal.
1853-9072 QUÉBEC INC. 1853-9072	82 01 25	82 02 08	De la dénomination sociale: TRANSPORT STE-MARIE INC.
LES PLACEMENTS GHISLAIN GAUTHIER INC. 1844-7763	81 03 26	82 01 25	Du district: Témiscamingue
PLACEMENTS GILLES TREMBLAY INC. 1645-4217	80 06 16	82 01 11	De la dénomination sociale: LA LANGAGERIE INC.
LES PLACEMENTS W.A.L. INC. 1848-1655	81 07 02	82 02 02	Du capital-actions
PRESSAGE P.L.M. INC. 1851-1584	81 10 06	82 02 08	De la dénomination sociale: SERVICE AUX IMPORTATEURS P.L.M. INC.
SERVICE DE COURRIER PRONTO INC. .. 1843-2393	81 02 12	82 02 02	De la dénomination sociale: SERVICE DE COURRIER PRESTO INC. *PRESTO COURIER SERVICE INC.*
SOCIÉTÉ DE CULTURES ABRITÉES DE PORT-CARTIER INC. 1646-9728	80 08 06	81 12 04	De la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE CULTURES ABRITÉES DE SEPT-ÎLES INC.
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EUROVEST LTÉE	76 04 26	82 02 03	1) Du district: Laval; 2) du capital-actions.
TRANSPORT A. HÉNAULT & BEAUREGARD INC. 1645-4514	80 06 18	82 02 05	De la dénomination sociale: TRANSPORT R. HÉNAULT INC.

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 3) — Loi sur les

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
AGITOUR (CÔTE-NORD) INC. 1854-3504	82 01 25	760, boul. Laure, Sept-Îles
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE RECYCLAGE DE REBUTS MONTRÉAL, INC. 1852-1559	81 11 10	2101, rue Bennett, Montréal
L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS MAROCAINS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE INC. 1854-7810	82 02 08	Sherbrooke
L'ASSOCIATION ÉQUESTRE SAINT-LAURENT INC. 1854-6184	82 02 08	141, rang Principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard
ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DE HUNTINGDON 1854-3470	82 01 25	171, rue Châteauguay, Huntingdon
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉDUCATION PERMANENTE INC. *QUÉBEC ASSOCIATION FOR ADULT LEARNING INC.* 1853-3372	82 02 04	Sainte-Anne-de-Bellevue
CENTRE DE PLEIN AIR DU LAC FLAVRIAN 1854-1870	82 01 20	40, rue Tardif ouest, Rouyn
CENTRE DE RÉINSERTION SOCIALE DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC. 1854-1334	82 01 15	Rivière-du-Loup
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES (CEDRESS) 1851-4687	82 02 08	490, Mazarin, Pointe-aux-Trembles
CENTRE SOCIO-CULTUREL JUDAÏQUE DE QUÉBEC 1854-3009	82 01 28	939, avenue de Salaberry, Québec
CLUB DE GIGUE DE SACRÉ-COEUR 1852-3621	81 11 18	Sacré-Coeur
LE CLUB DE NATATION LES ESPADONS DE MONT-JOLI INC. 1854-6002	82 02 03	40, rue Hôtel-de-Ville, Mont-Joli
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE BELLECHASSE INC. 1854-4957	82 01 29	Saint-Charles

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LÉVIS INC. 1854-7877	82 02 09	29, Vincent-Chagnon, Lévis
CLUB DE PÉTANQUE LES CARREAUX DE SAINT-LÉONARD 1854-7414	82 02 08	Saint-Léonard
LE CLUB DE SOFT-BALL JUNIOR MAJEUR DE VAL-BÉLAIR INC. 1853-8769	82 01 08	1024, rue Esplanade, Val-Bélair
CLUB DES AMATEURS DE DANSE SOCIALE SALABERRY INC. 1854-7844	82 02 08	Salaberry-de-Valleyfield
CLUB D'OBSERVATEURS D'OISEAUX MARIE-VICTORIN INC. *MARIE-VICTORIN BIRD WATCHERS CLUB INC.* 1854-8073	82 02 10	Montréal
CLUB OPTIMISTE ARTHABASKA (QUÉBEC) INC. 1854-1730	82 01 19	Arthabaska
CLUB OPTIMISTE DALHOUSIE/ST-TÉLESPHORE INC. 1851-0198	81 10 05	1425, route 340, Saint-Télesphore
CLUB POPULAIRE DE JOGGING « COUR-O-VENT » 1854-7869	82 02 08	Matane
CLUB RÉCRÉATION ET JEUNESSE ST-UBALDE INC. 1854-9493	82 02 17	Saint-Ubalde
CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. UNITÉ QUÉBEC TÉLÉPHONE INC. 1854-6408	82 02 04	Rimouski
LE CLUB SOCIAL FONDEM D.R.C. INC. ..... *D.R.C. FONDEM SOCIAL CLUB INC.* 1851-4380	81 10 19	4104, Ste-Catherine ouest, Montréal
CLUB SPORTIF STE-MARIE 1854-8032	82 02 10	Montréal
COMITÉ DE CITOYENS DE FERMONT INC. 1854-8156	82 02 10	Fermont
LE COMITÉ DES RÉSIDANTS DE LA SEIGNEURIE DES RAPIDES 1854-4544	82 01 28	760, rue Gamelin, LaSalle
CORPORATION DES LOISIRS HAMEL INC. 1853-3349	81 12 17	350, rue St-Hubert, Black-Lake
CORPORATION SOCIO-CULTURELLE DE LA MITIS 1854-4486	82 01 27	Mont-Joli

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA CROISÉE S.I.T. INC. 1854-5889	82 02 02	1445, François-1er, Québec
ECLA, CLUB LAVALLOIS D'ASTRONOMIE 1851-6989	82 01 28	Ville de Laval
FÉDÉRATION DES AMATEURS DE SOUQUE À LA CORDE DU QUÉBEC 1853-3570	81 12 18	Route rurale numéro 4, Amos
FONDATION GAUDET-RICHARD 1853-8876	82 01 11	Bécancour
FONDATION LE COLLÈGE SAINT-CHARLES-GARNIER DE QUÉBEC 1854-4452	82 01 27	1150, boulevard St-Cyrille ouest, Québ
LA FONDATION MINIGO 1854-1375	82 01 15	14, chemin des Côtes, Saint-Jean, île d'Orléans
FONDATION PATRICK ROBIDAS 1854-4478	82 01 27	Montréal
GARDERIE CHEZ BARBOUILLE L'OURSON 1642-4947	82 02 03	4567, rue Hochelaga, Montréal
GARDERIE DE LA COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE « FOYER D'ENFANT » INC. 1648-0865	81 10 16	Montréal
GARDERIE LA BERGERIE INC. 1854-2415	82 01 20	Brossard
GARDERIE LA BOURGEONNIÈRE INC. 1854-2399	82 01 20	Longueuil
GROUPE DE LA PÉNINSULE INC. 1851-6385	81 12 15	Hauterive
LE GROUPE FOLKLORIQUE ESPAGNOL DE MONTRÉAL ALEGRIA DE ESPANA 1853-9189	82 02 02	4785, place Bessette, Saint-Hubert
LE GROUPE OEUVRANT DANS L'ÉCOLE LIBÉRALISANTE, ALTERNATIVE, NOVATRICE ET DÉMOCRATIQUE (G.O.E.L.A.N.D.) INC. 1854-6119	82 02 05	Brossard
JONATHAN 1445 INC. 1854-5897	82 02 02	1445, François-1er, Québec
LAVITABEC INC. 1854-7471	82 02 08	Ville de Laval
LIGUE MAURICIENNE DES ÉCHECS 1853-8041	82 01 05	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
O.T.O./1991 ORGANISATION TENTACULAIRE ORIGINALE 1853-8843	82 01 11	5446, Blanchette, Rock-Forest
L'OASIS AU FÉMININ DE FERMONT INC. 1854-8180	82 02 10	Fermont
OEUVRES DE BIENFAISANCE DE STE-BRIGITTE DES SAULTS 1851-4810	81 10 23	Sainte-Brigitte-des-Saults
POLYCLINIQUE DE PORT CARTIER INC. 1851-6476	81 10 30	Port-Cartier
LES PRODUCTIONS GERMAINE LAROSE INC. 1854-7422	82 02 08	1175, rue St-Marc, Montréal
PROJET ARBRE INC. 1854-5871	82 02 02	1445, François-1er, Québec
SKI DE FOND DE L'OR BLANC 1854-3348	82 01 22	Black-Lake
SKI DE FOND DE ST-VIANNEY INC. 1854-8040	82 02 09	Saint-Jean-Baptiste-Vianney
SOCIÉTÉ DE GESTION DU SAUMON DE LA RIVIÈRE CASCAPÉDIA INC. 1854-7950	82 02 09	Grande-Cascapédia
TOURNOI PROVINCIAL ATOME DE FARNHAM INC. 1853-8058	82 01 05	451, rue St-André sud, Farnham

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

17620-o

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
SWAN, WOOSTER ENGINEERING CO. LTD. 1113-8286	81 11 24	1. Changeant l'agent principal: M. Colin R. Ritson, 1155, rue Metcalfe, bureau 1740, Montréal 2. Changeant l'adresse du bureau principal: 1155, rue Metcalfe, bureau 1740, Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

17620-o

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
ÉTOILE IMMOBILIÈRE S.A. 1843-9141	82 02 09	Gislan Services Immobiliers Ltée, 275, rue St-Jacques, bureau 70, Montréal	275, rue St-Jacques, bureau 70, Montréal
ZIMPRO INC. 1985-3456	82 02 16	Me Joseph R. Nuss 4111, édifice Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal	4111, édifice Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

17620-o

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA COMPAGNIE VALEURS MOBILIÈRES TRANSATLANTIQUE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE *TRANSATLANTIC SECURITIES COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP*	82 02 16	1155, Sherbrooke ouest, local 1401, Montréal
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SUMMIT SERE ..... *SUMMIT SERE LIMITED PARTNERSHIP*	82 02 12	4850, côte Vertu, Saint-Laurent

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU.

17697-o

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à la compagnie dissoute dont le nom suit:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
O.T.J. DE ST-FRÉDÉRIC 1261-1943	82 01 25	Aucune

17620-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes annulées

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1510-7659	ACCOMMODATION ROCK FOREST INC.	4460, rue Fontaine, Rock-Forest (Sherbrooke)	78 02 03
1624-4832	AGENCE V.R. INC.	3204, chemin Ste-Foy, bureau 11, Ste-Foy	78 03 15
1508-7547	AIR LOUISEVILLE LTÉE	841, avenue Royale sud, Louiseville (Maskinongé)	77 12 29
1508-4817	AJYL INC.	St-Martin (Beauce)	77 11 10
1625-2371	ALIMENTATION SAGUAY INC.	Notre-Dame-du-Nord (Témiscamingue)	78 04 10
1507-9320	ALUMINIUM ROYAL TREMBLAY INC.	130, rue Duchesne, Val-d'Or	77 10 21
1508-8297	AMUSEMENT MANIC INC.	Hauterive	77 11 22
1509-5037	LES APPAREILS ÉLECTRIQUES J.L.D. INC.	Route rurale no 2, Mont-Joli (Rimouski)	77 12 13
1509-0640	LES APPARTEMENTS STÉPHAN INC.	Thetford-Mines	77 11 29
1508-1128	ARMATURE D.M. INC.	St-Paulin (Maskinongé)	77 10 28
1508-0971	ARTICLES PUBLICITAIRES ÉMOND INC.	Québec	77 11 02
1506-8406	ASSURANCES OMER LAMOUREUX INC.	Blainville (Terrebonne)	77 09 07

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1624-3990	ASSURANCES RICHARD CHALIFOUX & FILS INC.	194, chemin Terzi, Piedmont (Terrebonne)	78 03 13
1509-3362	ASSURANCES SMITH & LELIÈVRE INC.	Pabos-Mills (Gaspé-Est)	77 12 09
1506-3670	ATELIER DE RÉPARATIONS CHABOT & FRÈRES INC.	5145, rue Viger, St-Hubert	77 08 19
1624-7413	ATELIER 1122 INC.	1725, rue Dunant, Sherbrooke	78 03 28
1507-2515	LES ATELIERS DE COUTURE JACQUES LAMARRE INC.	280, rue de l'Hôtel, St-Rémi (Portneuf)	77 09 29
1623-9634	AUBERGE DU CENTRE SHAWINIGAN INC.	695, 7e Rue, Shawinigan	78 03 06
1624-5391	LES AUTOMOBILES ROBERT GEORGES INC.	Granby	78 03 16
1507-5781	AVIATION ST-ANTOINE INC. *ST-ANTOINE AVIATION INC.*	679, rue Dublin, Mont-Saint-Hilaire	77 10 13
1508-3918	BETUFOR INC.	Québec	77 11 08
1508-3371	BEVBEC LTÉE *BEVBEC LTD.*	Brossard	77 11 04
1508-4890	BLAIS & BÉLANGER, ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS INC.	1058, rue Valiquette, Ste-Adèle (Terrebonne)	77 11 09
1508-4759	BOCHADAN INC.	1565, ch. du Lac, Léry (Châteauguay)	77 11 10
1508-2829	BOULANGERIE DU CUIVRE INC.	Noranda	77 11 02
1510-0431	LA BOUTIQUE ANNETTE, FLEURISTE LTÉE	41, Grand-Boulevard, Île-Perrot (Vaudreuil)	78 01 09
1507-0352	BOUTIQUE BERTHE INC.	705, avenue du Pont nord, Alma	77 09 15
1507-9692	BOUTIQUE MARINIE LTÉE	Val-d'Or	77 10 21
1506-6475	BOUTIQUE NORMAND T. DE ROBERVAL INC.	827, boul. St-Joseph, Roberval	77 10 13
1624-6563	BOUTIQUE PASCAL INC.	Fermont (Saguenay)	78 03 20
1508-0989	BOUTIQUE PAUL NADEAU INC.	Deschambault (Portneuf)	77 11 02
1509-8718	LA BRASSERIE DU FENIL INC.	83, rue St-Jacques, St-Jean	77 12 29
1507-1996	BRETON & BRETON INC.	30, rue Principale, St-Raphaël (Bellechasse)	77 09 19
1508-9063	CAMICLO INC.	Boucherville	77 11 23
1506-6905	CAMIONNEURS EN VRAC RÉGION 09 INC.	1101, boul. Laflèche, Hauterive	77 09 08

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1507-2531	CAMPING ROCHER PANET INC.	L'Islet-sur-Mer	77 09 29
1508-9683	LA CANTINE, SALLE À MANGER ET BAR ST-CÔME INC.	1591, rue Principale, St-Côme (Joliette)	77 11 25
1507-3216	CENTRE COMMERCIAL MÉGANTIC INC.	1370, avenue Panama, Brossard	77 09 30
1507-8900	CENTRE COMMERCIAL PLACE CARLTON INC.	31, rue du Roi, Sorel	77 10 26
1508-8081	CENTRE D'ALUMINIUM DE MASCOUCHE INC.	956, rue des Cèdres, Mascouche (L'Assomption)	77 11 22
1506-5238	CENTRE DE DANSE A.D.L. LTÉE	895, rue Forest, Mascouche (L'Assomption)	77 08 29
1509-9146	CENTRE DE LIQUIDATIONS L.R.M. INC.	Loretteville	78 01 06
1506-9693	CENTRE DU PNEU DE L'AMIANTE INC.	121, rue Pie-XI, Thetford-Mines	77 09 13
1510-5620	CENTRE ÉQUESTRE BELLE-VUE INC.	R.R.1, Lennoxville (Sherbrooke)	78 01 27
1509-4709	LA COMPAGNIE DE GESTION DESMALA INC.	965, rue Alain, Lachenaie (L'Assomption)	77 12 09
1511-0570	CONCIERGERIE SAVARD & HARVEY INC.	Mistassini (Lac-St-Jean-Ouest)	78 02 13
1508-3017	LES CONFECTIONS ST-ALEXIS INC	550, rue Ste-Anne, St-Alexis (Maskinongé)	77 11 03
1625-6984	CONSTRUCTION KEENAN INC.	St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	78 04 20
1509-6753	CONSTRUCTION LEGEL INC.	3230, avenue de la Bretagne, Boisbriand (Terrebonne)	77 12 21
1509-9310	CONSTRUCTION MARINE DE LÉVIS INC.	St-David-de-l'Auberivière (Lévis)	78 01 10
1510-1439	CONSTRUCTION MARIUS THIBAULT INC.	St-Noël (Matapédia)	78 01 11
1623-8693	CONSTRUCTION MARCEL SIMARD LTÉE	Roberval	78 02 28
1506-8729	CONSTRUCTION MICHEL & ALAIN INC.	496, rue Laviolette, St-Jérôme (Terrebonne)	77 09 08
1506-8760	LES CONSTRUCTIONS RENAPO INC.	559, 28e Rue, Charny (Lévis)	77 09 09
1623-7539	CONSULTANTS S. INC.	Québec	78 02 23
1509-5649	LES COPEAUX L. R. INC.	1100, route 155, St-Célestin (Nicolet)	77 12 16

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1506-5550	PAUL HENRI CORNEAU & FILS INC.	111, rue Bouffard, Saint-Lambert-de-Lauzon (Lévis)	77 08 31
1623-7521	LA COUR ST-HONORÉ INCORPORÉE	St-Honoré (Chicoutimi)	78 02 23
1507-6805	JEAN GUY COURCHESNE INC.	Sorel	77 10 14
1625-3783	COUVRE-PLANCHERS BEAULÉ ET FILS INC.	1096, rue Desbleds, Marieville (Rouville)	78 04 13
1509-5235	CRÉATION COREL ALMA LTÉE	Alma	77 12 15
1509-5227	CRÉATION COREL CHICOUTIMI LTÉE	Chicoutimi	77 12 15
1624-2307	CRÉATION FON-FON INC.	1508, place des Cèdres, Charny (Lévis)	78 03 09
1510-0308	DALPRONEX LTÉE	14, rue Laurier, Ste-Catherine (Portneuf)	78 01 10
1508-9808	DASTECH INC.	132, boul. Industriel, Boucherville	77 11 23
1625-4112	LES DAUPHINS DE LA RIVE-SUD INC.	625, rue des Écluses, Ste-Catherine (Laprairie)	78 04 13
1510-0753	DÉCORÊVE INC.	279, boul. Curé-Labelle, Rosemère (Terrebonne)	78 01 11
1507-0741	PAUL DELORME & FILS INC.	Route 148, St-Hermas, Mirabel (Deux-Montagnes)	77 09 16
1507-0238	DELTAMATIC INC.	866, rue des Mélèzes, St-Nicolas (Lévis)	77 09 14
1509-7371	LES DISTRIBUTIONS PUB INC. *PUB DISTRIBUTION INC.*	Québec	78 01 06
1509-9492	LES DISTRIBUTIONS SHANNON INC.	Shannon (Portneuf)	78 01 05
1626-4160	DOMAINE BEAUVOIR INC.	Sherbrooke	78 05 11
1507-7084	ÉBÉNISTERIE HORLOGE GRAND-PÈRE LTÉE	120, avenue Birch Hill, Hudson (Vaudreuil)	77 10 17
1510-3088	ÉCHAFAUDAGE G. B. INC.	105, 18e Avenue, St-Eustache (Deux-Montagnes)	78 01 17
1625-4393	EDIVAL INC.	34, rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	78 04 17
1507-0972	LES ENDUITS ROY INC.	1272, rue de l'Esplanade, Val-Bélair	77 09 19

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1624-6316	LES ENTREPRENEURS INDIENS DU QUÉBEC INC.	98, rue Principale, Ouiatchouan (Lac-St-Jean-Ouest)	78 03 21
1506-6632	LES ENTREPRISES B.H.R. DE LA MAURICIE INC.	St-Georges (Champlain)	77 09 01
1507-3711	LES ENTREPRISES BOYER & TREMBLAY INC.	Ormstown (Châteauguay)	77 10 03
1624-6886	LES ENTREPRISES C.J.P.R. INC.	284, rue St-Germain est, Rimouski	78 03 22
1506-7903	LES ENTREPRISES CLAUDE SULLIVAN INC.	St-Élie (St-Maurice)	77 09 07
1509-0350	LES ENTREPRISES D'APPARTEMENTS CHÂTEAUGUAY INC.	27, rue Girouard, Châteauguay	77 11 28
1508-3264	LES ENTREPRISES DE L'AIGLE ROYAL INC.	180, montée des Trente, Mont-St-Hilaire	77 11 04
1624-0194	LES ENTREPRISES DE PROMOTION JECY INC.	Sherbrooke	78 03 02
1508-8453	LES ENTREPRISES DE RÉFRIGÉRATION ZODIAQUE INC.	8585, chemin Chambly, St-Hubert	77 11 22
1624-4618	LES ENTREPRISES DEGRÉ & BRETON INC.	Granby	78 03 14
1510-2445	LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ MAURICE BASTIEN INC.	1259, rue Gilbert, La Plaine (L'Assomption)	78 01 17
1508-8800	LES ENTREPRISES ERDA INC.	Ste-Adèle (Terrebonne)	77 11 21
1508-6226	LES ENTREPRISES FRANK KELLY INC.	893, boul. Laure, Sept-Îles	77 11 15
1509-5185	LES ENTREPRISES GESTRIAN INC.	1299, rue Denault, Sherbrooke	77 12 14
1509-6597	LES ENTREPRISES H.P.S. INC.	39, rue Ungava, Sept-Îles	78 01 23
1507-8066	LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES ST-PIERRE-DE-SOREL INC.	112, rue Principale, Yamaska	77 10 19
1507-3737	LES ENTREPRISES JOHN ERDELYI INC.	Carignan (Chambly)	77 10 04
1508-0955	ENTREPRISES LA GRANDE MARINE INC.	Tracy (Richelieu)	77 11 02
1508-6945	LES ENTREPRISES MÉDARD THIBAULT INC.	3, rue des Prés, St-Ulric (Matane)	77 11 18
1509-1341	LES ENTREPRISES MICHEL H. DUCHESNE INC.	Drummondville	78 03 22
1508-4775	LES ENTREPRISES MILUC INC.	633, rue des Lilas, Mont-St-Hilaire	77 11 10
1506-6889	ENTREPRISES MINOVA INC.	Ste-Adèle (Terrebonne)	77 09 07

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1507-8553	ENTREPRISES RHÉBERT INC.	La Prairie	77 10 21
1506-9446	LES ENTREPRISES RICHER ET JODOIN LTÉE	Drummondville	77 09 12
1506-7333	LES ENTREPRISES SPORTIVES DE ST-GEORGES INC.	St-Georges (Champlain)	77 09 06
1507-6995	LES ENTREPRISES T.T.D.G. INC.	33, avenue de la Gare, Mont-Joli (Rimouski)	77 10 14
1507-7787	ENTREPRISES VERMOND INC.	1650, rue Léger, Trois-Rivières	77 10 20
1507-8546	ÉPICERIE ESTELLE INC.	401, rue Guy, Deux-Montagnes	77 10 21
1506-5220	ÉQUIPEMENT D'INCENDIE DE SHERBROOKE INC.	252, rue des Bouleaux, Sherbrooke	77 08 29
1510-6859	EXCAVATION CHARLY INC.	Huntingdon	78 03 07
1623-9204	W.J. & J. FECTEAU INC.	Forestville (Saguenay)	78 02 28
1623-9220	FER ORNEMENTAL ROLLAND LABONTÉ INC.	630, 106e Avenue, Drummondville-Sud	78 02 28
1509-6340	FERME AVICOLE GUY MORIN INC.	R.R. 3, Magog (Stanstead)	77 12 20
1510-5679	LA FERME D'ÉRABLE VERT, SUTTON, INC. *GREEN MAPLE FARM, SUTTON, INC.*	6, boul. d'Anjou, Candiac (Laprairie)	78 01 26
1624-2554	FERME FRANCLOS INC.	Fortierville (Lotbinière)	78 03 09
1509-3826	FIBROLAM INC.	1755, rue White, Sherbrooke	77 12 12
1509-2877	FLEURISTE MANIWAKI INC.	204, rue Notre-Dame, Maniwaki (Gatineau)	77 12 07
1510-5208	FONTAINE, TANGUAY, BOURBONNAIS, LECLERC & ASSOCIÉS INC.	63, rue d'Auteuil, Québec	78 01 26
1507-6235	FRUITS ET LÉGUMES AURÉLE GAGNON & FILS INC.	45, rue Notre-Dame est, Alma	77 10 14
1507-9940	LES GALERIES CARINA INC.	2150, boul. Lapinière, Brossard	77 10 24
1508-0617	LE GARAGE ANGE-AIMÉ DUBÉ INC.	Port-Cartier (Saguenay)	77 10 27
1507-1269	GARAGE DU BRICOLEUR D. INC.	Québec	77 09 20
1623-6036	GAUDET & LAPIERRE INC.	Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine)	78 02 20
1509-4980	LE GÉANT DES TOITURES INC.	147 A, 10e Avenue, Drummondville	77 12 14

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1510-2551	GEOSONDE INC.	1245, rue des Bouleaux, app. 302, St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	78 01 19
1506-6913	GESTION A.C.J.L. LTÉE	Hull	77 09 09
1506-6921	GESTION A.M.A. LTÉE	Gatineau (Hull)	77 09 09
1507-7126	GESTION ALGIR LTÉE	3550, avenue Bienvenue, Brossard	77 10 17
1508-0534	GESTION DE CALLIÈRES INC.	Québec	77 10 31
1509-3172	GESTION F. GIASSON INC.	Lac-Etchemin (Dorchester)	77 12 07
1510-1926	GESTION JEAN-PAUL DUSSAULT INC.	Cap-Santé (Portneuf)	78 01 16
1510-8087	GESTION ROLJEAN INC.	Sherbrooke	78 02 06
1624-9385	GESTION ST-SULPICE INC.	Greenfield-Park (Chambly)	78 03 31
1508-6390	LES GOUTTIÈRES LEPAGE INC.	190, rue des Champs-Élysées, Chicoutimi	77 11 17
1507-5153	HABITAT A. DIONNE INC.	330, place Vigé Charlesbourg	77 10 11
1506-7580	HALLAL, TAYLOR & ASSOCIÉS INC.	Low (Gatineau)	77 09 06
1510-6933	LE HARENG DE GASPÉ INC.	Gaspé	78 02 01
1509-0285	LUCIEN HÉBERT INC.	198, rue Principale, Granby	77 11 28
1510-6081	HÔTEL J.P. GIRARD LTÉE	1096, boul. St-Joseph, Roberval	78 01 30
1623-7166	HÔTEL, MOTEL GILBERT INC.	St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	78 02 23
1507-6292	LES HÔTELLERIES F.R.I. INC.	57, rue Ste-Anne, Québec	77 10 17
1509-3545	IMMEUBLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX-HUIT INC.	278, boul. l'Ormière, Québec	77 12 09
1510-0779	IMMEUBLES BUCKSON LIMITÉE	128, rue Rollin, Buckingham (Papineau)	78 01 11
1507-3109	LES IMMEUBLES D.R. INC.	1026, rue St-Jean, bureau 101-102, Québec	77 10 04
1510-2569	LES IMMEUBLES JELOU INC.	Bellevue sud, St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	78 01 19
1507-3836	IMMEUBLES L.R. INC.	1500, rue du Bosquet Ancienne-Lorette	77 10 04
1625-0052	LES IMMEUBLES MIROTA INC.	9, rue Choisy, Beauport	78 04 20

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1625-4740	LES IMMEUBLES PHARAON INC.	St-Gérard-des-Laurentides (St-Maurice)	78 04 14
1623-9105	LES IMMEUBLES RENIMA INC.	490, boul. Laure, Sept-Îles	78 02 28
1510-9317	LES IMMEUBLES T.R. INC.	7102, rue du Daim, Charlesbourg	78 02 09
1508-2241	LES IMPORTATIONS CÉSAR INC.	2030, boul. du Père-Lelièvre, bureau 357, Québec	77 11 01
1510-0563	INDUSTRIES MACCO INC. *MACCO INDUSTRIES INC.*	2700, rue Desautels, St-Hubert	78 01 12
1506-9503	LES INDUSTRIES THOMAS WILDING INC.	St-Hyacinthe	77 09 12
1509-6431	INFOGENS INC.	140, rue Champlain, Noranda	78 02 08
1506-4918	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE LA RIVE-NORD INC.	La Plaine (L'Assomption)	77 08 26
1624-3685	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET INSTRUMENTATIONS VULCAIN LTÉE	181, rue Berthiaume, Contrecoeur (Verchères)	78 03 13
1625-3999	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ST-CONSTANT INC.	3, rue de Beaujour, Saint-Constant (Laprairie)	78 04 14
1509-6696	LES INVESTISSEMENTS TRICOR LTÉE *TRICOR INVESTMENTS LTD*	10, rue St-Jacques, bureau 308, Montréal	77 12 20
1507-4529	ISOLATION RIGIDE LTÉE	2728, boul. Labelle, Shawbridge (Terrebonne)	77 10 11
1507-7027	JEAN SÉBASTIEN LE BOTTIER INC.	1098, rue Lejeune, Hauterive	77 10 14
1507-3810	JOUETS CADET ROUSSELLE (MASCOUCHE) INC.	3089, boul. Mascouche, Plaza G.A.P., Mascouche (L'Assomption)	77 10 04
1623-9865	JOURNAL L'UNITÉ INC.	764, rue St-Joseph est, bureau 307, Québec	78 02 28
1508-9725	KAPHAI SAINT-JÉRÔME INC.	795, boul. St-Antoine, St-Antoine (Terrebonne)	77 11 25
1509-3651	LAMAR (1977) INC.	88, 1re Avenue, Portneuf	77 12 09
1510-3419	AUX LANTERNES CHINOISES INCORPORÉE	Grande-Rivière (Gaspé-Est)	78 01 20
1506-6616	J.E. LEFRANÇOIS INC.	2, rue de l'Église, St-Jean-de-Boischatel (Montmorency 1)	77 09 06
1511-1529	LINGERIE LUCILLE PARENT INC.	Roxton-Falls (Shefford)	78 02 15

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1510-0225	LIVRAISON NOLET INC.	560, rue Bourgeois, St-Jean	78 01 05
1507-4974	LES LOCATIONS LESSEC INC. *LESSEC LEASING INC.*	940, rue Grande-Allée, bureau 100, Boisbriand (Terrebonne)	77 10 07
1509-5326	MASKAROULE INC.	4435, rue Frontenac, St-Hyacinthe	77 12 20
1624-0079	MATÉRIAUX DES ÎLES INC.	Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine)	78 03 02
1507-5476	MESSAGERIE ÉLITE INC.	123, terrasse Orléans, Beauport	77 10 07
1509-9609	MODES PARALLÈLES INC.	Thetford-Mines	78 01 05
1506-3969	MOTEL MATADOR INC.	2084, boul. Laurier, St-Bruno-de-Montarville (Chambly)	77 08 25
1507-1004	LES MOTOS F.T.W. INC.	Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	77 09 19
1509-6720	MUSIQUE TRANS-AMÉRIQUE INC. *TRANS-AMERICA INC.*	Brossard	77 12 21
1508-0351	NYCAR INC.	28, rue Lartigue, Ville-Marie (Témiscamingue)	77 10 26
1509-7793	PEINTURE FIACHA INC.	Châteauguay	77 12 28
1507-3349	PIÈCES D'AUTOMOBILES OBEC LTÉE	Hull	77 10 03
1508-6911	LES PLACEMENTS C.M.P. INC.	136, boul. Chauveau, Québec	77 11 18
1510-8897	LES PLACEMENTS DORAIS & DIONNE LTÉE	St-Léonard-d'Aston (Nicolet)	78 02 08
1624-2893	LES PLACEMENTS ROMIGUY INC.	106, rue St-Charles, St-Jean	78 03 13
1507-8959	LES PLACEMENTS SPORTIFS ÉLITE INC.	111, rue Delage, Beauport	77 10 21
1623-9907	LES PLACEMENTS VINCENT INC.	St-Damase (Matapédia)	78 02 28
1508-1391	A. PLOURDE & ASSOCIÉS INC.	135, rue Legault, Repentigny (L'Assomption)	77 10 28
1510-7741	POISSONNERIE MICHAUD & FRÈRES INC.	615, ch. des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (St-Hyacinthe)	78 02 03
1508-0880	POMPTEC LIMITÉE *POMPTEC LIMITED*	Victoriaville	77 10 26

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1507-3281	LES PRODUCTIONS ARC EN SON INC.	St-David-de-Falardeau (Chicoutimi)	77 10 03
1506-9222	LES PRODUCTIONS DU MURMURE INC.	Rang St-François, Ste-Marie (Beauce)	77 09 12
1508-5590	LES PRODUCTIONS SELECT INC.	914, rue de Puyjalon, Hauterive	77 11 14
1506-9289	PRODUITS ALIMENTAIRES D.R. INC.	Port-Cartier (Saguenay)	77 09 12
1508-6697	LES PRODUITS HÉLÈNE INC.	2, rue Durand, Loretteville	77 11 17
1507-9452	PROJET SALABERRY INC.	100, rue de Buisson, Chambly	77 11 23
1509-7470	LES PROMOTIONS BERGABO INC.	1835, rue Mgr-Plessis, app. 102, Québec	77 12 28
1624-3537	PUBLI-AUTO INC.	300, avenue Joliette, bureau 407, Longueuil	78 03 10
1509-1150	PUBLICITÉ MON PAYS INC.	8, rue des Caps, St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	77 11 30
1509-3495	LES PUITS DES LAURENTIDES INC.	Ste-Julienne (Montclam)	77 12 09
1509-7769	LE RANCH DU PORTAGE INC.	Laterrière (Chicoutimi)	77 12 28
1507-2952	REJOR INC.	92, boul. L'Assomption, Repentigny (L'Assomption)	77 10 03
1508-4528	LE RELAIS CULTUREL LA BOÎTE À BOIS INC.	St-Valère (Arthabaska)	77 11 11
1623-6523	RÉSIDENCE LA CHAUMIÈRE INC.	St-Adolphe-d'Howard (Argenteuil)	78 02 17
1506-5352	RESTAURANT, BAR CHANTELOISE INC.	630, boul. St-Cyrille ouest, Québec	77 08 29
1509-3461	RESTAURANT CHINOOK VERT INC.	St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	77 12 09
1624-6134	RESTAURANT G.P.C. INC.	100, boul. Springer, Chapais (Territoire-du-Nouveau-Québec)	78 03 21
1509-8650	RESTAURANT LA GOURMANDISE INC.	421, rue Wellington sud, Sherbrooke	77 12 29
1507-8785	RESTAURANT LES MIMOSAS INC.	48 A, rue Ste-Ursule, Québec	77 10 25
1626-1216	REVÊTEMENT DÉCOR S. & R. INC.	132, rue Châteauneuf, L'Acadie (St-Jean)	78 05 03
1508-6762	ROULEMENT À BILLE MORIN (MONTMAGNY) INC. *MORIN BEARING (MONTMAGNY) INC.*	St-Georges (Beauce)	77 11 17

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1510-3310	ÉMILE ROUSSEL INC.	34, rue St-Dominique, Jonquière	78 01 19
1623-5905	SABLAGE INDUSTRIEL SAGUENAY LTÉE	1767, boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi	78 02 17
1507-6409	SERVICE DE TÉLÉVISION BOURGNEUF INC.	1582, place Bourbonnais, Charlesbourg	77 10 13
1508-1037	SERVICES DE GESTION R.L. INC.	Sherbrooke	77 10 27
1509-7397	SERVICES D'INFORMATIQUE 3C INC.	259, rue Principale, Montminy (Montmagny)	78 01 05
1507-1632	SOCIÉTÉ CANBER INC.	10, rue de l'Étang, St-Dunstan-du-Lac-Beauport	77 09 19
1624-5334	SOCIÉTÉ DE GESTION CLAUBEL INC. *CLAUBEL MANAGEMENT COMPANY INC.*	383, ch. Grande-Côte, Boisbriand (Terrebonne)	78 03 15
1508-0948	SOCIÉTÉ DE GESTION D.A.C. LTÉE	33, rue Blainville ouest, Ste-Thérèse (Terrebonne)	77 10 31
1508-7794	SOCIÉTÉ DE GESTION FILIATRAULT INC.	2, rue Turgeon, Ste-Thérèse (Terrebonne)	77 11 21
1507-8751	LA SOCIÉTÉ DE GESTION MARPA LTÉE	Québec	77 10 24
1623-5681	LA SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS ANDRÉ LAVALLÉE INC.	Rue Principale, Huberdeau (Argenteuil)	78 02 17
1624-5797	LA SOCIÉTÉ DOMICILIAIRE LA VERDURE INC.	17, rue Bellevue, St-Étienne (Lévis)	78 03 20
1623-5921	LA SOCIÉTÉ GENOTEC INC.	768, 4e Rue, Shawinigan	78 02 17
1506-9552	SOCIÉTÉ GIDE INC.	Repentigny (L'Assomption)	77 09 12
1507-8850	LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE KLUANE INC.	Repentigny (L'Assomption)	77 10 24
1506-8190	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PAUL LATREILLE INC.	22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	77 09 02
1624-7744	LES SPÉCIALITÉS DES VIANDES DUFOUR INC.	199, avenue de l'Église, Mistassini (Lac-St-Jean-Ouest)	78 03 23
1624-1952	SPECTACLES BERTHIAUME INC.	Beloeil	78 03 08
1509-0657	SPORTS AUMAC LTÉE	556, rue Principale, Buckingham (Papineau)	77 11 29
1624-1127	LES STRUCTURES L. & L. B. INC.	455 C, rue Mendel, Ste-Foy	78 03 06

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1623-7174	STUDIO DE SANTÉ KIRIOTTO INC.	1381, ch. du Lac-Renault, Ste-Adèle (Terrebonne)	78 02 21
1506-8984	TANCRÈDE & BIDEAU INC.	Ste-Gertrude (Abitibi)	77 09 09
1506-8588	TAPIS GASTON CHRÉTIEN INC.	466, rue de la Couronne, bureau 200, Québec	77 09 09
1508-5400	TAXI ÎLE-PERROT INC.	11, rue Robillard, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Vaudreuil)	77 11 14
1509-2042	TERRASSEMENT PORT-DANIEL INC.	Port-Daniel, partie Est (Bonaventure)	77 12 05
1625-6034	THÉÂTRE & CHÂTEAU DU VIEUX QUAI INC.	2758, rue Ville-Marie, Ste-Foy	78 04 20
1624-3180	LES TOURS DE LA PÉNINSULE INC.	Gaspé (Gaspé-Est)	78 03 10
1507-3703	LES VÊTEMENTS DOMINO INC.	Desbiens (Lac-St-Jean-Est)	77 10 04
1623-8115	LES VOYAGES AVISO LTÉE	St-Jean	78 02 27

Le directeur,
17620-o HUBERT GAUDRY.

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Ville de Lauzon

Prenez avis qu'en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), je prolonge jusqu'au 1er juin 1982 le délai imparti à la ville de Lauzon en vertu de l'article 102 de cette loi, pour l'adoption pour l'ensemble de son territoire d'un règlement de zonage, d'un règlement de lotissement et d'un règlement de construction conformes au plan d'urbanisme.

Québec, le 23 février 1982

Le sous-ministre,
17674-o PATRICK KENNIFF.

Municipalité de Mistassini

Prenez avis qu'en vertu de l'article 70 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), je désavoue le Règlement de contrôle intérimaire numéro 107-81 de la municipalité de Mistassini.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 6 mars 1982.

Québec, le 23 février 1982.

Le ministre des Affaires municipales,
17674-o JACQUES LÉONARD.

Municipalité de Sainte-Clotilde

Avis est donné qu'en vertu de son Règlement numéro 92-82 adopté le 9 février 1982, la municipalité de Sainte-Clotilde, Beauce, demande au ministre des Affaires municipales de reconsidérer le découpage de la municipalité régionale de comté de L'Amiante pour en retirer la municipalité de Sainte-Clotilde, Beauce, et la rattacher à la municipalité régionale de comté de Robert-Cliche.

La municipalité de Sainte-Clotilde est bornée au nord-ouest par la municipalité de Sacré-Coeur-de-Jésus, au nord-est par la municipalité de Saint-Victor, paroisse, au sud-est par la municipalité de Saint-Éphrem, paroisse, au sud-ouest par les municipalités de Saint-Méthode et de Sacré-Coeur-de-Marie.

La population de Sainte-Clotilde est de 496 habitants, établie par Statistique Canada.

Le secrétaire-trésorier,
17710-10-2-o MARCEL POMERLEAU.

Paroisse de Sainte-Hénédine

Avis est donné qu'en vertu de l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), le Conseil de la municipalité de Sainte-Hénédine a adopté, en date du 1er février 1982, une résolution à l'effet d'entreprendre l'élaboration du plan d'urbanisme de cette municipalité.

Le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme au plus tard le 31 décembre 1982.

Sainte-Hénédine, le 13 février 1982.

Le secrétaire-trésorier,
17699-o YOLANDE MOREAU POMERLEAU.

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE D'HABITATION DU VIEUX LONGUEUIL (LONGUEUIL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION DU VIEUX LONGUEUIL (LONGUEUIL) », dont le siège social est situé à Longueuil, QC, dans la circonscription électorale de Taillon.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
17683-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « ÎLE DE PÂQUES » LONGUEUIL
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « ÎLE DE PÂQUES » LONGUEUIL », dont le siège social est situé à Longueuil, QC, dans la circonscription électorale de Marie-Victorin.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
17684-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Ville de Beauport

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Beauport entend se prévaloir de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, lequel article se lit comme suit:

« 422. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis, au moins, dix (10) ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1) Le Conseil approuve, par résolution, une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celle-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2) Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1);

3) L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du régistrateur de la division de l'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4) Le greffier de la municipalité fait publier deux (2) fois à la *Gazette officielle du Québec* et à un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois (3) mois et d'au plus quatre (4) entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1) et 2) ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des années précédentes (S.R. 1964, c. 193, a. 430; 1968, c. 23, a. 8). »

Les rues ou partie de rues listées ci-dessous, situées dans les limites de la ville de Beauport, ouvertes au public depuis plus de dix (10) ans et sur lesquelles aucune taxe n'a été prélevée durant la même période, sont considérées comme chemins publics et la propriété de la ville. Le tout selon les plans et descriptions cadastrals préparés par les arpenteurs-géomètres et aux dates ci-après:

Nom de l'arpenteur-géomètre et date du plan	**Nom de la rue**	**Numéro du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec**
Jacques Coulombe, a.-g.:		
28 novembre 1978, minute 3369	Rue Bertrand	Partie du lot 437
30 novembre 1978, minute 3391	Rue Saint-Albert	Partie des lots 799, 802 et 1509
21 février 1979, minute 3460	Rue Saint-Ferdinand	Partie des lots 429, 431 et 432
8 janvier 1979, minute 3404	Rue Saint-Honoré (entre Saint-Pierre et Sainte-Thérèse)	Partie du lot 914
19 janvier 1979, minute 3420	Rue Saint-Ignace (entre les lots 904-1-132 (rue) et 1004-29 (rue) et le boulevard Raymond)	Partie des lots 901, 904-1, 904-2, 989, 990, 991, 992, 992A, 993, 993A, 994 à 998 inclus, 1000 à 1004 inclus
30 janvier 1979, minute 3432	Rue Saint-Jacques (section entre la rue Saint-Pierre et l'avenue Sainte-Thérèse)	Partie des lots 900, 900A, 901, 902, 903 et 904-2
21 juin 1979, minute 3575	Rue Saint-Jean (section entre la rue Saint-Ignace et la rue de la Plage)	Partie des lots 997 et 998
11 janvier 1979, minute 3414	Rue Saint-Pierre (entre les rues Saint-Honoré et Berrouard)	Partie des lots 913 et 914
19 février 1979, minute 3448	Rue Saint-Pierre (section rue Berrouard et boulevard Raymond)	Partie des lots 413, 425, 897 à 900 inclus, 900A, 901 à 903 inclus, 904-1 et 904-2, 905, 908, 909 et 911
1er mars 1979, minute 3422	Rues Vekeman, Paquet, Lorenzo et Saint-Honoré (section au nord de la rue Saint-Pierre)	Partie du lot 914
20 décembre 1978, minute 3401	Rue Viger (entre rue Saint-Pierre et le lot 904-1-44 (rue))	Partie du lot 904-1
24 mars 1980, minute 3654	Rue Viger	Partie du lot 904-1
Denis Turgeon, a.-g.:		
29 janvier 1980, minute 172	Rue de la Plage	Partie du lot 1000

Nom de l'arpenteur-géomètre et date du plan	Nom de la rue	Numéro du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec
29 janvier 1980, minute 171	Rue Saint-Pierre (section à l'est du boulevard Raymond)	Partie des lots 411, 412A, 413, 414, 415, 422, 423 et 424
25 janvier 1980, minute 168	Rue Verret	Partie des lots 411-1 et 411
Étienne Blouin, a.-g.:		
6 mai 1980 Minute 4529	Partie du boulevard Raymond	Partie du lot 900A

Le soussigné atteste que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 422 précité ont été accomplies.

Cet avis est publié pour la deuxième fois conformément audit article 422 de la Loi sur les cités et villes.

Beauport, le 2 mars 1982.

Le greffier de la ville,
JACQUES SIMONEAU, O.M.A.

15928-48-2-o

Chevaliers de Colomb du Conseil de Saint-Benjamin, numéro 7960

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du Conseil de Saint-Benjamin, numéro 7960, possèdent leur siège social à Saint-Benjamin, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
ORAM DION.

Le secrétaire archiviste,
YVAN GIGUÈRE.

17749-o

FR-013	148 000 $
FR-073	32 000
FR-088	21 000
FR-103	16 000
FR-028	17 000
FR-043	10 000
FR-058	6 000
Total	250 000 $

Les obligations ci-haut énumérées, et pour les montants indiqués en regard de chaque numéro, cesseront de porter intérêt à compter du 1er mai 1982.

Ville de Hull, le 22 février 1982.

Le directeur,
GÉRALD DESJARDINS.

17675-o

Commission scolaire régionale de l'Outaouais
Rachat d'obligations

La Commission scolaire régionale de l'Outaouais, conformément aux dispositions mentionnées dans les procédures d'emprunt de l'émission d'obligations de 4 540 000 $ datée du 1er mai 1969 payable en fonds américains, rachètera le 1er mai 1982 un montant total de 250 000 $ d'obligations pour les fins du fonds d'amortissement créé pour ledit emprunt. Suivant les proportions établies, selon les montants détenus par les détenteurs enregistrés, les obligations suivantes sont rappelées pour paiement sur présentation à la « Bank of Montreal Trust Company » dans le district de Manhattan, en la ville de New York, État de New York, aux États-Unis d'Amérique.

La Congrégation des Témoins de Jéhovah de Chandler

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 27 janvier 1982, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses, M. Claude Aubut, agent d'aide social, M. Jerrold Lean, agronome, et M. Alain Lelièvre, préposé à l'entretien, tous à route 132, Chandler.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 200 000,00 $.

Le siège social de la corporation est situé à Petit-Pabos, ville de Grande-Rivière, district judiciaire de Gaspé.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

17620-o 1854-4460

Succession Albert Andrew Lecusson aussi connu sous le nom de Albert Ernest Shepard

Avis public est donné que Dolorès Talbot, veuve de Albert Andrew Lecusson aussi connu sous le nom de Albert Ernest Shepard, en sa qualité de tutrice à sa fille mineure, Michèle Shepard, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Albert Andrew Lecusson aussi connu sous le nom de Albert Ernest Shepard, en son vivant demeurant au 415, Benjamin-Sulte, Chomedey, ville de Laval, par acte passé le 17 novembre 1981 devant le notaire Daniel Lacroix, 330, boulevard Laval, Laval-des-Rapides, ville de Laval, et enregistré le 23 novembre 1981 au bureau de la division d'enregistrement de Laval sous le numéro 496746.

Ville de Laval, le 2 décembre 1981.

Le procureur,
17711-o DANIEL LACROIX, *notaire.*

Succession Charles A. Rollin

Avis est, par les présentes, donné que Gaétan Rollin, en sa qualité de tuteur à sa soeur mineure Christiane Rollin, fille de feu Charles A. Rollin, en son vivant journalier, domicilié à Gatineau, province de Québec, au 315½, rue Lévis, où il est décédé le 10 novembre 1981 en laissant un testament, lequel n'a jamais été ni amendé ni révoqué et aux termes duquel il a institué ses enfants légataires universels à parts égales entre eux, a accepté la succession dudit Charles A. Rollin, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un jugement de la Cour supérieure, district de Hull, le 15 janvier 1982, dossier numéro 550-14-000007-828, et dont copie a été enregistrée à Hull le 4 février 1982 sous le numéro 301-123.

Gatineau, le 12 février 1982.

Le procureur,
17685-o MARIE COURTEMANCHE, *notaire.*

Succession Lorenzo Forest

Avis est, par les présentes, donné que Gilles Forest, Denis Forest, Claire Forest Desrosiers, Louise Forest Cournoyer, Hélène Forest Vanasse, Yvon Forest, Jeannine Forest, Sylvie Forest, Alain Forest, Martine Forest et Anne-Marie Forest ont renoncé à leur qualité d'héritiers bénéficiaires de la succession de leur père Lorenzo Forest, en son vivant rentier, demeurant à Saint-David, et qu'ils ont accepté purement et simplement la succession de ce dernier par acte reçu devant Mance Thibault, notaire, le 13 février 1982, et enregistré à la division d'enregistrement de Yamaska sous le numéro 134815.

Lesdits légataires universels de feu Lorenzo Forest avaient accepté la succession de leur père, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant le notaire soussigné, le 21 juillet 1981, et enregistré à la division d'enregistrement de Yamaska sous le numéro 133688.

Saint-Guillaume, le 19 février 1982.

Le procureur,
17686-o MANCE THIBAULT, *notaire.*

Succession Pierre Paradis

Avis est donné que le 17 décembre 1981, par acte passé devant Stanley P. Gauvreau, notaire pratiquant au 1191, 8e Avenue, Québec, et enregistré à Portneuf le 21 décembre 1981, sous le numéro 265453, dame Réjeanne Huot a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Pierre Paradis échue à Manon Paradis, en son vivant au 608, Petit-Village, Saint-Augustin, comté de Portneuf.
Deux mois après publication du présent avis, dame Réjeanne Huot, ès qualité, procédera au règlement des réclamations qui auront été déposées entre ses mains.
Pour les fins des présentes, dame Réjeanne Huot, ès qualité, élit domicile au bureau de Pierre Valin, avocat, 2835, chemin Gomin, bureau 203, Sainte-Foy, tél.: 653-2743.

Québec, le 8 février 1982.

Le procureur,
17621-o PIERRE VALIN, *avocat.*

Succession Serge Cousineau

Avis est, par les présentes, donné que dame Sylvie Juteau, demeurant à Montréal, rue Linton, numéro 3761, appartement 5, agissant en sa qualité de tutrice à sa nièce mineure, Maude Cousineau, nommée à cette

fonction par jugement de la Cour supérieure du district de Terrebonne, rendu le 13 janvier 1982, no de dossier 700-14-000398-814, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Normand Campbell, notaire, 338, rue Principale, Saint-Donat, J0T 2C0, en date du 9 février 1982 et enregistré au bureau d'enregistrement de Saint-Jérôme le 15 février 1982 sous le numéro 629628, la part de sa nièce mineure, Maude Cousineau, comme héritière légale de la succession de son père, Serge Cousineau, en son vivant domicilié au no 616, chemin de la Rivière, Sainte-Agathe-des-Monts, décédé le 6 juillet 1981 sans laisser de testament.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Normand Campbell, notaire, et peut être consulté à son bureau, aux heures d'affaires, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, ladite dame Sylvie Juteau paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Donat, le 18 février 1982.

Le procureur,
17687-o NORMAND CAMPBELL, *notaire*.

Succession Stevens Turner

Prenez avis que par acte reçu devant Jean Damphousse, notaire, 118, rue Radisson, Trois-Rivières, le 15 janvier 1982, sous le no 2823 de ses minutes et enregistré à Trois-Rivières sous le 339225 le 18 janvier 1982, madame Rolande Delisle, veuve de M. Stevens Turner, décédé le 11 décembre 1981, a accepté ladite succession, sous bénéfice d'inventaire.

Trois-Rivières, le 9 février 1982.

Le procureur,
17663-o JEAN DAMPHOUSSE, *notaire*.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse populaire Desjardins de Saint-Vincent-Ferrier

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit « La Caisse populaire Desjardins de Saint-Vincent-Ferrier » et de « La Caisse Populaire de St-Roch de Montréal », datée du 26 octobre 1981, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la caisse résultant de cette fusion est « Caisse populaire Desjardins de Saint-Vincent-Ferrier ».

Le siège social de cette caisse est situé à Montréal dans la circonscription électorale de Laurier.

Le territoire dans lequel la caisse pourra recruter ses membres est la ville de Montréal.

Cette caisse sera affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Québec, le 22 février 1982.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
17733-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Hanna Georges Basmadji

Avis est, par les présentes, donné que Hanna Georges Basmadji, domicilié et résidant au 3282, avenue de la Pépinière à Montréal, dit district, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de John Shelby.

Montréal, le 11 février 1982.

Les procureurs du requérant,
17518-9-2-o MES BOLDUC, LAVIGNE & MALOUIN.

Catherine Bélanger

Prenez avis que Catherine Bélanger, 2997, rue Summerside, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kay Bélanger.

Québec, le 16 février 1982.

La requérante,
17645-10-2-o CATHERINE BÉLANGER.

France Bergevin

Avis est, par la présente, donné que France Bergevin, résidant et domiciliée au 4367, Saint-Antoine, ville et

district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de France Huneault.

Montréal, le 15 février 1982.

Le procureur de la requérante,
17628-10-2-o ME ROBERT DESJARDINS.

Girard Bernard

Avis est donné que Girard Bernard, résidant au 6515, place Delagrave, Charlesbourg, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gérard Bernard.

Québec, le 16 février 1982.

Le procureur du requérant,
17676-10-2-o RÉJEAN BLAIS, *avocat.*

Joséphine Ann Bouchard

Avis est donné que Joséphine Ann Bouchard, employée, domiciliée au 4878, Pierre-de-Coubertin, appartement 2, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joanne Duncan.

Montréal, le 11 janvier 1982.

Les procureurs de la requérante,
17599-9-2-o MES LAMARCHE, FOURNIER & KEAN.

Danielle Bousquet

Prenez avis que Danielle Bousquet, connue sous le nom de Danielle Hébert, domiciliée au 871, boulevard Curé-Poirier ouest, appartement 11 à Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Danielle Hébert.

Longueuil, le 4 février 1982.

Les procureurs de la requérante,
BÉNARD, LAPIERRE,
17519-9-2-o LAMARRE, VILLAGGI.

André Chillas

Avis est donné que André Chillas, peintre, domicilié au numéro 280, rue Saint-Antoine à Sainte-Sophie-de-Lévrard, comté de Lotbinière, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de André Auger.

La personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est son fils mineur non émancipé, Mario Chillas, domicilié à la même adresse que le requérant.

Saint-Pierre-les-Becquets, le 25 janvier 1982.

Le procureur du requérant,
17520-9-2-o ÉDOUARD VÉZINA, *notaire.*

Réjent Cloutier

Avis est donné que Réjent Cloutier, employé de bureau, domicilié et résidant au 296, rue Saint-Joseph, C.P. 3084, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Ouellet.

Québec, le 12 février 1982.

Les procureurs du requérant,
17521-9-2-o BHERER, BERNIER, CÔTÉ & ASSOCIÉS.

Mayer Cohen

Avis est donné, par les présentes, que Mayer Cohen, dessinateur, domicilié et résidant au 3555 du chemin de la Côte-des-Neiges, appartement 1610, Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mayer Michael Cohen.

Montréal, le 1er février 1982.

Le procureur du requérant,
17562-9-2-o ABRAHAM COHEN.

Joseph Adélard Couturier

Avis est donné que M. Joseph Adélard Couturier, représentant, domicilié rue principale, Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacques Adélard Couturier.

Le procureur du requérant,
17727-10-2-o ANDRÉ NADEAU, *notaire.*

Maria Délima DeCoeur

Avis est donné que Maria Délima DeCoeur, domiciliée au numéro 298, rue Montréal, Rouyn, district de Rouyn-Noranda, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Maria Délima Pierret DeCoeur.

Le nom d'aucune autre personne ne s'en trouvera changé.

Rouyn, le 27 janvier 1982.

Le procureur de la requérante,
17613-9-2-o GUSTAVE TASCHEREAU, *notaire.*

Gaston Desrosiers

Avis est donné, par la présente, que M. Gaston Desrosiers, domicilié et résidant au 5807 de la rue Haut-Bois à Saint-Léonard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Georges Desrosiers.

Montréal, le 26 novembre 1981.

Le procureur du requérant,
17522-9-2-o JEAN-GUY BEAUSÉJOUR.

Farrokh Djabbarzadeh - Irani

Avis est, par les présentes, donné que Farrokh Djabbarzadeh-Irani domicilié au 1530, Dr-Penfield, appartement 903, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de François De Jay.

Montréal, le 11 décembre 1981.

Le procureur du requérant,
17629-10-2-o MARC CHÉNARD, *avocat.*

Giselène Gagnon

Avis est donné que Giselène Gagnon domiciliée au 190, rue Lessard, Saint-Joseph-de-Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Ghislaine Gagnon.

Saint-Joseph-de-Beauce, le 15 février 1982.

La requérante,
17728-10-2-o MME GISELÈNE GAGNON.

Esther Goldenberg Straus

Avis est, par les présentes, donné que Esther Goldenberg Straus, résidant et domiciliée au 6262, rue Westbury, ville et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Esther Estelle.

Montréal, le 10 février 1982.

Les procureurs de la requérante,
17646-10-2-o MES MCMASTER, MEIGHEN.

Annette Guinard

Prenez avis que madame Annette Guinard, résidant et domiciliée au 371, rue Bernard-Pilon, Beloeil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Annette Dufresne. Ce changement de nom n'affectera aucun enfant ni dépendant de la requérante.

Beloeil, le 10 février 1982.

Les procureurs de la requérante,
17549-9-2-o MES BASTIEN & WILLIAMS.

Tat Ha

Avis est donné que Tat Ha du 1261, avenue Dolan à Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Cécile Tat Ha.

Québec, le 16 février 1982.

Les procureurs de la requérante,
GARNEAU, GAUVIN, TURGEON,
17653-10-2-o DOYON & GUIMONT.

Marcel Hébert

Avis est, par les présentes, donné que Marcel Hébert, acteur, domicilié et résidant au 3463, Sainte-Famille, appartement 2005, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gabriel Adjani.

Montréal, le 12 février 1982.

Les procureurs du requérant,
BORENSTEIN, DUQUETTE,
17688-10-2-o BROTT & TSIMBERIS.

Francine Hostiou

Prenez avis que Francine Hostiou, domiciliée et résidant au 291, Sauriol, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Francine Houde.

Québec, le 8 février 1982.

Le procureur de la requérante,
17622-10-2-o ME JEAN-CLAUDE LAFLEUR.

Minnie Isenberg

Avis est, par les présentes, donné que Mme Minnie Isenberg, ménagère, domiciliée et résidant au 6412, avenue Clanranald, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Machleh Isenberg.

Montréal, le 11 février 1982.

Les procureurs de la requérante,
17580-9-2-o MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

Arlette Lamoureux

Avis est donné que Arlette Lamoureux, domiciliée et résidant au 3333, chemin Côte-Sainte-Catherine, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice,afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Arlette de Blois.

Montréal, le 21 janvier 1982.

Le procureur de la requérante,
17600-9-2-o MICHEL NAULT, *avocat.*

Aurèle Lefrançois dit Brousseau

Avis est donné que Aurèle Lefrançois dit Brousseau, résidant et domicilié à la rue Belzile à Saint-Léon-le-Grand, province de Québec, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Aurèle Brousseau.

Amqui, le 3 février 1982.

Le procureur du requérant,
17700-10-2-o CAROL ABUD, *avocat.*

Tobias Mack, Jr. Jr.

Avis est donné que Tobias Mack, Jr. Jr. domicilié et résidant au 4481, boulevard Talbot à Stoneham, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Tommy Mack.

Québec, le 11 février 1982.

Les procureurs du requérant,
17541-9-2-o BERNATCHEZ & ASSOCIÉS, *avocats.*

Marie Alicia

Avis est donné que Marie Alicia, domiciliée au 440, des Bouleaux est, appartement 3, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rita Lebel.

Québec, le 10 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17505-9-2-o PICARD, MARTINEAU & ASSELIN.

Joseph Albert Roger Morin

Prenez avis que Joseph Albert Roger Morin s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Albert Roger Royer.

Québec, le 21 janvier 1982.

Les procureurs du requérant,
VACHON, MICHAUD,
17486-9-2-o LAROCHE ET WALLOT.

Dalia Mouyal

Avis est donné que Dalia Mouyal, étudiante, domiciliée et résidant au 814, avenue Dollard, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dalia Chauveau.

Montréal, le 10 février 1982.

Les procureurs de la requérante,
BORENSTEIN, DUQUETTE,
17563-9-2-o BROTT & TSIMBERIS.

Violette Mouyal

Avis est donné que Violette Mouyal, étudiante, domiciliée et résidant au 814, avenue Dollard, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Violette Chauveau.

Montréal, le 10 février 1982.

Les procureurs de la requérante,
BORENSTEIN, DUQUETTE,
17564-9-2-o BROTT & TSIMBERIS.

Wilbrod Ouellet

Prenez avis que Wilbrod Ouellet, artiste, résidant au 157, boulevard Central nord, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gaston Boileau.

Québec, le 13 février 1982.

Le requérant,
17712-10-2-o WILBROD OUELLET.

Louisette Pelletier

Avis est donné que Louisette Pelletier, domiciliée et résidant au 285, rue Champagnat est, Lauzon, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Louise Pelletier.

Québec, le 18 février 1982.

Les procureurs de la requérante,
GENEST, LAFLAMME, OUELLET,
17689-10-2-o BEAUCHAMP, *avocats*.

Marie Léonie Manon Poissant

Avis est donné que Marie Léonie Manon Poissant, sans profession, domiciliée au 51, route 223, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, comté de Saint-Jean-d'Iberville, province de Québec, district d'Iberville, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Léonie Manon Miron.

Pierreville, le 10 février 1982.

Le procureur de la requérante,
17713-10-2-o CLAIRE LAFORCE, *notaire*.

Robert Poisson

Avis est, par les présentes, donné que Robert Poisson, étudiant, domicilié et résidant au 1215, Cardinal, Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Pierre Langevin.

Saint-Laurent, le 3 février 1982.

Les procureurs du requérant,
17664-10-2-o DESCOTEAUX, JARRY & HÉBERT.

Cécil Potvin

Avis est donné, par les présentes, que M. Cécil Potvin, facteur, domicilié et résidant au 177, Lafontaine, Chibougamau, district d'Abitibi-Est, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Denis Potvin.

Roberval, le 1er février 1982.

Les procureurs du requérant,
17665-10-2-o CÔTÉ, GILBERT & LORTIE.

Joseph Lucien Raymond

Prenez avis que Joseph Lucien Raymond domicilié au 110, rue principale, Senneterre, QC, J0Y 2M0, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de Joseph Lucien Raymond en celui de Joseph Lucien Cayer.

Val-d'Or, le 9 février 1982.

Les procureurs du requérant,
LAVERGNE, BEAUDET,
17729-10-2-o THERRIEN & LEDUC.

Marie-Hélène Tremblay

Avis est, par les présente, donné que Marie-Hélène Tremblay, domiciliée et résidant au 315, rue Vallières, Chicoutimi, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Guylaine Tremblay.

Ce changement n'affectera aucune personne que la requérante elle-même.

Chicoutimi, le 22 janvier 1982.

Les procureurs de la requérante,
MES ROY, PÉRIGNY, VÉZINA,
17666-10-2-o BEAULIEU, FILLION & LEBLANC.

Carmine Francesco Veltri

Prenez avis que le requérant, Carmine Francesco Veltri, coiffeur, résidant et domicilié au 6295, Belherbe, Saint-Léonard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Franco Veltri.

Cette requête en changement de nom n'est pas susceptible de changer le nom d'aucune autre personne que celui du requérant.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 février 1982.

Le procureur du requérant,
17523-9-2-o GUY FOURNIER.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

COLLECTION ALBATROS INC.
ALBATROS COLLECTION INC.

Avis est, par les présentes, donné que « COLLECTION ALBATROS INC. — ALBATROS COLLECTION INC. », corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
CHAIT, SALOMON, GELBER,
REIS, BRONSTEIN, LITVACK,
17690-o ECHENBERG & LIPPER.

ANDROC INC.

Prenez avis que la compagnie « ANDROC INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 30 septembre 1981.

La secrétaire,
17704-o YVONNE LEBLANC.

CENTRE ALPEC

Prenez avis que « CENTRE ALPEC », constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans le district de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 4 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17647-o PAQUET, MORENCY.

CHAUFFAGE M. J. M. LTÉE

Prenez avis que la compagnie « CHAUFFAGE M. J. M. LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Jonquière, le 3 février 1982.

Le procureur de la compagnie,
17656-o ME GHISLAIN GIRARD.

CLINIQUE MÉDICALE S. JAVANMARDI LTÉE

Prenez avis que la compagnie « CLINIQUE MÉDICALE S. JAVANMARDI LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

LaSalle, le 2 février 1982.

Le président,
17667-o MAHIN MODARAI JAVANMARDI.

LES COURTIERS EN VIANDES NORD-OUEST LTÉE.

Prenez avis que la compagnie « LES COURTIERS EN VIANDES NORD-OUEST LTÉE. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 février 1982.

Le procureur de la compagnie,
17636-o ME ROBERT DESJARDINS.

DOMINION DRY MILK LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies, « DO-

MINION DRY MILK LIMITED » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Le secrétaire,
17630-o JOHN A. SIMMONDS, JR.

DORVAL EQUIPMENT COMPANY LIMITED

Prenez avis que la compagnie « DORVAL EQUIPMENT COMPANY LIMITED » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Lambert, le 28 décembre 1981.

L'administrateur,
17623-o JEAN LADOUCEUR.

LES ENTREPRISES BATIMAS INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES BATIMAS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Beloeil, le 26 janvier 1982.

Le procureur de la compagnie,
17657-o GASTON, LAGANIÈRE.

LES ENTREPRISES DE GESTION GUAYLAM INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES DE GESTION GUAYLAM INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 2 février 1982.

Le procureur de la compagnie,
17655-o ME ROBERT TANGUAY.

LES ENTREPRISES DU LAC STOKE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES DU LAC STOKE INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies en 1975, ayant son siège social à Stoke, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 10 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17714-o ZAOR, BOUTIN & GAUTHIER.

ÉQUIPEMENTS UNIBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « ÉQUIPEMENTS UNIBEC INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 16 février 1982.

Le procureur de la compagnie,
17631-o ANDRÉ JEAN, *notaire*.

LES EXPLOITATIONS BERGERON & FRÈRES LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES EXPLOITATIONS BERGERON & FRÈRES LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Milot, le 15 février 1982.

Le secrétaire,
17658-o JEAN-PAUL BERGERON.

FERLATTE & LEPAGE INC.

Prenez avis que la compagnie « FERLATTE & LEPAGE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Caplan, le 27 janvier 1982.

Le président,
17624-o ALFRED FERLATTE.

LES FILMS THÉSÉE INC.
THESEUS FILMS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES FILMS THÉSÉE INC. — THESEUS FILMS INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Westmount, demandera au ministre des Institutions finan-

cières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
PASCAL, GARONCE, COHEN,
17632-o DEVINE & LEITER.

GISMARC INC.

Prenez avis que la compagnie « GISMARC INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Pour la compagnie,
17730-o DUTILLY, ROBERT & ASSOCIÉS.

HALTRITE MORTGAGE & INVESTMENT COMPANY

Prenez avis que « HALTRITE MORTGAGE & INVESTMENT COMPANY », corporation incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 février 1982.

Le secrétaire,
17705-o MURIEL GOLD.

LES IMMEUBLES QUARANTE-QUATRE DIX LTÉE.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES IMMEUBLES QUARANTE-QUATRE DIX LTÉE. », ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 décembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
LIBERMAN, SEGALL, FINKELBERG,
17731-o PELLETIER & GREENSPOON.

IMPERIAL BUSINESS FORMS AND SYSTEMS CO. LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies, « IMPERIAL BUSINESS FORMS AND SYSTEMS CO. LIMITED » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Le secrétaire,
17633-o W.B. THOMPSON.

IMPERIAL PRINTING CO.

Avis est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies, « IMPERIAL PRINTING CO. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Le secrétaire,
17634-o W.B. THOMPSON.

INSTALLATIONS PLATEAU LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « INSTALLATIONS PLATEAU LIMITÉE », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 février 1982.

Le secrétaire,
17635-o HEWETT LITTLEJOHN.

LAUTECH INC.

Avis est, par la présente, donné que la compagnie « LAUTECH INC. », constituée en vertu des lois du Québec, ayant son siège social au 7101, route Transcanadienne, ville de Saint-Laurent, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville de Laval, le 4 février 1982.

Le procureur de la compagnie,
17677-o ME LUC VILLIARD.

LIGUE DE BALLON VOLANT DES SPORTIFS DE LAVAL

Prenez avis que la corporation « LIGUE DE BALLON VOLANT DES SPORTIFS DE LAVAL » demandera

au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville de Laval, le 17 février 1982.

Pour la compagnie,
17701-o LINDA CUSSON ROBLIN.

LES PLACEMENTS MÉDOCK INC.
MEDOCK INVESTMENTS INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS MÉDOCK INC. — MEDOCK INVESTMENTS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 29 janvier 1982.

Le procureur de la compagnie,
17639-o DENIS GARIÉPY, *notaire.*

MEUBLES PAUL DUBOIS INC.

Prenez avis que la compagnie « MEUBLES PAUL DUBOIS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Warwick, le 13 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17625-o MICHEL LEMIRE & ASSOCIÉS.

G.H. MINIER & FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « G.H. MINIER & FILS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Alma, le 5 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
MORENCY, AUBIN, BANFORD,
17720-o PARADIS & DOLBEC.

MODES TROIKA LTÉE
TROIKA FASHIONS LTD.

Avis est donné que la compagnie « MODES TROIKA LTÉE — TROIKA FASHIONS LTD. », constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17637-o KAUFMAN, RESPITZ.

NEW-ORE HOLDINGS INC.

Prenez avis que « NEW-ORE HOLDINGS INC. », corporation incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 février 1982.

Le secrétaire,
17706-o SAMUEL RUBENSTEIN.

OUELLET ET FRÈRES (KAMOURASKA) INC.

Prenez avis que la compagnie « OUELLET ET FRÈRES (KAMOURASKA) INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Rivière-du-Loup, le 19 février 1982.

Le procureur de la compagnie,
17707-o RENÉ MICHEL OUELLET, *notaire.*

P.S. PROMOTION SERVICE LTD.

Avis est donné que la compagnie « P.S. PROMOTION SERVICE LTD. », constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17638-o KAUFMAN, RESPITZ.

POULIN & BRIAND

Prenez avis que la compagnie « POULIN & BRIAND » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Jonquière, le 3 février 1982.

Le procureur de la compagnie,
17659-o ME GHISLAIN GIRARD.

PRODUITS SANITAIRES VILLENEUVE INC.

Prenez avis que la compagnie « PRODUITS SANITAIRES VILLENEUVE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 29 janvier 1982.

Le président,
17702-o CAMILLE VILLENEUVE.

S. RATNER LTD.

Avis est donné que « S. RATNER LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17660-o MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

S. REINBLATT LTD.

Avis est donné que « S. REINBLATT LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17661-o MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

ROYMAC REALTY CO. LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « ROYMAC REALTY CO. LTD. », constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17640-o KAUFMAN, RESPITZ.

UNITRAC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « UNITRAC INC. », constituée en vertu de la 1re partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Sainte-Hénédine, comté de Dorchester, district de Beauce, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Marie de Beauce, le 22 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17708-o SYLVAIN, PARENT & GOBEIL.

VÊTEMENTS E. DORÉ INC.

Prenez avis que la compagnie « VÊTEMENTS E. DORÉ INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Tracy, le 16 février 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17654-o PÉPIN & LEBLANC, *notaires.*

YOUVILLE HOLDINGS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « YOUVILLE HOLDINGS INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 janvier 1982.

La secrétaire,
17732-o LILY BALIN.

Demande(s) à la Législature

Ville d'Anjou
(Projet de loi no 203)

Avis est, par les présentes, donné que ville d'Anjou s'adressera à l'Assemblée nationale, à sa présente ou à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte, et notamment pour:

1. Faire abroger pour ville d'Anjou les dispositions de la Loi sur les clubs de récréation (L.R.Q., c. C-23);

2. Corriger certaines limites territoriales entre ville d'Anjou et la ville de Montréal;

3. Faire disparaître une clause restrictive s'appliquant à toute subdivision ou toute partie non subdivisée des lots originaires 424 et 435 du cadastre officiel de la paroisse de Longue-Pointe;

4. Être autorisée à faire procéder à la destruction des dossiers terminés depuis plus de cinq (5) ans relatifs à des infractions aux Lois du Québec, aux règlements

municipaux, et à toutes autres législations en vigueur sur le territoire de la ville;

5. Obtenir un pouvoir spécial pour réglementer l'usage et l'utilisation des pistes cyclables dans la ville et pour permettre aux préposés de la ville à procéder à l'application de ce règlement;

6. Étendre la procédure du billet d'assignation et du paiement libératoire à toute infraction à tout règlement municipal et permettre aux préposés de la ville à procéder à l'application de ce règlement;

7. Obtenir des lettres patentes supplémentaires dans le but de modifier les lettres patentes originaires affectant la corporation connue et désignée de « Anjou 80 »;

8. Pour permettre à la corporation Anjou 80 de bénéficier de l'article 1658.22 du Code civil;

9. Permettre à la ville de réglementer ou prohiber le stationnement sur tout terrain ou dans un bâtiment destiné au stationnement après entente avec le propriétaire;

10. Modifier le paragraphe 2 de l'article 463 de la Loi sur les cités et villes pour que les frais encourus par la ville pour enlever ou faire enlever des nuisances constituent contre la propriété où elles étaient situées, une charge assimilée à la taxe foncière;

11. Astreindre à des règlements ceux qui gardent des chats et pour autoriser la destruction des chats trouvés et non réclamés;

12. Être autorisée à faire des règlements concernant les systèmes d'alarmes;

13. Obliger tout entrepreneur en construction exerçant dans la ville à être accrédité par un organisme provincial;

14. Être autorisée à procéder à la conclusion d'une convention d'entraide mutuelle relative à la protection-incendie avec les villes de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles et avec les sociétés pétrolières opérant sur le territoire de cesdites municipalités.

15. Détenir et posséder des actions et en disposer, dans le capital social de la Compagnie Falcon Promotions Ltd;

16. Autoriser la corporation « Anjou 80 » à acquérir, posséder et disposer d'un emplacement situé dans la paroisse de Saint-Boniface-de-Shawinigan, comté de Saint-Maurice.

Et pour toutes autres fins.

Ville d'Anjou, le 1er février 1982.

Le greffier,
17543-9-4-o MAURICE LÉTOURNEAU.

Ville de Grand-Mère

La ville de Grand-Mère donne avis qu'elle déposera au secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi privée pour demander à cette Assemblée de modifier sa charte et de lui accorder des pouvoirs sur les objets suivants:

1. Création d'un fonds spécial et dépôt dans ce fonds du montant du prix de vente du système municipal de distribution d'énergie électrique à Hydro-Québec;

2. Administration temporaire, conjointement avec la cité de Shawinigan, la ville de Shawinigan-Sud et le village de Saint-Georges, comté de Champlain, d'un système de transport public;

3. Rémunération du maire suppléant;

4. Montant des amendes pour infraction aux règlements de la ville;

5. Obligation pour les corporations, les sociétés et certaines catégories de personnes de se nommer une personne physique comme agent pour fins municipales;

6. Réglementation pour fins de protection incendie et autres, du stationnement des véhicules automobiles sur les terrains privés;

7. Pouvoirs de certains employés de la ville relativement aux infractions aux règlements municipaux;

8. Modification ou abrogation des dispositions législatives régissant la ville et devenues inopérates;

9. Protection du lac des Piles;

10. Garantie à exiger avant l'exécution de travaux ou la modification de règlements;

11. Tous autres objets nécessaires ou utiles pour la bonne administration de la ville.

Grand-Mère, le 23 février 1982.

Le procureur de la ville de Grand-Mère,
17750-10-4-o CONRAD DELISLE, *avocat*.

Ville de Vanier

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Vanier s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou prochaine séance, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte:

1. Pour que le Conseil de ville se compose d'un maire et de six (6) conseillers au lieu d'un maire et de sept (7) conseillers et cela à compter de toute élection générale suivant l'entrée en vigueur de la loi.

2. Pour obtenir des pouvoirs accrus en ce qui concerne les jeux et arcades de jeux notamment pour:

a) permettre moyennant un permis, réglementer ou prohiber dans les limites de la municipalité, les jeux de boules, les jeux électroniques, les jeux de billard, poule, trou-madame, quilles, bagatelle, les salles de tir et les arcades de jeux.

b) imposer et prélever des droits et taxes par permis ou autrement sur chaque machine à boule, jeu électronique ou appareil de jeu opéré ou exploité dans les limites de la municipalité pour en tirer un revenu.

Ces droits ou taxes seront payables par le locateur, le locataire ou l'exploitant du jeu ou de son propriétaire et même de son acquéreur subséquent. Ils pourront être réclamés en entier de tout colocateur, colocataire, coexploitant ou associé, ou du copropriétaire.

Ces droits ou taxes seront annuels, pour la période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année et recouvrables avec dépens selon les articles 5.06 et suivants ou 5.09 et suivants de la Loi sur les cités et villes.

3. Pour obtenir des pouvoirs accrus en ce qui concerne les chiens, chats et autres animaux notamment pour:

a) réglementer ou prohiber la garde des animaux ou de certaines catégories d'animaux et limiter le nombre de tels animaux qu'une personne peut garder dans ou sur un immeuble;

b) exiger du propriétaire ou gardien de tels animaux une licence;

c) empêcher ces animaux d'errer dans la ville et en autoriser l'élimination d'une manière sommaire ou la mise à l'enclos public, que celui-ci soit situé à l'intérieur ou à l'extérieur des limites de la municipalité, et la vente de ces animaux au profit de la ville ou de toute société ou personne que celle-ci peut désigner;

d) obliger le propriétaire ou gardien de tels animaux à en enlever les excréments tant sur la propriété publique que privée et pour déterminer la façon d'en disposer; pour l'obliger à se munir en tout temps des instruments nécessaires à cette fin;

e) obliger tout gardien à tenir son chien ou chat au moyen d'une laisse lorsqu'il circule avec l'animal dans les rues, ruelles ou places publiques et spécifier des normes pour cette laisse;

f) faire museler les chiens et astreindre à des règlements ceux qui gardent des chiens;

g) interdir à tout chien ou chat, l'accès aux parcs et terrains de jeux publics ainsi qu'aux propriétés privées sans la permission du propriétaire;

h) ordonner l'examen par un vétérinaire, aux frais du gardien de l'animal, de tout animal qui mord quelque personne que ce soit ou qui cause des blessures corporelles à autrui, suivant l'ordre de toute personne chargée d'appliquer le règlement; pour autoriser la destruction par une mode sommaire d'un animal dangereux, vicieux ou féroce ou mordant ou attaquant les passants;

i) permettre à la ville par résolution et pour une période qu'elle indique dans la résolution d'imposer lorsqu'elle a des motifs de croire qu'une explosion de rage ou d'une autre maladie transmissible met en danger la santé publique, des mesures prophylactiques ou antirabiques qu'elle juge nécessaire pour prévenir une épidémie et établir des postes de quarantaine et des cliniques de vaccination, que ces postes ou cliniques soient situés à l'intérieur ou à l'extérieur des limites de la municipalité;

j) réglementer ou prohiber les chenils et exiger du propriétaire ou de l'exploitant d'un chenil un permis; pour imposer aux propriétaires ou exploitants d'un chenil, des normes d'hygiène et de salubrité relativement à la vente et à la garde de certains animaux;

k) permettre des dérogations au règlement adopté suivant la présente section pour les aveugles et les chiens guides accompagnant un aveugle;

l) permettre à la ville de conclure des ententes avec toute personne ou organisme autorisant telle personne ou organisme à percevoir le coût des licences d'animaux et à appliquer tout règlement municipal concernant ces derniers. À cette fin, les personnes ou organismes avec lesquels le Conseil conclut une entente et leurs employés, le cas échéant, sont réputés être des fonctionnaires municipaux;

m) permettre au Conseil, par résolution, de fixer ou déterminer:

i) la ou les personnes des différents services de la ville ou d'autres organismes publics ou privés qui sont autorisés à appliquer un règlement adopté en vertu de la présente section de l'article 412;

ii) la ou les personnes autres que le trésorier, qui sont autorisées à émettre les licences de chiens ainsi que le prix de cette licence;

iii) les frais de capture et de garde d'un animal errant ou mis à l'enclos public.

4. Pour réglementer ou prohiber le stationnement sur les terrains propriété de la ville ainsi que sur tout terrain ou dans tout bâtiment destinés au stationnement, après entente avec le propriétaire.

Et pour toutes autres fins.

Ville de Vanier, le 16 février 1982.

L'assistant-greffier,
17576-9-4-o PIERRE ROUSSEAU, *avocat.*

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Le directeur général du financement des partis politiques donne les avis suivants, conformément à la Loi régissant le financement des partis politiques (L.R.Q., c. F-2).

Sommaire du rapport de dépenses électorales des élections générales du 13 avril 1981 (article 113 de la loi)

Parti aurorisé	Location de locaux	Services	Frais de voyages et de repas	Articles fournis	Publicité	Dépenses électorales déclarées	Montant maximal permis	Créances contestées
Parti communiste du Québec Signé: Diego Bronzati, agent officiel	25,00	3,30	—	—	6 908,28	6 936,58	83 159,25	—
Le Parti communiste ouvrier (Qué) Signé: Brigitte Leblanc, agente officielle	941,00	2 393,24	—	1 772,52	9 217,33	14 324,09	297 163,75	—
Parti Crédit social uni (Québec) United Social Credit Signé: Aline R. Poulin, agente officielle	60,00	344,36	—	82,55	459,13	946,04	146 847,75	—
Freedom of Choice Party Parti de la Liberté de choix Signé: John A. Dicker, agent officiel	—	721,77	—	67,13	14 496,00	15 284,90	102 593,25	—
Parti démocrate-créditiste Signé: Guy Jean, agent officiel	—	—	—	—	—	—	—	—
Parti des Travailleurs du Québec Signé: Francine Rousseau, agente officielle	—	3,73	—	—	65,22	68,95	87 408,50	—
Parti libéral du Québec Québec Liberal Party Signé: Jean-Pierre Roy, agent officiel	6 979,16	122 684,78	27 814,13	106 987,54	798 095,18	1 062 560,79	1 079 222,25	—
Parti national populaire Signé: Martin Rodrigue, agent officiel	—	—	—	—	—	—	—	—
Parti québécois Signé: Jean-Pierre Nepveu, agent officiel	23 214,42	147 344,82	46 226,54	41 073,64	791 279,20	1 049 138,62	1 079 222,25	—
Union Nationale Signé: Reynald Brochu, agent officiel	25,00	15 698,87	40 814,80	18 263,75	27 899,08	102 651,50	1 072 423,00	—
Parti libertarien Libertarian Party Signé: Monty Eisenberg, agent officiel	—	—	—	—	—	—	90 467,50	—
Parti marxiste-léniniste (Québec) Signé: Serge Lafortune, agent officiel	300,00	40,00	—	—	—	340,00	361 194,25	—
Parti national social chrétien Signé: Marcel Raymond, agent officiel	—	—	—	559,64	412,82	972,46	—	—
Totaux	31 544,58	289 234,87	114 855,47	168 756,77	1 648 832,24	2 253 223,93	4 399 701,75	—

17662-o

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Association coopérative régionale Co-op-Habitat du Québec métropolitain
(*Loi sur les associations coopératives*)

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative « Association coopérative régionale Co-op-Habitat du Québec métropolitain » tenue le 26 novembre 1981, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Maurice Boulanger soit nommé liquidateur.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
17734-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Cabaret L'Odyssée Inc.

Avis est donné que la corporation « Cabaret L'Odyssée Inc. », constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies par lettres patentes en date du 11 octobre 1977, avec siège social au 6411, boulevard Gouin ouest, Montréal, a été dissoute le 15 février 1982 en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
17620-o 1507-5203

Coopérative de loisirs de plein air La Batarde-sur-Chaudière
(*Loi sur les associations coopératives*)

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative « Coopérative de loisirs de plein air La Batarde-sur-Chaudière » tenue le 20 décembre 1981, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Michel Dessureault soit nommé liquidateur.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
17735-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement du Québec

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) édicte que le gouvernement peut, sur requête du conseil de toute corporation de cité ou ville, même si elle n'est pas régie par ladite loi, octroyer des lettres patentes pour changer son nom;

ATTENDU QUE le Conseil de la cité de Montmagny, par sa requête datée du 8 octobre 1981, demande que des lettres patentes soient émises en sa faveur à l'effet de changer son nom en celui de « ville de Montmagny »;

ATTENDU QUE toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable;

ATTENDU QU'il est opportun de se rendre à cette demande;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 228-82 du 8 février 1982, Nous accordons la requête du Conseil de la cité de Montmagny, datée du 8 octobre 1981, et Nous déclarons et ordonnons, par les présentes, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales:

QUE le nom de la cité de Montmagny soit changé en celui de « ville de Montmagny ».

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce huitième jour de février, en l'année mil neuf cent quatre-vingt-deux de l'ère chrétienne et de Notre Règne la trente et unième.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1543
Folio: 19

Avis est donné conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) que la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes ci-dessus est celle de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
17674-o PATRICK KENNIFF.

Énergie et Ressources

Cadastres

Village d'Asbestos

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 3-157, 26-103 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 janvier 1982.

Remplacer: une partie des lots 3-4, 3-8, 3-9, 3-14, 3-15, 3-18, 3-19, 3-25, 3-28, 3-35, 3-38, 3-52, 3-69, 3-78, 3-93 à 3-98, 3-98-1, 3-98-2, 3-99, 3-99-1, 3-152, 3-153, 3-155, 26-96, 26-99 et 26-101 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 janvier 1982.

Cadastre: Asbestos, village d'
Division d'enregistrement: Richmond
Municipalité: la ville d'Asbestos

Québec, le 3 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 243910

Paroisse de Beauport

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 432-66 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 janvier 1982.

Remplacer: les lots 432-34-1, 432-36-1, 432-36-2, 432-37-1, 432-37-2, 432-35 à 432-38 et une partie des lots 432-34-2, 432-34 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 janvier 1982.

Cadastre: Beauport, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Beauport

Québec, le 27 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 244493

Paroisse de Cap-de-la-Madeleine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 410-79 et 410-80 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 février 1982.

Remplacer: les lots 410-13-1, 410-13-2 et une partie des lots 410-13 et 410-40 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 février 1982.

Cadastre: Cap-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Champlain
Municipalité: la ville de Cap-de-la-Madeleine

Québec, le 10 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 240403

Paroisse de Charlesbourg

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1076-40 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 février 1982.

Remplacer: une partie des lots 1076-37, 1076-37-2, 1076-38, 1076-38-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 février 1982.

Cadastre: Charlesbourg, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 9 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244787

Village de Côte-Saint-Louis

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 368 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 janvier 1982.

Annuler: une partie des lots 12-1-52, 12-1 et 12 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 janvier 1982.

Cadastre: Côte-Saint-Louis, village de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 11 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091954

Canton de Grandison

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 31-42, rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Remplacer: les lots 31-1 à 31-9, 31-17 à 31-23 et une partie du lot 31-16, rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Cadastre: Grandison, canton de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Mont-Tremblant

Québec, le 8 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091578

Canton de Grantham

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 2-56, 2-59, 2-65, 2-66, 5-16 et une partie des lots 2-57, 2-64 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 janvier 1982.

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Grantham-Ouest

Québec, le 29 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244580

Paroisse de l'Île-Bizard

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 86-204 et 86-205 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 janvier 1982.

Remplacer: les lots 86-161 et 86-162 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 janvier 1982.

Cadastre: Île-Bizard, paroisse de l'
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard

Québec, le 11 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091665

Paroisse de l'Île-Bizard

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 89-169, 89-203, 89-214, 89-215, 89-217 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Ajouter: les lots 88-305 à 88-353, 89-216, 89-218 à 89-220 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 88-2 à 88-6, 88-23 à 88-34, 88-39 à 88-43, 88-46 à 88-56, 88-58, 88-59, 88-139 à 88-141, 88-143, 88-187 à 88-189, 89-34 à 89-40 et une partie des lots 88-134 et 88-144 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Annuler: la partie restante du lot 88-144 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Île-Bizard, paroisse de l'
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 090896

Paroisse de Lachenaie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 190-121 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Remplacer: le lot 190-34 et une partie du lot 190-35 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Cadastre: Lachenaie, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Lachenaie

Québec, le 2 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091614

Paroisse de Lachine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 866-257 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 décembre 1981.

Remplacer: les lots 866-193-4, 866-193-5, 866-197-1 et une partie des lots 866-193 et 866-197 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 décembre 1981.

Cadastre: Lachine, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Dorval

Québec, le 15 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091399

Paroisse de L'Assomption

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 151-6 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 151-3 et 151-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: L'Assomption, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de L'Assomption

Québec, le 27 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091382

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 429-1723 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: le lot 429-1521 et une partie du lot 429-1706 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du

Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Anjou

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091640

Paroisse de Longue-Pointe

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 5-392 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Ajouter: le lot 5-393 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: une partie du lot 5-330 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Longue-Pointe, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091635

Canton de Maria

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 83, rang I, partie est, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Remplacer: le lot 80-13, une partie des lots 47 et 48 b-1 et 80, rang I, partie est, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Cadastre: Maria, caton de
Division d'enregistrement: Bonaventure no 2
Municipalité: Maria

Québec, le 3 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 244125

Canton de McKenzie

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie des lots D-100, D-1255, bloc D, E-28, bloc E, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 février 1982.

Cadastre: McKenzie, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Ouest
Municipalité: la ville de Chibougamau

Québec, le 10 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 244706

Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1629 à 1635 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 janvier 1982.

Annuler: les lots 911 à 913, 931 et 932 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 janvier 1982.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Sainte-Marie)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 089454

Municipalité de la paroisse de Montréal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 109-789 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 janvier 1982.

Remplacer: les lots 109-424, 109-425 une partie du lot 109-426 et la partie restante du lot 109-423 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 janvier 1982.

Cadastre: Montréal, municipalité de la paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Côte-Saint-Luc

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091422

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 33-177, 33-178 et 33-179 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Remplacer: les lots 33-64, 33-65 33-66 et 33-67 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 2 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091198

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 69-329 à 69-336 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 69-313 à 69-318, 69-321 à 69-324 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 27 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091196

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 60-169 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er février 1982.

Remplacer: le lot 60-139-3 et une partie du lot 60-139 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er février 1982.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 3 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091171

Paroisse de Notre-Dame-du-Lac-Témiscouata

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 84-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Notre-Dame-du-Lac-Témiscouata, paroisse de
Division d'enregistrement: Témiscouata
Municipalité: la ville de Notre-Dame-du-Lac

Québec, le 29 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 244758

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 191A-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 10 février 1982.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: village de Neuville

Québec, le 11 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244940

Paroisse de Pointe-Claire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 27-261 et 27-262 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 27-214 et 27-215 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Beaconsfield

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091629

Paroisse de Pointe-Claire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 152-93 à 152-142 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 janvier 1982.

Remplacer: les lots 152-1 à 152-4 et 152-10 à 152-54 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 janvier 1982.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Kirkland

Québec, le 11 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091863

Paroisse de Pointe-Claire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 170-224 à 170-226 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 170-102 à 170-105 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Kirkland

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091366

Cité de Québec (quartier Saint-Pierre)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 4557-202, 4557-203 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 février 1982.

Remplacer: le lot 4557-201, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 février 1982.

Cadastre: Québec, cité de (quartier Saint-Pierre)
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 9 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244927

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 130-109 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 130-9-6, 130-13-10, 130-104 et une partie des lots 130-9, 130-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091638

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 130-13-18 à 130-13-29 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 130-13-2 à 130-13-8 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091637

Paroisse de Rivière-des-Prairies

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 130-105 à 130-108 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 130-58-11 à 130-58-15 et une partie du lot 130-58 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Rivière-des-Prairies, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091560

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 79, rang XI, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Remplacer: une partie du lot 5, rang XI, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Adèle-d'Abercrombie, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Adèle

Québec, le 8 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091313

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 43, rang X, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Remplacer: une partie du lot 11A, rang X, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Adèle-d'Abercrombie, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Adèle

Québec, le 29 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091263

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 6A-28, 6B-10 à 6B-19, rang XI, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Remplacer: le lot 6B-8-11 et une partie des lots 6B-8-8 à 6B-8-10, 6A-24, 6B-8, rang XI, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Adèle-d'Abercrombie, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Adèle

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 090444

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 77, rang XI, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Remplacer: les lots 6A-19, 6A-20 et une partie du lot 6A, rang XI, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Adèle-d'Abercrombie, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonnne
Municipalité: la ville de Sainte-Adèle

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 090348

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 78, rang XI, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions des articles 2174*b* du Code civil et 7 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1) dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Remplacer: une partie des lots 6B-8-9, 6B-8-10, 6B-8 et 6B, rang XI, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Adèle-d'Abercrombie, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Adèle

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 090347

Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 58-81, rang III, canton de Beresford en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Remplacer: une partie du lot 58-1 rang III canton de Beresford, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Agathe-des-Monts, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Québec, le 29 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 090929

Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 17-34, rang IV, canton de Beresford en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 janvier 1982.

Remplacer: une partie des lots 17-20 à 17-23, 17-25 rang IV, canton de Beresford en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Agathe-des-Monts, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 090446

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 485-80, 485-81, 485-83 à 485-86 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 février 1982.

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 9 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 245077

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1046-54 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 février 1982.

Remplacer: une partie des lots 1046-3, 1046-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 février 1982.

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la cité de Loretteville

Québec, le 5 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244336

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 135-554, 135-555 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er février 1982.

Remplacer: les lots 135-3, 135-4, 135-5, 135-6, 135-7 et une partie du lot 135-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er février 1982.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 10 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244728

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 132-217 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er février 1982.

Remplacer: les lots 132-160 à 132-162 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er février 1982.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 10 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244462

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 147-629 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Remplacer: les lots 147-102 à 147-119, 147-119-1 à 147-119-15, 147-120 à 147-136, 147-136-1 à 147-136-5, 147-137 à 147-144 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 3 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244087

Paroisse de Sainte-Catherine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 866 à 868 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 février 1982.

Remplacer: une partie des lots 101 à 103 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 février 1982.

Cadastre: Sainte-Catherine, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: la paroisse de Sainte-Catherine

Québec, le 10 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244272

Paroisse de Sainte-Dorothée

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 243-203 à 243-215 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Remplacer: une partie du lot 243-200 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Dorothée, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 4 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091676

Paroisse de Sainte-Dorothée

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 228-53 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Remplacer: une partie du lot 228-37 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Dorothée, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 3 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091663

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 292-247 à 292-250 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 janvier 1982.

Remplacer: le lot 292-206 et partie des lots 292-204, 292-205 et 292-207 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 2 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091278

Paroisse de Sainte-Geneviève

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 37-668 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 janvier 1982.

Remplacer: les lots 37-95 et 37-96 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Geneviève, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pierrefonds

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091438

Paroisse de Sainte-Geneviève

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 49-67 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 49-45, 49-46-2 et une partie du lot 49-46 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Geneviève, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Roxboro

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 089902

Village de Sainte-Geneviève

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 146-12 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: le lot 146-10 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Geneviève, village de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Sainte-Geneviève

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091542

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 482-401 à 482-403 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Remplacer: les lots 482-393 à 482-395 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 2 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091688

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 802-408 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Remplacer: le lot 802-323 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 2 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091656

Paroisse de Saint-Hippolyte

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 19B-56 et 19B-57, rang II, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 octobre 1981.

Remplacer: les lots 19B-6, 19B-49 et 19B-50, rang II, canton d'Abercrombie en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 octobre 1981.

Cadastre: Saint-Hippolyte, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Saint-Hippolyte

Québec, le 8 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 090737

Paroisse de Saint-Jean

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 203-4 à 203-7, 203-11 à 203-25, 203-28 à 203-293 et une partie des lots 203-3, 203-8, 203-10, 203-26, 203-27 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Jean, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 245045

Paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 207-439 et 207-440 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 janvier 1982.

Remplacer: les lots 207-24 à 207-26 et une partie des lots 207-22, 207-23 et 207-27 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil
Municipalité: la ville de Île-Perrot

Québec, le 2 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091512

Paroisse de Saint-Jérôme

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 232-347 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 octobre 1981.

Remplacer: une partie des lots 232-24, 232-25, 232-26 et 232-27 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du

Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 octobre 1981.

Cadastre: Saint-Jérôme, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: village de Lafontaine

Québec, le 9 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 090963

Paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 280-158 et 280-159 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Remplacer: les lots 280-10 à 280-12 et une partie des lots 280-7 à 280-9, 280-148A et 280-149 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Joachim-de-Châteauguay, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Châteauguay

Québec, le 2 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 089223

Paroisse de Sainte-Julie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 141-7 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 février 1982.

Remplacer: les lots 141-2, 141-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 février 1982.

Cadastre: Sainte-Julie, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: la ville de Sainte-Julie

Québec, le 8 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244699

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 97-232-9 à 97-232-12 et 103-107-52 à 103-107-67 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 97-232-2 à 97-232-6 et 103-107-32 à 103-107-51 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091664

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 87-868, 87-869, 88-428 et 88-429 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 janvier 1982.

Remplacer: la partie restante des lots 87-859 et 88-412 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091570

Paroisse de Saint-Laurent

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 83-466 à 83-469 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 83-451, 83-456 à 83-460 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Laurent, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Laurent

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091546

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 11-356 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 11-288 et 11-289 et une partie du lot 11-282 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Louis-de-Terrebonne, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Bois-des-Filion

Québec, le 8 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091596

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 125-266 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: le lot 125-117 et une partie du lot 125-118 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Louis-de-Terrebonne, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Terrebonne

Québec, le 8 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091587

Paroisse de Sainte-Marguerite

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 24-67 (rue), rang VII, canton de Wexford en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Marguerite, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091440

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 294-37 et 294-38 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 janvier 1982.

Remplacer: les lots 294-22 et 294-23 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 27 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091571

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 55-2-37, 57-2-19 et la partie restante des lots 52-2-24, 55-2-25, 56-2-3, 57-2-15, 57-2-17, 57-2-20 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 3 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 090533

Paroisse de Saint-Maurice

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 499-16 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 février 1982.

Remplacer: les lots 499-2, 499-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 février 1982.

Cadastre: Saint-Maurice, paroisse de
Division d'enregistrement: Champlain
Municipalité: la paroisse de Saint-Louis-de-France

Québec, le 8 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 244409

Paroisse de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 65-18 à 65-21, 69-B-3 à 69-B-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup, paroisse de
Division d'enregistrement: Témiscouata
Municipalité: la paroisse de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup

Québec, le 3 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 244883

Paroisse de Saint-Paul-l'Ermite

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 58-195 et 58-196 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 58-85 et 58-86 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Paul-l'Ermite, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Charlemagne

Québec, le 27 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091573

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 165-111 et 165-112 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Remplacer: les lots 165-53 à 165-55 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 3 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091721

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 62-147 à 62-149 et 63-197 à 63-201 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Remplacer: les lots 62-123, 63-145 et 63-146 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 3 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091727

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 231-65 et 231-66 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: les lots 231-57 et 231-58 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Thérèse

Québec, le 8 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091576

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 172-13 et 173-9 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Remplacer: les lots 172-9, 172-10, 173-2, 173-3, 173-8 et une partie du lot 172-11 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Boisbriand

Québec, le 8 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091606

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 249-481 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er février 1982.

Remplacer: le lot 249-32 et une partie du lot 249-33 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er février 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Blainville

Québec, le 8 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17682-o 091696

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 943-373 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 janvier 1982.

Remplacer: les lots 943-217, 943-220 et une partie des lots 943-221 et 943-222 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Boisbriand

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091226

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 88-393 et 88-394 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 janvier 1982.

Remplacer: les lots 88-364-1, 88-365-1, 88-365-2, 88-365, 88-366, 88-367-2 et la partie restante des lots 88-364 et 88-367 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Boisbriand

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091317

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 943-374 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 janvier 1982.

Remplacer: les lots 943-288 à 943-294 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Boisbriand

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091452

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 79-31-86 et 82-357 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 octobre 1981.

Remplacer: 79-31-81, 79-31-82, 82-336 et 82-337 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 octobre 1981.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Boisbriand

Québec, le 8 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 090853

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 269-557 à 269-562 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 janvier 1982.

Remplacer: les lots 269-126 à 269-129 et une partie des lots 269-120 à 269-125 et 269-130 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 janvier 1982.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 28 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 091641

Canton de Simpson

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 15A-102 rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 février 1982.

Remplacer: les lots 15A-18, 15A-19 rang II, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 février 1982.

Cadastre: Simpson, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: cantons unis de Wendover et Simpson

Québec, le 10 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244076

Canton de Templeton

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 26, rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Remplacer: le lot 19a-201 et une partie des lots 19b-146, 19a et 19b, rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Cadastre: Templeton, canton de
Division d'enregistrement: Hull
Municipalité: la ville de Gatineau

Québec, le 2 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244011

Paroisse de Trois-Rivières

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 155-16, 157-42 et une partie du lot 157-41 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Cadastre: Trois-Rivières, paroisse de
Division d'enregistrement: Trois-Rivières
Municipalité: la ville de Trois-Rivières-Ouest

Québec, le 2 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244875

Paroisse de Trois-Rivières

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 193-185 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Remplacer: le lot 193-8 et une partie du lot 193-7 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 janvier 1982.

Cadastre: Trois-Rivières, paroisse de
Division d'enregistrement: Trois-Rivières
Municipalité: la ville de Trois-Rivières

Québec, le 2 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244604

Canton de Wendover

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 43-3, rang III en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Remplacer: une partie du lot 43-2, rang III en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 janvier 1982.

Cadastre: Wendover, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: cantons unis de Wendover et Simpson

Québec, le 2 février 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17682-o 244540

Institutions financières et Coopératives

Assurances — Loi sur les

Alumnae Mutual Benefit Association of the Montréal General Hospital School of Nursing
La Société de Secours Mutuels de l'Amicale de l'école d'infirmières de l'Hôpital Général de Montréal
(Francisation de la dénomination sociale)

Avis est, par les présentes, donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement spécial de la Société, adopté le 16 février 1981 par le vote d'au moins les deux tiers des membres présents à une assemblée générale spéciale convoquée à cette fin, et prévoyant la francisation de la dénomination sociale de la Société. La dénomination sociale devient: « La Société de Secours Mutuels de l'Amicale de l'école d'infirmières de l'Hôpital Général de Montréal », et sa version anglaise: « Alumnae Mutual Benefit Association of the Montréal General Hospital School of Nursing ».

Québec, le 15 février 1982.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
17620-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

North End Wilkomirer Hebrew Sick Benefit Association
Association Hébraïque Wilkomirer
(Francisation de la dénomination sociale)

Avis est, par les présentes, donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement spécial de la Société, adopté le 18 septembre 1981 par le vote d'au moins les deux tiers des membres présents à une assemblée générale spéciale convoquée à cette fin et prévoyant la francisation de la dénomination sociale de la Société. La dénomination sociale devient: « Association Hébraïque Wilkomirer ».

Québec, le 15 février 1982.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
17620-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Hebrew Sick Benefit Association of Montréal
Société de Secours Mutuels Hébraïque H.S.B. de Montréal
(Francisation de la dénomination sociale)

Avis est, par les présentes, donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement spécial de la Société, adopté le 25 octobre 1981 par le vote d'au moins les deux tiers des membres présents à une assemblée générale spéciale convoquée à cette fin et prévoyant la francisation de la dénomination sociale de la Société. La dénomination sociale devient: « Société de Secours Mutuels Hébraïque H.S.B. de Montréal ».

Québec, le 15 février 1982.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
17620-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Société mutuelle d'assurance contre l'incendie du Coeur du Québec
et
Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de l'Union Québécoise

Prenez avis que « Société mutuelle d'assurance contre l'incendie du Coeur du Québec », corps politique légalement constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Saint-Grégoire, comté de Nicolet et « Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de l'Union Québécoise », corps politique légalement constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Louiseville, comté de Maskinongé, ont arrêté entre elles une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous le nom et raison sociale de « l'Union Québécoise, Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie » et ont respectivement fait approuver telle convention lors d'une assemblée générale spéciale de leurs membres aux dates ci-après indiquées: « Société mutuelle d'assurance contre l'incendie du Coeur du Québec »: date de l'assemblée du Conseil d'administration, le 5 novembre 1981. Date de l'assemblée générale spéciale, le 7 décembre 1981.

« Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de l'Union Québécoise »: date de l'assemblée du Conseil d'administration, le 4 novembre 1981. Date de l'assemblée générale spéciale, le 8 décembre 1981.

Le tout, suivant les dispositions de la Loi sur les assurances, (L.R.Q., c. A-32).

Les deux (2) sociétés mutuelles d'assurance contre l'incendie susdites ont l'intention de demander, par

requête commune adressée au ministre des Institutions financières et Coopératives, de confirmer ladite convention.

Louiseville, le 14 décembre 1981.

La secrétaire de la « Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de l'Union Québécoise »,
HÉLÈNE TRAHAN.

Le secrétaire de la « Société mutuelle d'assurance contre l'incendie du Coeur du Québec »,
17582-9-4-o GILLES PROULX.

Transports

Transport régional du Saguenay Inc.

Avis est donné que, sur la proposition du ministre des Transports, le gouvernement en vertu de l'article 60 de la Loi sur les corporations municipales et intermunicipales de transport (L.R.Q., c. C-70), a adopté le Décret 82-82 du 13 janvier 1982, par lequel il a décrété l'annulation des lettres patentes suivantes:

« Lettres patentes constituant en corporation la compagnie Transport régional du Saguenay Inc. émises le 25 février 1965, sous le libro 1264, folio 92 des archives du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. »

Ce décret prévoit que cette annulation des lettres patentes prend effet à compter de la présente publication.

Le ministre des Transports,
17719-o MICHEL CLAIR.

Office de la langue française

Avis de normalisation

Conformément à l'article 118 de la Charte de la langue française, l'emploi des termes et expressions normalisés par l'Office de la langue française devient obligatoire dans les textes et documents émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation ainsi que dans l'affichage public.

Avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 5 février 1982, a normalisé les termes français et les définitions qui suivent:

Commission de terminologie des affaires sociales

agrément, n.m. Approbation ou reconnaissance officielle donnée par le ministre des Affaires sociales aux organismes dont il est responsable. Anglais: **accreditation**. Domaine: affaires sociales.

centre d'accueil, n.m. Établissement destiné à recevoir des personnes qui, en raison de leur âge, de leur état physique ou psychosocial, ont besoin d'être traitées ou gardées en résidence protégée. Anglais: **reception centre**. Domaine: affaires sociales.

famille d'accueil, n.f. Famille qui prend charge d'une ou de plusieurs personnes, enfants ou adultes, qui lui sont confiées par un centre de services sociaux et dont le nombre est fixé par la loi. Anglais: **foster family**. Domaine: affaires sociales.

pensionnaire, n. Personne logée et nourrie dans certains établissements publics ou privés, où elle peut recevoir des soins et des services. Anglais: **resident**. Domaine: affaires sociales.

usager, ère, n. Personne qui a recours à un service public ou qui emprunte le domaine public et plus particulièrement les services sociaux et les services de santé. Anglais: **user**. Domaine: affaires sociales.

Le secrétaire,
PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Avis de recommandation

Conformément à l'article 116 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 5 février 1982, a recommandé les termes français et les définitions qui suivent:

Onomastique

gentilé, n.m. (prononciation: gen-ti-lé). Dénomination des habitants par rapport au lieu où ils habitent (continent, pays, région, ville, village, quartier, paroisse, etc.).

Note. — *Québécois, Jeannois* et *Trifluviens* constituent les gentilés respectifs des habitants du Québec, du Lac-Saint-Jean et de Trois-Rivières.

Commerce

animalerie, n.f. Magasin se spécialisant dans la vente de petits animaux et d'articles les concernant. Anglais: **pet shop.**

auto-école, n.f. (syn.: **école de conduite [automobile]**, n.f.). Établissement où l'on enseigne la conduite automobile en vue de l'obtention du permis de conduire. Anglais: **driving school**.

Note. — Pluriel: **auto-écoles, écoles de conduite [automobile]**.

magasin de rabais, n.m. (syn.: **[magasin] minimarge**, n.m.). Magasin de vente au détail pratiquant une politique systématique et généralisée de vente à profits réduits. Anglais: **discount store.**

magasin de tabac, n.m. (syn.: **tabac**, n.m., **tabagie**, n.f. [régionalisme]). Établissement où l'on vend principalement du tabac, des cigarettes et des articles de fumeurs.

marchand, e de tabac, n. Personne qui exploite un magasin de tabac. Anglais: **tobacconist**.

salle de quilles, n.f. Établissement où l'on joue aux quilles. Anglais: **bowling, bowling alleys, bowling lanes**.

Loisirs

jeu de quilles, n.m. (syn.: **quilles**, n.f.pl.). Anglais: **bowling**.

Commission de terminologie des affaires sociales

équipe de soins primaires, n.f. (syn.: **équipe de premier recours**, n.f.). Groupe de personnes de professions diverses (médicales, paramédicales ou autres) qui dispensent, dans un cadre donné, des soins de santé généraux aux individus et aux familles. Anglais: **primary (health) care team**. Domaine: affaires sociales.

Le secrétaire,
17698-o PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Protection du territoire agricole — Loi sur la

Municipalité de Baie-des-Sables
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Baie-des-Sables (SD), comté de Matane, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 234-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Causapscal
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Causapscal, de la municipalité régionale de comté de Matapédia, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 235-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité d'Entrelacs
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale d'Entrelacs (SD), comté de Montcalm, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 242-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Grande-Cascapédia
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Grande-Cascapédia (SD), de la municipalité régionale de comté de Bonaventure, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 236-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Hope
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale du canton de Hope, de la municipalité régionale de comté de Bonaventure, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 243-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Lac-au-Saumon
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Lac-au-Saumon, de la municipalité régionale de comté de Matapédia, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 237-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Lac-Delage
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de la ville de Lac-Delage, de la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 242-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Lac-Paré
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de la paroisse de Lac-Paré, comté de Montcalm, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 243-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Lac-Saint-Charles
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de Lac-Saint-Charles (SD), comté de Québec, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 242-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Lac-Sergent
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de la ville de Lac-Sergent, comté de Portneuf, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 242-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Les Boules
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de Les Boules (SD), comté de Matane, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 238-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Murdochville
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de la ville de Murdochville, comté de Gaspé-Ouest, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 243-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de Notre-Dame-de-la-Merci (SD), comté de Montcalm, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 242-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Alphonse-de-Rodriguez
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Alphonse-de-Rodriguez, comté de Joliette, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 242-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Catherine
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Catherine, de la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 239-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Côme
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Côme, comté de Joliette, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 242-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Donat
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de Saint-Donat (SD), comté de Montcalm, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 242-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, de la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 242-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la

publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Saint-Émile
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale du village de Saint-Émile, comté de Québec, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 242-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Saint-Gabriel
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de la ville de Saint-Gabriel, comté de Berthier, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 244-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Léandre
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Léandre, de la municipalité régionale de comté de Matane, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 240-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine (SD), de la municipalité régionale de comté de Denis-Riverin, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 243-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de Saint-Maxime-du-Mont-Louis (SD), de la municipalité régionale de comté de Denis-Riverin, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 243-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de Saint-Michel-des-Saints (SD), comté de Berthier, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 244-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Saint-Noël
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant le plan de la zone agricole de la corporation municipale du village de Saint-Noël, de la municipalité régionale de comté de Matapédia, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 241-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Sainte-Paule
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de Sainte-Paule (SD), comté de Matane, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 244-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Saint-Raymond
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de la ville de Saint-Raymond, comté de Portneuf, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro*Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Municipalité de Shannon
Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c. P-41.1, a. 53), le décret approuvant la zone agricole du territoire de la corporation municipale de Shannon (SD), de la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier, a été adopté par le Gouvernement du Québec en date du 82 02 08, Décret numéro 242-82. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
17736-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Bailey, Gaston, 414, Queen, Rawdon, QC, J0K 1S0	81 08 29	
Duchesne, Laurent, 75, boul. Dorchester ouest, app. 1017, Montréal, QC, H2Z 1A4	71 01 29	
Médecins omnipraticiens		
Région de Québec		
Tremblay, Jacques, 590, St-Cyrille ouest, Québec, QC, G1S 2J1	71 05 23	

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Pronovost, Adrien, 2120, Sherbrooke est, app. 606, Montréal, QC, H2K 1C3	77 08 28	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Bardari, Alphonse, 6027, av. de Lorimier, Montréal, QC, H2G 2P2	81 10 24	
Ptack, Herbert, 3535, ch. Queen Mary, app. 318, Montréal, QC	77 12 09	
Région de Québec		
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup, QC	75 06 11	
Région de Trois-Rivières		
St-Germain, J.-A.-Guy, 179, Principale, C.P. 150, St-Guillaume-d'Upton, QC, J0C 1L0	80 12 21	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Aldous, Normand R., 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	75 06 25	
Aronovitch, Michael, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	70 12 01	
Barker, Charles S., 203, avenue Ballantyne nord, Montréal-Ouest, QC, H2X 2C3	70 12 01	
Bérard, Michel J., 1440, rue Ste-Catherine ouest, app. 914, Montréal, QC, H3G 1S5	75 06 06	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal, QC, H3H 1Y6	71 04 16	
Brabander, Joachim, 1390, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1J9	70 12 01	
Browman, Mark, 7841, 2e Avenue, Montréal, QC, H1Z 2S2	71 07 30	
Butler, Albert A., 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1L5	70 12 01	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont, QC, H2V 4P1	70 12 01	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal, QC, H4J 2J6	71 03 27	
Eakin, W.W., 2, carré Westmount, app. 804, Westmount, QC, H3Z 2S4	71 01 15	
Feeney, Neil, 27, avenue Holton, Westmount, QC, H3Y 2E9	74 04 27	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	70 12 01	
Genest, Armand, 30, boul. St-Joseph est, app. 818, Montréal, QC, H2T 1G9	71 01 29	
Gold, Michael M., 5785, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 105, Montréal, QC, H3S 1Y8	70 12 01	
Guérin, Marc, 646, avenue Davaar, Outremont, QC, H2V 3A9	80 08 30	
Huard, Gilles, 5200, Bélanger est, Montréal, QC, H3T 1C9	77 12 09	
Korenberg, Lela C., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Korenberg, Morton, 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1L5	70 12 01	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont, QC, H2V 3A2	79 11 30	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal, QC, H2X 3C8	70 12 01	
Lefebvre, Rodrigue, 1300, Sherbrooke est, Montréal, QC, H2L 1M2	80 07 01	
Levin, Douglas C., 176, avenue Bedbrook ouest, Montréal, QC, H4X 1R9	75 08 03	
Macdonald, Allison D., 3550, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 110, Montréal, QC, H3H 1V4	70 12 01	
Mac Farlane, Malcolm R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Maguire, J. Gordon, 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	71 02 13	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez, QC, H3Z 1A7	76 10 14	
Moll, Albert Edward, 3550, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 570, Montréal, QC, H3H 1V4	72 04 25	
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe, QC, J2S 2Z1	70 12 01	
Nadler, Norman, 4141, rue Sherbrooke ouest, app. 540, Westmount, QC, H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E1	72 03 01	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal, QC, H3G 1B6	70 12 01	
Tucker, Elrie Clifford, 1390, rue Sherbrooke ouest, app. 2, Montréal, QC, H3G 1J9	70 12 01	
Vineberg, Arthur, 4300, Maisonneuve ouest, Westmount, QC, H3Z 1K8	78 09 23	
Wood, David John, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	74 05 17	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Archambault, Paul A., 2805, avenue Willowdale, Montréal, QC, H3T 1H6	71 05 01	
Fontaine, André, 1800, Dessaules, St-Hyacinthe, QC, J2S 2T2	78 02 18	
Gordon, Lionel, 6235 A, avenue Lennox, Montréal, QC, H3S 2N6	72 01 15	
Hurley, David R., 564, av. Lansdowne, Westmount, QC, H3Y 2V6	81 10 10	
Joannette, Jean-Paul, 4930, avenue Mayfair, Montréal, QC, H4V 2E7	70 12 01	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 2E9	77 09 04	
Mayman, Abe, 5845, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 690, Montréal, QC, H3S 1Z4	70 12 17	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal, QC, H3T 1S6	76 08 29	
Scott, Benjamin H., 5146, avenue Westbury, Montréal, QC, H3W 2W3	71 07 22	
Vines, Normand M., 5675, ch. Côte-St-Luc, app. 201, Hampstead, QC, H3X 2E5	70 12 01	
Région de Québec		
Martin, Roch, 37, St-Benoit sud, C.P. 310, Amqui, QC, G0J 1B0	82 02 25	
Région de Trois-Rivières		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine, QC, G8T 7W6	71 01 21	
Dentistes		
Région de Montréal		
Angelopoulos, Constantin, 2512, ch. Côte-Ste-Catherine, Montréal, QC, H3T 1B2	78 11 04	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal, QC, H4B 2R8	74 08 17	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean, QC, J3B 2S2	74 08 17	
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Bartos, Josef, 3535, ch. Queen Mary, app. 318, Montréal, QC, H3V 1H8	79 03 08	
Beaulieu, Mario, 3333, ch. Queen Mary, app. 465, Montréal, QC, H3V 1A2	76 02 04	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) QC, J4P 2J3	74 09 26	
Beauséjour, Guy, 3766, ch. Queen Mary, Montréal, QC, H3V 1A6	74 08 17	
Beique Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	79 03 04	
Belisle, Paul-Émile, 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	81 11 12	
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval, QC, H9S 2R7	74 08 17	
Bieniecki, Irena, 531, avenue Rockland, Outremont, QC, H2V 2Z4	72 09 02	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, ch. Queen Mary, app. 450, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval, QC, H9S 3H6	74 08 17	
Botosansky, Casimir, 4770, avenue Kent, Montréal, QC, H3W 1H2	78 10 29	
Bourcier, René, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	74 08 17	
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A., Montréal, QC	78 12 22	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 02	
Brault, Alain, 1435, boul. St-Martin ouest, app. 407, Chomedey, ville de Laval, QC, H7S 2C6	81 01 08	
Brien, André, 2121, Salabarry, app. 15, Montréal, QC, H3M 1K8	78 11 04	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A., Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 2K4	76 12 03	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal, QC, H3H 1W1	71 02 12	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemant, Sorel, QC, J3P 2X3	78 11 04	
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal, QC, H3G 1W1	78 11 22	
Caplan, Herbert, 3535, ch. Queen Mary, app. 315, Montréal, QC, H3V 1H8	73 01 11	
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z7	78 10 29	
Chaumont, Alain, 117, boul. Daniel-Johnson, Laval-des-Rapides, QC, H7V 2C6	81 09 30	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal, QC, H1T 1A2	75 10 10	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal, QC, H3M 1G6	74 08 17	
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou, QC, H1M 1W9	76 11 04	
Coen, Irving Isaac, 43, avenue Donegani, app. 2, Pointe-Claire, QC, H9R 2V8	74 06 21	
Cohen, Robert Harold, 5153, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2L2	74 08 17	
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal, QC, H3W 3C3	71 02 03	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Montréal		
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine, QC, H8T 1R5	76 03 13	
Couture, Jean-Paul, 55, avenue Church, app. 36, Verdun, QC, H9S 2A3	74 08 17	
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal, QC, H1V 1W3	72 04 08	
De Grandmont, Madeleine, 5870, Sherbrooke est, Montréal, QC, H1N 1B5	74 08 17	
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	78 10 29	
Deniger, Albert, 433, boul. St-Joseph ouest, app. 11, Outremont, QC, H2V 2P3	78 11 04	
Dibaï, Nasser, 1650, avenue Cédar, Montréal QC, H3G 1A4	78 06 11	
Dorfman, Sheldon, 5025, Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal, QC H4A 1S9	78 01 01	
Dorion, E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 12 02	
Dorion, Robert, édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 05 17	
Dubé, V.A., 3703, av. Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	77 11 13	
Dufresne, Roger, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Duquette, Pierre, 2900, Édouard-Montpetit, Montréal, QC, H3T 1J4	78 10 29	
Durand, Claude F., 3333, ch. Queen Mary, app. 430, Montréal, QC, H3V 1A2	78 10 29	
Duval, André, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	78 05 06	
Eidinger, Martin, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 240, Montréal, QC, H3H 1V4	77 01 20	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal, QC, H3G 1L1	71 02 16	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal, QC, H3G 1L5	78 10 29	
Faith, Robert W., 1538, Sherbrooke ouest, app. 605, Montréal, QC, H3G 1L5	74 08 17	
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Fisher, Ronald, 855, Brunet, St-Laurent, Montréal, QC, H4M 1Y4	82 01 13	
Flam, David J., 4495, Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3Z 1E7	74 08 17	
Fleury, Alain-Paul, 4475, de Lanaudière, Montréal, QC, H2J 3P3	78 05 20	
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Fortier, Jules-Armand, 300, carré St-Louis, Montréal, QC, H2X 1Z6	78 11 15	
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau, Ville de Laval QC, J7G 2E6	74 08 17	
Franklin, Gérald, 4078, ch. Gage, Montréal, QC, H3Y 1R5	72 11 19	
Gagnon, Pierre, 415, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1J6	74 08 17	
Gagnon, Roger W., 1396, Ste-Catherine ouest, app. 316, Montréal, QC, H3G 1P9	78 10 29	
Galperin, Samuel, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 318, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 10 29	
Gauthier, Robert, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 05 20	
Gendron, Roland, 900, Sherbrooke ouest, app. 12, Montréal, QC, H3A 1G3	73 03 07	
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount, QC, H3Z 1X3	78 03 31	
Goldberg, Perry V., 4465, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	78 11 22	
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal, QC, H2M 2E3	78 10 29	
Griffiths, Victor Brian, 6600, route Trans-Canada, app. 802, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Hale, George K., 465, av. Victoria, app. 131, St-Lambert, (Chambly) QC, J4P 2J2	74 06 29	
Hale, George M., 465, av. Victoria, St-Lambert (Chambly) QC, J4P 2J2	78 05 20	
Harasymowyez, George J., 6565, boul. L'Assomption, Montréal, QC, H1T 2N2	80 10 15	
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal, QC, H3G 1W1	78 11 22	
Harvey, Robert F., 1650, av. Cedar, Denal Clinic, Montréal, QC, H3G 1A4	71 04 15	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Henry, Donald Ward, 227, avenue Kenaston, Mt-Royal, QC, H3R 1M3	71 01 31	
Hershenfield, Earl, 4141, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Israelovitch, Samuel, 5885, ch. Côte-des-Neiges, app. 302, Montréal, QC, H3S 2T2	77 11 10	
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal, QC, H3V 1H8	78 07 29	
Jenne, Ross E., 90, ch. Morgan, Baie-d'Urfé, QC, H9X 3A8	76 01 03	
Jones, Ronald G., 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 320, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 31	
Karayannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal, QC, H3H 2M8	78 06 28	
Katz, Isaac, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 490, Montréal, QC	78 11 22	
Kennedy, Duncan-J., 6717, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 1C4	74 08 17	
Kent, Léonard E., 4695, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1G2	71 04 07	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Montréal		
Kepron, Donald, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 310, Montréal, QC, H3H 1V4	79 02 25	
Kimura, Akira, 1538, Sherbrooke ouest, app. 907, Montréal, QC, H3G 1L5	74 05 31	
Kleinman Ezra, 4415, boul. Notre-Dame ouest, app. 206, Chomedey, ville de Laval, QC, H7W 1T7	74 08 17	
Konigsberg, Sidney, 5885, ch. Côte-des-Neiges, app. 505, Montréal, QC, H3S 2T2	77 01 13	
Kopytov, Oleg S., 3535, ch. Queen Mary, app. 309, Montréal, QC, H3V 1H8	76 04 30	
Lachapelle, Jean-Paul, 5840, Hochelaga, Montréal, QC, H1N 1W8	78 12 03	
Lachapelle, Louise, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	79 05 17	
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal, QC, H4E 3W4	71 02 13	
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z6	78 11 15	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield, QC, H9W 4B9	75 06 25	
Lajoie, J. Gaston, 5305, ch. Queen Mary, Montréal, QC, H3X 1T9	74 07 27	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal, QC, H4J 1H6	78 11 15	
Lamarche, Roger, 6119, avenue Monkland, Montréal, QC, H4A 1H5	74 01 13	
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30, boul. St-Joseph est, app. 901, Montréal, QC, H2T 1G9	78 11 04	
Lapointe, Bernard, 4956, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2K9	78 10 29	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal, QC, H2P 2C4	75 01 08	
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, avenue Van Horne, Montréal, QC, H3S 1S1	78 10 29	
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal, QC, H3P 2C8	74 06 21	
Le, Thi Kim-Mai, 6484, Sherbrooke ouest, app. 102, Montréal, QC, H4B 1N2	81 01 08	
Ledoux, R.-Robert, 3000, montée St-Hubert, St-Hubert (Chambly) QC, J3Y 4J1	81 01 10	
Lefebvre, Pierre I., 1570, boul. Provencher, app. 300, Brossard, QC, J4W 1Z2	71 02 02	
Lefort, Guy, 42, rue Principale est, Ste-Agathe-des-Monts, QC, J8C 1J6	74 06 20	
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 01 04	
Légaré, Jean-Claude, 1851, Sherbrooke est, app. 702, Montréal, QC, H2K 4L5	79 05 25	
Legault, J. Victor, 5757, avenue Decelles, app. 336, Montréal, QC, H3S 2C3	73 12 01	
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A., Montréal, QC H3C 3T9	78 12 22	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Lerner, Earl, 5, avenue Valois Bay, Pointe-Claire, QC, H9S 5H3	74 08 17	
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal, QC, H3R 2E8	78 10 29	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, avenue Decelles, app. 3, Montréal, QC, H3S 2C3	74 08 17	
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, Université McGill, C.P. 6070, Montréal, QC, H3A 2B2	78 01 04	
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount, QC, H3Z 1E6	78 10 29	
Lussier, Raoul-Eugène, 55, avenue Church, app. 36, Verdun, QC, H4G 3E7	74 09 19	
Macfie, Robert A., 1117, Ste-Catherine ouest, Montréal, QC, H3B 1H9	78 11 15	
Maliska, Jean, 1440, Ste-Catherine ouest, app. 600, Montréal, QC, H3G 1R8	78 10 29	
Maranda, Laurent, 233, ch. Côte-Ste-Catherine, Outremont, QC, H2V 2B2	78 10 29	
Marchand, Jacques-P., 5836, Sherbrooke ouest, Montréal QC, H4A 1X3	78 10 29	
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal, QC, H4J 1S9	78 11 05	
Masson, Jean-Pierre, 3170, Jarry est, Montréal, QC, H1Z 2C9	79 03 07	
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal, QC, H2C 2C4	78 10 29	
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal, QC, H3W 2W3	78 10 29	
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	77 05 12	
Miller, Louis, 4635, avenue Van Horne, app. 102, Montréal, QC, H3W 1H8	78 10 29	
Miller, Seymour S., 5025, Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal QC, H4A 1S9	74 08 17	
Miller, Stephen, 6600, route Trans-Canada, app. 803, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Moran, C.-Léo, 1509, Sherbrooke ouest, app. 3, Montréal, QC, H3G 1M1	79 10 03	
Moreau, Marie-Hélène, 615, avenue Bloomfield, app. 2, Outremont, QC, H2V 3S2	80 11 06	
Moscovitch, Michael S., 4141, Sherbrooke ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 12 14	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Montréal		
Munro, David John, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 400, Montréal, QC, H3H 1V4	73 12 07	
Muroff, Frédéric, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 10	
Nadeau, J.-Roland, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 350, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 17	
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	79 03 07	
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil, QC, J4K 3R4	78 10 29	
Olivier, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Olivier, Howard T., 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	74 10 29	
Payette, Martin-J., 40, rue Prieur ouest, Montréal, QC, H3L 1P8	78 12 03	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 02 10	
Pinchuk, Marvin, 4144, Sherbrooke ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	77 11 18	
Poch, Lewis Neville, 1, carré Westmount, app. 346, Westmount, QC, H3Z 2P9	71 04 14	
Prosterman, Léonard, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 230, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 08 17	
Reich, Eric, 7005, ch. Kildare, app. 4, Côte-St-Luc, QC, H4W 1C1	74 08 17	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal, QC H3C 3J7	74 08 17	
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal, QC, H3W 1X7	74 08 17	
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal QC, H3C 3J7	78 10 29	
Robinson, Wilfrid R., 3410, avenue Benny, app. 1, Montréal, QC, H4B 2R8	74 01 17	
Robitaille, Raymond, 1550, Maisonneuve ouest, Montréal, QC	78 10 29	
Rosen, Harry, 3545, ch. Côte-des-Neiges, app. 107, Montréal, QC, H3H 1V1	74 02 03	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal, QC, H2L 1H3	75 05 23	
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal, QC, H2X 1A6	78 11 22	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 107, Montréal, QC, H3B 1V1		
Sanders, William, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	78 10 29	
Sénécal, J.-H.-Armand, 325, avenue Lake, Dorval, QC, H9S 2J2	78 11 04	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Shevell, Melvyn, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 200, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 04 13	
Shore, Edward, 6600, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	78 10 29	
Silbert, Henryk, 3902, avenue Van Horne, Montréal, QC, H3S 1R8	78 11 22	
Silbert, Richard, 5858, ch. Côte-des-Neiges, app. 606, Montréal, QC, H3S 1Z1	78 09 24	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal, QC, H3G 1W1	74 05 26	
Solomon, David, 4141, Sherbrooke ouest, app. 450, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 11 22	
Solomon, N. Peter, 1255, rue University, Montréal, QC, H3B 3B4	78 10 29	
Stangel, Yvan, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	81 03 25	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc, QC, H4W 2T5	75 11 19	
Stutman, Marvin, 4141, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Stutman, Peter, 3535, ch. Queen Mary, app. 301, Montréal, QC, H3V 1A8	78 10 14	
Swiston, Walter, 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1G2	74 08 17	
Sylvestre, Viateur, 1699, Rachel est, Montréal, QC, H2J 2K6	78 05 20	
Taylor, Donald, 4495, Sherbrooke ouest, Westmount, QC	79 10 13	
Tellier, Yves, 3333, ch. Queen Mary, app. 490, Montréal, QC, H3V 1A2	78 11 01	
Tornow, R. Alexander, 3535, ch. Queen Mary, app. 36, Montréal, QC, H3V 1H8	80 06 21	
Tremblay, Vincent, 4602, Édouard-Montpetit, Montréal, QC, H3W 1P5	78 10 29	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T0	77 03 05	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B6	74 08 17	
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert (Chambly) QC, J4R 1K1	78 11 04	
Valiquette, Jacques, 3746, ch. Côte-des-Neiges, Montréal, QC	79 01 05	
Van Becelaere J.R., 5450, côte des Neiges, app. 517, Montréal (Québec	78 03 18	
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, ville de Laval, QC, H7G 1A6	71 02 08	
Vinet, Luc, 807, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1K5	74 05 03	
Wainberg, Allen, 5845, ch. Côte-des-Neiges, app. 300, Montréal, QC, H3S 1Z4	75 02 15	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Montréal		
Weinstock, Melvyn, 1650, avenue Cedar, bureau Dental, Montréal, QC, H3G 1A4	78 11 15	
Werbitt, Marvin, 4141, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Williams, Gordon, 2425, Lapinière, Brossard, QC, J4Z 2K9	79 01 04	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard, QC, J4Z 1A7	77 10 29	
Région de Québec		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy, QC	78 01 04	
Bernard, Christian, Université Laval, QC, G1K 7P4	77 09 29	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	75 12 30	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec, QC, G1S 1L6	71 01 31	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy, QC, G1V 2K1	78 10 29	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 12 20	
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	78 04 29	
Jean, Paul, 2395, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1T 1R5	79 03 08	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec, QC, G1R 2M7	74 06 09	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec, QC, G1R 2M4	75 06 06	
Proulx, Marcel, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	77 06 30	
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	78 11 22	
Samson, Jacques, 914, des Érables, Québec, QC, G1R 2M5	78 10 29	
Simard, Amando, 1179, avenue des Érables, Québec, QC, G1R 2N4	74 05 26	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
Région du Nord-Ouest		
Bellehumeur, Claude, 10, McQuaig est, Rouyn, QC, J9X 3B4	74 04 11	
Paradis, L.-Philippe, 210, avenue du Lac, Rouyn, QC, J9X 4N7	79 12 28	
Région de l'Outaouais		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull, QC, J8X 2K4	75 02 07	
Fortier, Robert-A, 22, St-Malo, Aylmer, QC, J9J 1J7	81 02 05	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine, QC, J8T 4K3	76 07 21	
Légaré, Pierre-B., 209, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 1W2	80 01 04	
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 6N5	79 12 28	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull, QC, J8Y 3X4	71 05 05	
Région du Saguenay		
Bergeron, Yvon, 58, Racine ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E2	74 08 17	
Laplante, Yves, 58, Racine ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E5	77 02 18	
Tremblay, Victor, 207, Racine est, app. 405, Chicoutimi, QC	79 01 09	
Région de Trois-Rivières		
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières, QC, G9A 4J4	74 08 17	
Perron, Jean-Pierre, 157, Désilets, Trois-Rivières, QC, G9A 3G3	81 07 20	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5e Avenue, Shawinigan-Sud, QC, G9P 1N4	74 05 05	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Région des Cantons de l'Est		
Boudreau, Gérard, 142, King est, Sherbrooke, QC, J1G 1A4	78 03 19	
Cassar, Jean, 2075, Vermont, Sherbrooke, QC, J1J 1G9	81 07 10	
Lemay, Jules E. Jr, 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC	74 08 17	
Letendre, Lionel, 328, avenue Manville ouest, Asbestos, QC, J1T 1H2	80 10 08	
Masella, Roger P., 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC, J1J 3B7	81 11 27	
Optométristes		
Région de Montréal		
Massicotte-R., Claude, 3423, St-Denis, Montréal, QC, H2X 3L2	80 11 07	
Pharmaciens		
Région de Montréal		
Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring Grove, Outremont, QC, H2V 3J4	73 03 15	
Martineau, Jules, 2632, Jean-Talon est, Montréal, QC, H2A 1V3	81 06 13	
Podlog, Charles, 2445, chemin Lucerne, Mont-Royal, QC, H3R 2K5	73 03 15	
Région de Québec		
Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain, QC, J0Z 3H0	80 07 05	

17626-o

Régie de l'électricité et du gaz — Loi sur la

GAZ MÉTROPOLITAIN, INC.
Augmentation de taux

Avis est, par la présente, donné que « GAZ MÉTROPOLITAIN, INC. », distributrice de gaz aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.Q., c. R-6) a, par sa requête R-2873-82 en date du 1er février 1982, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz:

D'approuver une augmentation totale de l'ordre de 53 717 660 $ au titre d'augmentation du coût du gaz, soit des montants de l'ordre de 53 301 348 $ pour le coût du gaz proprement dit et de l'ordre de 416 312 $ pour les redevances à la Régie;

D'approuver les ajustements aux tarifs résultant de cette augmentation, selon le mode de répartition proposé par la requérante;

D'ordonner l'entrée en vigueur de la présente augmentation de l'ordre de 53 301 348 $ aux dates de mises en application proposées par la requérante, qui tiennent compte des volumes de gaz naturel et inventaire au 1er février 1981 et de l'amalgamation de la présente augmentation à celle demandée sur une base provisoire aux termes de la requête 2863-81 amendée en date du 7 janvier 1982.

Avis est de plus donné qu'une Ordonnance provisoire portant le numéro G-281 à été émise par la Régie le 15 février 1982 autorisant la majoration telle que demandée par la requérante et que la Régie statuera de façon finale sur ladite requête après expiration du délai ci-dessous mentionné s'il n'y a aucune représentation, ni intervention ou après audition, si nécessaire.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné dans un délai de dix (10) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de dix (10) jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Le 17 février 1982.

Régie de l'électricité et du gaz
Le secrétaire par intérim,
17650-o GILLES BONNEAU, C.G.A. ADM., A.

Régie des assurances agricoles du Québec

Betteraves sucrières
Prix unitaire et taux de cotisation et d'escompte

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.S.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1982, le prix unitaire et les taux de cotisation et d'escompte suivants:

1. Prix unitaire:
29,00 $ les 1 000 kilogrammes

2. Taux de cotisation applicables à la valeur assurée:

a) pour les nouveaux assurés: 2,00%

b) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 – 0,10	1,95	1,90	1,85	1,80	1,75	1,70
0,11 – 0,30	1,98	1,95	1,93	1,90	1,88	1,86
0,31 – 0,50	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
0,51 – 0,80	2,03	2,07	2,10	2,14	2,17	2,21
0,81 – 1,30	2,09	2,17	2,26	2,35	2,43	2,52
1,31 – 1,70	2,15	2,29	2,44	2,58	2,73	2,87
1,71 – 2,00	2,19	2,38	2,57	2,76	2,95	3,14
2,01 – 3,00	2,28	2,55	2,83	3,10	3,38	3,65
3,01 – 4,00	2,41	2,81	3,22	3,62	4,03	4,43
4,01 et plus	2,54	3,07	3,61	4,14	4,68	5,21

3. Taux d'escompte:

Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque le producteur signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Cet escompte est calculé à raison de 2,50% par mois complet de paiement par anticipation, sans toutefois dépasser le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur.

N.B.: Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Québec, le 15 février 1982.

Le secrétaire par intérim,
JEAN-MARC LAFRANCE.

17668-o

Légumes de transformation
Prix unitaires et taux de cotisation

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1982, les prix unitaires et les taux de cotisation suivants:

1. Prix unitaires:

a) pour les pois ridés et non ridés, le prix unitaire correspond au revenu brut moyen perçu par le producteur au cours des années antérieures. Ce revenu pour les années antérieures est indexé au prix actuel du plan conjoint.

En l'absence de données concernant le revenu brut moyen des années antérieures, le prix unitaire sera déterminé par la Régie.

b) pour les haricots jaunes: 193,00 $ les 1 000 kilogrammes

c) pour les haricots verts: 168,00 $ les 1 000 kilogrammes

d) pour le maïs sucré: 72,00 $ les 1 000 kilogrammes

2. Taux de cotisation applicables à la valeur assurée

a) pour les pois ridés:

i) pour les nouveaux assurés: 7,00%

ii) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 – 0,10	6,92	6,84	6,75	6,67	6,59	6,51
0,11 – 0,40	6,96	6,92	6,88	6,84	6,79	6,75
0,41 – 0,70	7,01	7,02	7,02	7,03	7,04	7,05
0,71 – 1,00	7,06	7,12	7,17	7,23	7,29	7,35
1,01 – 1,25	7,10	7,21	7,31	7,42	7,52	7,62
1,26 – 1,50	7,14	7,29	7,43	7,57	7,72	7,86
1,51 – 2,00	7,21	7,41	7,62	7,82	8,03	8,20
2,01 – 3,00	7,33	7,66	7,99	8,32	8,65	8,98
3,01 – 4,00	7,49	7,99	8,48	8,98	9,47	9,96
4,01 et plus	7,58	8,15	8,73	9,31	9,88	10,00

b) pour les pois non ridés:

i) pour les nouveaux assurés: 8,50%

ii) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 – 0,10	8,40	8,30	8,20	8,10	8,00	7,90
0,11 – 0,40	8,45	8,38	8,35	8,30	8,25	8,20
0,41 – 0,70	8,51	8,52	8,53	8,54	8,55	8,56
0,71 – 1,00	8,57	8,64	8,71	8,78	8,85	8,92
1,01 – 1,25	8,63	8,75	8,88	8,99	9,13	9,27
1,26 – 1,50	8,67	8,85	9,02	9,20	9,37	9,54
1,51 – 2,00	8,75	9,00	9,25	9,50	9,75	10,00
2,01 – 3,00	8,90	9,30	9,70	10,10	10,50	10,90
3,01 – 4,00	9,10	9,70	10,30	10,90	11,50	12,00
4,01 et plus	9,30	9,90	10,60	11,30	12,00	12,00

c) pour les haricots jaunes:

i) pour les nouveaux assurés: 7,00%

ii) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 – 0,10	6,87	6,74	6,62	6,50	6,36	6,24
0,11 – 0,40	7,00	7,00	7,00	7,00	6,95	6,93
0,41 – 0,70	7,13	7,26	7,39	7,52	7,64	7,77
0,71 – 1,00	7,27	7,54	7,81	8,07	8,34	8,61
1,01 – 1,25	7,40	7,80	8,20	8,60	9,00	9,39
1,26 – 1,50	7,51	8,02	8,53	9,04	9,55	10,06
1,51 – 2,00	7,69	8,38	9,06	9,76	10,44	11,13

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
2,01 – 3,00	8,03	9,07	10,11	11,15	12,18	13,00
3,01 – 4,00	8,50	10,00	11,50	13,00	13,00	13,00
4,01 et plus	8,74	10,47	12,20	13,00	13,00	13,00

d) pour les haricots verts:

i) pour les nouveaux assurés: 5,50%

ii) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 – 0,10	5,40	5,30	5,20	5,10	5,00	4,90
0,11 – 0,40	5,50	5,48	5,47	5,47	5,46	5,45
0,41 – 0,70	5,60	5,70	5,80	5,91	6,01	6,11
0,71 – 1,00	5,71	5,92	6,13	6,34	6,56	6,77
1,01 – 1,25	5,81	6,13	6,44	6,75	7,07	7,38
1,26 – 1,50	5,90	6,30	6,70	7,11	7,51	7,91
1,51 – 2,00	6,04	6,58	7,12	7,66	8,20	8,74
2,01 – 3,00	6,32	7,13	7,95	8,76	9,58	10,50
3,01 – 4,00	6,68	7,86	9,04	10,22	11,00	11,00
4,01 et plus	6,86	8,23	10,14	11,00	11,00	11,00

e) pour le maïs sucré:

i) pour les nouveaux assurés: 4,30%

ii) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 – 0,10	4,20	4,10	4,00	3,90	3,80	3,70
0,11 – 0,40	4,30	4,30	4,30	4,30	4,30	4,30
0,41 – 0,70	4,41	4,53	4,64	4,75	4,87	4,98
0,71 – 1,00	4,53	4,76	4,99	5,22	5,45	5,68
1,01 – 1,25	4,64	4,98	5,32	5,65	5,99	6,33
1,26 – 1,50	4,73	5,16	5,59	6,03	6,46	6,89
1,51 – 2,00	4,88	5,46	6,04	6,62	7,20	7,77
2,01 – 3,00	5,17	6,04	6,91	7,78	8,65	9,52
3,01 – 4,00	5,56	6,82	8,07	9,33	10,00	10,00
4,01 et plus	5,75	7,20	8,66	10,00	10,00	10,00

N.B.: Ces taux de cotisation sont appliqués à des terres drainées souterrainement. Pour les terres non drainées souterrainement, il faudra leur ajouter 1,00%.

Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Québec, le 17 février 1982.

Le secrétaire par intérim,
JEAN-MARC LAFRANCE.

17669-o

Pommes de terre
Prix unitaires et taux de cotisation et d'escompte

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1982, le prix unitaire, les taux de cotisation et d'escompte suivants:

1. Prix unitaire:
107,00 $ les 1 000 kilogrammes

2. Taux de cotisation applicables à la valeur assurée lorsque le producteur possède un système d'irrigation:

a) pour les nouveaux assurés: 4,00%

b) pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 – 0,10	3,76	3,52	3,28	3,04	2,80	2,56
0,11 – 0,50	3,81	3,63	3,44	3,26	3,07	2,88
0,51 – 1,00	3,90	3,79	3,68	3,58	3,48	3,37
1,01 – 1,50	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
1,51 – 2,00	4,08	4,15	4,22	4,30	4,38	4,45
2,01 – 2,50	4,17	4,33	4,50	4,66	4,83	5,00
2,51 – 3,00	4,25	4,51	4,76	5,02	5,28	5,53
3,01 – 3,50	4,35	4,69	5,04	5,38	5,73	6,07
3,51 – 4,00	4,43	4,87	5,31	5,74	6,18	6,61
4,01 et plus	4,48	4,96	5,44	5,92	6,40	6,88

Ces taux doivent être augmentés de 0,50% lorsque le producteur ne possède pas de système d'irrigation.

3. Taux d'escompte:

Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque le producteur signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Cet escompte est calculé à raison de 2,50% par mois complet de paiement par anticipation, sans toutefois dépasser le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur.

N.B.: Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Québec, le 15 février 1982.

Le secrétaire par intérim,
JEAN-MARC LAFRANCE.

17670-o

Régie des marchés agricoles du Québec

Association des transporteurs de bois de la Côte Sud Inc.
Accréditation

Avis est, par les présentes, donné que, par décision rendue le 17 février 1982, la Régie des marchés agricoles du Québec a émis l'Ordonnance 3344 qui suit.

Le secrétaire,
ME GILLES LE BLANC.

Ordonnance 3344

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie des marchés agricoles du Québec décrète ce qui suit:

1. Pour les fins de la présente ordonnance, les expressions et mots suivants signifient ou désignent:

a) « Association »: l'Association des transporteurs de bois de la Côte Sud Inc., corporation légalement constituée sous l'autorité de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au numéro 146 de la rue Principale à Sainte-Perpétue dans le comté de L'Islet;

b) « Plan conjoint »: le plan conjoint des producteurs de bois de la région de Sainte-Anne-de-la-Pocatière tel que publié à la *Gazette officielle du Québec* le 21 mars 1959.

2. L'Association est accréditée pour représenter, aux fins prévues à l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, les transporteurs du bois des producteurs visés par le plan conjoint, ce bois étant destiné à une usine de pâtes et papiers.

3. La présente ordonnance entre en vigueur à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

17721-o

Association des transporteurs de bois de la région de Québec Inc.
Accréditation

Avis est, par les présentes, donné que, par décision rendue le 17 février 1982, la Régie des marchés agricoles du Québec a émis l'Ordonnance 3343 qui suit.

Le secrétaire,
ME GILLES LE BLANC.

Ordonnance 3343

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie des marchés agricoles du Québec décrète ce qui suit:

1. Pour les fins de la présente ordonnance, les expressions et mots suivants signifient ou désignent:

a) « Association »: l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec Inc., corporation constituée sous l'autorité de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au numéro 188 de la rue Principale à Saint-Camille, comté de Bellechasse;

b) « Plan conjoint »: le plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec tel que publié à la *Gazette officielle du Québec* le 31 mai 1978.

2. La Régie accrédite l'Association pour représenter, aux fins prévues à l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, les transporteurs du bois des producteurs visés par le plan conjoint, ce bois étant destiné à une usine de pâtes et papiers.

3. La présente ordonnance entre en vigueur dès sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

17722-o

Producteurs de bovins du Québec
Plan conjoint — Approbation

Prenez avis que le 10 février 1982, la Régie des marchés agricoles du Québec a rendu son Ordonnace no 3328 dont le texte suit relativement à la demande d'approbation du projet de plan conjoint des producteurs de bovins du Québec.

Le secrétaire,
ME GILLES LE BLANC.

Ordonnance

CONSIDÉRANT la requête de la Fédération des producteurs de bovins du Québec et son projet de plan conjoint modifié déposé pour fins d'approbation selon les dispositions de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles;

CONSIDÉRANT que la Régie a donné les avis prévus à la loi et qu'elle a entendu les personnes intéressées au cours d'audiences publiques tenues les 8 et 24 juillet 1981 ainsi que le 13 janvier 1982;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue, le 16 novembre 1981, entre la Fédération et les Producteurs de veaux lourds du Québec Inc.;

ATTENDU QUE la requête modifiée de la Fédération remplace celle qu'elle avait antérieurement déposée, dont avis a paru à la *Gazette officielle du Québec*, le 4 juillet 1981, ainsi que la requête présentée par Raymond Lanctôt et autres relativement à un projet de plan conjoint des producteurs de veaux lourds du Québec, dont avis a été donné à la *Gazette officielle du Québec* le 13 juin 1981;

ATTENDU QUE la requérante a apporté un amendement à sa requête modifiée au cours des audiences et que la Régie croit opportun de faire d'autres modifications à ce projet de plan;

ATTENDU QU'après avoir examiné les représentations qui lui ont été faites en rapport avec ce projet de plan conjoint, et tenant compte des dispositions de l'article 22 de la loi, la Régie croit opportun de recevoir la demande d'approbation du plan amendé et d'y apporter les modifications indiquées ci-après;

ATTENDU les dispositions de la section IV de la loi, et particulièrement des articles 16 à 24;

En conséquence, la Régie des marchés agricoles du Québec, par la présente ordonnance:

a) reçoit la demande amendée d'approbation du projet de plan conjoint des producteurs de bovins du Québec présentée par la Fédération requérante;

b) donne acte de l'amendement que la Fédération requérante a apporté à l'article 9 de son projet de plan afin d'y ajouter les mots « à partir d'un poids inférieur à 68 kilos » après le mot « claustration »;

c) apporte au projet de plan les modifications suivantes:

i) en ajoutant l'alinéa suivant à la fin de l'article 17 du projet de plan:

« De plus, la Fédération ne peut exercer ses pouvoirs et les dispositions du plan ne peuvent s'appliquer relativement à la mise en marché des bovins de race pure, sauf lorsqu'ils sont vendus ou livrés pour fin d'abattage. »;

ii) en ajoutant l'alinéa suivant à l'article 25*a* du projet de plan:

« La Fédération ne peut transformer ou entreposer le produit visé. Si la Fédération désire faire modifier cette disposition du plan, elle doit en aviser la Régie et en donner avis dans un journal agricole de circulation générale. »;

iii) en ajoutant à l'article 32 du projet de plan, après les mots « les Abattoirs régionaux du Québec », les mots « la Société des parcs d'engraissement du Québec, », et en remplaçant, à l'article 31, le chiffre « 10 » par le chiffre « 11 »;

iv) en enlevant la dernière phrase du premier alinéa de l'article 35 du projet de plan;

v) en numérotant de façon consécutive les articles du projet de plan amendé.

De plus, la Régie décrète par la présente ordonnance que le plan conjoint doit être soumis en premier lieu au référendum des producteurs de veaux lourds. S'il est approuvé par au moins les deux tiers de ces producteurs et qu'au moins la moitié votent lors de ce référendum, le plan entrera en vigueur quant aux producteurs de veaux lourds seulement. Ultérieurement, le plan sera soumis au référendum de tous les producteurs de bovins, y compris aux producteurs de veaux lourds. S'il est alors approuvé par au moins les deux tiers des producteurs et qu'au moins la moitié votent lors de ce référendum, le plan entrera en vigueur pour tous les producteurs de bovins.

La Régie déterminera ultérieurement par ordonnance les conditions et les modalités du référendum auprès de l'ensemble des producteurs de bovins. Elle décrète ci-après les qualités requises et les conditions que doit remplir le producteur de veaux lourds pour voter au cours de cette première étape du référendum:

1. Le producteur intéressé, aux fins du référendum que la Régie tient de la façon indiquée à la présente ordonnance auprès des producteurs de veaux lourds visés par le projet de plan conjoint des producteurs de bovins du Québec, est toute personne qui, à la présente date, est engagée dans la production, pour fins de vente, du veau alimenté au grain ou au lait ou au grain et au lait, élevé en claustration à partir d'un poids inférieur à 68 kilos, dans les bâtiments aménagés pour cet élevage et destiné à être mis en marché pour des fins d'abattage à un poids vif de 135 à 275 kilos. Cette production, effectuée par le producteur pour son compte ou celui d'autrui, ou qui le fait produire de quelque façon que ce soit et l'offre en vente, doit avoir été effectuée sur une ferme dont le producteur est propriétaire ou locataire.

2. Pour avoir droit de vote au cours du présent référendum, la personne doit être un producteur intéressé selon l'article 1, et être inscrite sur la liste définitive dressée par la Régie selon les modalités prescrites par la présente ordonnance.

3. La Régie établit une liste préliminaire des producteurs intéressés à l'aide des renseignements qui lui sont fournis par toute personne ou tout organisme susceptible de la renseigner.

4. À compter du 8 mars 1982 à 10 h jusqu'au 22 mars suivant à 15 h, toute personne intéressée peut consulter la liste préliminaire aux endroits suivants, pendant les heures d'ouverture des bureaux:

a) les bureaux de la Régie situés au 201, boulevard Crémazie est, 5e étage, Montréal, QC, 1020, route de l'Église, 7e étage, Sainte-Foy, QC;

b) les bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

5. Toute personne qui croit être un producteur, selon l'article 1, et dont le nom n'apparaît pas sur cette liste doit, si elle veut y être inscrite et voter, en faire la demande à la Régie avant le 19 mars 1982, en se rendant au bureau régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation avec lequel elle fait normalement affaires ou, à défaut, le plus rapproché de sa ferme. Elle peut également en faire la demande en se rendant au bureau de la Régie situé à Montréal. Cette demande doit être faite durant les heures d'ouverture des bureaux, et s'il en est requis, le requérant doit alors déposer les documents nécessaires pour appuyer sa demande.

6. La personne dont le nom apparaît sur la liste préliminaire et qui veut le faire retirer parce qu'elle considère ne pas rencontrer les conditions de l'article 1, ainsi que toute personne qui désire contester la qualité de producteur d'une autre personne dont le nom apparaît sur la liste préliminaire, doit le faire de la façon et dans le délai prévu à l'article 5.

7. Il incombe à la personne qui demande une correction à la liste préliminaire de démontrer, à la satisfaction de la Régie, les faits qu'elle allègue.

8. Dans chaque bureau régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, une personne est chargée, au nom de la Régie, d'effectuer les enquêtes nécessaires en fonction de toute demande faite en vertu des articles 5 et 6, et de lui recommander les corrections devant être apportées à la liste préliminaire. Ce réviseur peut se faire aider des personnes qu'il choisit.

Selon les renseignements qu'il possède, le réviseur peut également recommander à la Régie les corrections qu'il croit nécessaires pour que la liste des producteurs soit complète et exacte.

9. La personne dont le nom est ajouté ou retiré de la liste des producteurs en est avisée le plus rapidement possible.

10. Lorsque la personne faisant l'objet d'une recommandation d'un réviseur veut s'y opposer, elle doit adresser une contestation à la Régie, à son bureau de Montréal, dans les six jours de la date du rapport du réviseur. Cette demande doit être faite par écrit, et le demandeur doit indiquer les motifs qu'il allègue pour appuyer sa contestation. La Régie indique au demandeur, aussitôt qu'il est possible, la décision rendue sur cette contestation.

11. Selon les renseignements qui peuvent lui être fournis, la Régie peut, en tout temps, au cours de la période de la confection de la liste et avant qu'elle soit déclarée définitive, y apporter les modifications qu'elle considère nécessaires et ce, même si une demande ne lui a pas été faite.

Dans ce cas, la Régie ou un réviseur avise la personne concernée de la décision qui va être prise. Si cette personne désire contester les modifications prévues, elle doit procéder selon l'article 10.

12. Sur requête ou de sa propre initiative, la Régie peut corriger le nom ou l'adresse d'un producteur apparaissant à la liste préliminaire lorsqu'elle constate que ce nom ou cette adresse est erroné.

13. Après avoir adjugé sur les diverses demandes qui lui auront été adressées et apporté à la liste préliminaire les corrections nécessaires, la Régie dresse une liste définitive et la rend publique le 31 mars 1982. Une copie de cette liste est alors remise à la requérante et est disponible au bureau de Montréal de la Régie. Toute personne peut la consulter pendant les heures normales d'ouverture des bureaux et ce, jusqu'au dernier jour du scrutin.

Cette liste doit être considérée complète et finale pour les fins du référendum.

14. Le 1er avril 1982, la Régie fait parvenir par courrier de première classe à tout producteur dont le nom apparaît sur la liste définitive une copie du projet de plan, une description de la procédure pour voter et un bulletin de vote sur lequel il peut indiquer s'il est favorable ou non au projet de plan.

15. Après avoir reçu ces documents, le producteur doit, pour voter, indiquer son choix sur le bulletin au moyen d'un signe distinctif inscrit dans le carré approprié. Un bulletin de vote portant une autre marque peut être annulé par la Régie et il est annulé s'il est exprimé d'une autre façon ou sur un autre bulletin que celui fourni par la Régie. Le producteur place ensuite le bulletin dans l'enveloppe marquée no 1, qui ne porte aucune identification du producteur, il la scelle et la dépose dans l'enveloppe marquée no 2, sur laquelle le nom et l'adresse du producteur sont inscrits; il referme et scelle également cette enveloppe. Il place ensuite cette enveloppe no 2 dans l'enveloppe marquée no 3, qui est préadressée au nom de la Régie et préaffranchie.

Ces enveloppes doivent parvenir au bureau de la Régie situé à Montréal au plus tard le 30 avril 1982.

16. La Régie procède publiquement au dépouillement des bulletins de vote le 5 mai 1982, à compter de 14 h, à son bureau de Montréal.

17648-o

Producteurs de veaux lourds du Québec
Projet de plan conjoint

Prenez avis que Raymond Lanctôt et autres ont abandonné leur demande d'approbation d'un projet de plan conjoint des veaux lourds du Québec, dont avis avait été donné à la *Gazette officielle du Québec* le 13 juin 1981.

Le secrétaire,
ME GILLES LE BLANC.

Ordonnance

ATTENDU la demande d'approbation d'un plan conjoint des producteurs de veaux lourds du Québec déposé par les requérants selon les dispositions de la section IV de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles;

ATTENDU QUE la Régie a donné avis de cette requête, selon les dispositions de la loi, et qu'elle a entendu les parties intéressées au cours d'audiences publiques tenues les 8 et 24 juillet 1981;

ATTENDU QUE la Fédération des producteurs de bovins du Québec est intervenue pour s'opposer à cette requête et, qu'à la suite d'une médiation, les parties ont conclu une entente le 16 novembre 1981;

ATTENDU QUE selon les dispositions de cette entente, il a été entre autres convenu que les requérants remplaçaient leurs demandes d'approbation de plans par un projet de plan conjoint amendé des producteurs de bovins devant être administré par la Fédération intervenante;

ATTENDU l'Ordonnance no 3328 rendue ce jour relativement au projet de plan conjoint des producteurs de bovins du Québec;

ATTENDU QUE, dans ces circonstances et vu les dispositions de l'article 22 de la loi, il y a lieu de prendre acte que les requérants ont abandonné leur demande d'approbation du projet de plan conjoint des producteurs de veaux lourds du Québec;

En conséquence, la Régie des marchés agricoles du Québec donne acte que Raymond Lanctôt et autres ont abandonné leur demande d'approbation d'un projet de plan conjoint des producteurs de veaux lourds du Québec, dont avis a été donné à la *Gazette officielle du Québec* le 13 juin 1981.

17649-o

Producteurs-fournisseurs de lait de Aliments Delisle Limitée de Nicolet
Plan conjoint — Liquidation

À la suite de l'abrogation du plan conjoint des producteurs-fournisseurs de lait de Aliments Delisle Limitée de Nicolet, le liquidateur nommé par la Régie selon l'article 100 de la loi a fait rapport et a soumis un état indiquant la manière dont la liquidation a été conduite et le résultat de la liquidation. La Régie ayant approuvé ce rapport et cet état de liquidation, prenez avis qu'à compter de la présente publication, les affaires du Syndicat des producteurs-laitiers Delisle-Nicolet à titre d'administrateur du plan conjoint des producteurs-fournisseurs de lait de Aliments Delisle Limitée de Nicolet sont dissoutes.

Le secrétaire,
17715-o ME GILLES LE BLANC.

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE HOSPITALIER DU GRAND CHÂTEAUGUAY

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 64 et 74 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), telle que modifiée par les articles 8 et 15 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, c. 72), il a accordé des lettres patentes, en date du 15 février 1982 instituant un établissement public sous le nom de « CENTRE HOSPITALIER DU GRAND CHÂTEAUGUAY ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est Centre hospitalier.

Le siège social de l'établissement est à Châteauguay, district judiciaire de Beauharnois.

Le ministre des Institutions financières et Coopératives,
JACQUES PARIZEAU.
17620-o 1854-1581

Soumissions — Demandes de

Ville de Dorion
(Vaudreuil-Soulanges)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Dorion » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 252 000 $ d'obligations de la ville de Dorion datées du 19 avril 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 19 octobre et 19 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h le lundi 22 mars 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 avril 1982.

Tableau d'amortissement — 252 000 $

Année	Capital
19 avril 1983	9 000 $
19 avril 1984	10 000
19 avril 1985	11 000
19 avril 1986	12 000
19 avril 1987	14 000
19 avril 1987	196 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Dorion s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 avril 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 446 — 87 500 $; 541 — 23 000 $ renouvellements d'emprunt; 626 — 80 000 $ conduite d'amenée plus centre de contrôle; 629 — 109 000 $ agrand, garage munic. et aménag.; 632 — 2 500 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 22 mars 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 22 mars 1982 à 19 h, à l'hôtel de ville, 190, rue Saint-Charles, ville de Dorion, comté de Vaudreuil-Soulanges, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Dorion, comté de Vaudreuil-Soulanges, le 22 février 1982.

Le greffier,
ANDRÉ CHARTRAND.

Hôtel de ville
case postale 70
190, rue Saint-Charles
ville de Dorion
comté de Vaudreuil-Soulanges, QC, J7V 5V8
téléphone: 455-3365, code 514 17678-o

Ville de Kirkland
(Nelligan)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Kirkland » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 777 000 $ d'obligations de la ville de Kirkland datées du 19 avril 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 19 octobre et 19 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 22 mars 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 avril 1982.

Tableau d'amortissement — 2 777 000 $

Année	Capital
19 avril 1983	69 000 $
19 avril 1984	79 000
19 avril 1985	87 000
19 avril 1985	1 427 000 (à renouveler)
19 avril 1987	1 115 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Kirkland s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 avril 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 142 — 397 000 $; 143 (143-1) — 97 000 $; 144 (144-1) — 15 000 $; 146 — 143 000 $ renouvellements d'emprunt; 80-05 — 44 000 $ pavage inst. de bordures, feux de circ. etc.; 80-07 53 000 $ aq. ég. pavage, trottoirs; 80-08 — 409 000 $ aq. ég. pavage, bordures, etc.; 81-01 — 784 000 $ aq. ég. pavage, bordures, etc.; 81-02 — 319 000 $ amén. du parc Smiley; 81-03 — 142 000 $ aq. ég. voirie éclairage; 81-05 — 6 500 $ aq. ég. pavage; 81-09 — 302 500 $ aq. ég. pavage, etc.: 142-1 — 65 000 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 22 mars 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 22 mars 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 17000, boulevard Hymus, ville de Kirkland, comté de Nelligan, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Kirkland, comté de Nelligan, le 22 février 1982.

Le greffier,
ROMÉO LABRÈCHE.

Hôtel de ville
17000, boulevard Hymus
ville de Kirkland
comté de Nelligan, QC, H9J 2W2
téléphone: 694-4100, code 514 17679-o

Paroisse de La Plaine
(L'Assomption)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la paroisse de La Plaine » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 800 000 $ d'obligations de la paroisse de La Plaine datées du 19 avril 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 19 octobre et 19 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le jeudi 25 mars 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 avril 1982.

Tableau d'amortissement — 800 000 $

Année	Capital
19 avril 1983	26 000 $
19 avril 1984	30 000
19 avril 1985	34 000
19 avril 1985	416 000 (à renouveler)
19 avril 1987	294 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de La Plaine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 avril 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 234 — 800 000 $ aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représen-

tant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le jeudi 25 mars 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 25 mars 1982 à 20 h, au bureau municipal, 675, de l'Église, paroisse de La Plaine, comté de L'Assomption, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de La Plaine, comté de L'Assomption, le 22 février 1982.

Le secrétaire-trésorier,
MARCEL HARDY.

Bureau municipal
675, de l'Église
paroisse de La Plaine
comté de L'Assomption, QC, J0N 1B0
téléphone: 478-2555, code 514 17680-o

Ville de Longueuil

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Claude Gauthier, greffier à l'hôtel de ville, 300, rue Saint-Charles ouest, ville de Longueuil, QC, jusqu'à 14 h, le mercredi 24 mars 1982 et l'adjudication se fera à 17 h, le même jour, au même endroit, pour l'achat de 4 500 000 d'obligations de la ville de Longueuil datées du 19 avril 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 19 octobre et 19 avril de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 avril 1982.

Tableau d'amortissement — 4 500 000 $

Année	Capital
19 avril 1983	188 000 $
19 avril 1984	206 000
19 avril 1985	226 000
19 avril 1986	248 000
19 avril 1986	1 656 000 (à renouveler)
19 avril 1988	1 976 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Longueuil s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 avril 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 113 — 1 635 000 $; 281 — 527 000 $ renouvellements d'emprunt; 79-1400 — 500 000 $; 80-1571 — 23 000 $; 80-1648 — 13 000 $; 80-1691 — 521 000 $; 80-1777 — 1 281 000 $ participation à un programme d'alimentation en eau potable.

Les soumissions seront ouvertes à 14 h, le mercredi 24 mars 1982 et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 17 h, le même jour, à l'hôtel de ville, 300, rue Saint-Charles ouest, ville de Longueuil, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Longueuil, le 23 février 1982.

Le greffier,
CLAUDE GAUTHIER.

Hôtel de ville
300, rue Saint-Charles ouest
ville de Longueuil, QC, J4K 4Y7
téléphone: 651-4100, code 514 17737-o

Municipalité de Rock-Forest
(Sherbrooke)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la municipalité de Rock-Forest » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 238 000 $ d'obligations de la municipalité de Rock-Forest datées du 19 avril 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à

17½% payable semi-annuellement les 19 octobre et 19 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 22 mars 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 avril 1982.

Tableau d'amortissement — 1 238 000 $

Année	Capital
19 avril 1983	12 000 $
19 avril 1984	13 000
19 avril 1985	16 000
19 avril 1985	511 000 (à renouveler)
19 avril 1987	686 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Rock-Forest s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 avril 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 328 — 23 000 $ tr. de rue; 436 — 35 000 $ aq. ég.; 437 — 31 000 $ égout; 438 — 36 000 $ fondation de rues, pavage; 460 — 38 000 $ éclairage, achat d'équip.; 463 — 350 000 $ reconstruction de rues, pavage; 467 — 650 000 $ acq. d'immeuble, amén. d'un complexe municipal; 474 — 75 000 $ acq. d'immeuble amén. d'un complexe municipal.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 22 mars 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 22 mars 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 4857, boulevard Bourque, municipalité de Rock-Forest, comté de Sherbrooke, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Rock-Forest, comté de Sherbrooke, le 25 février 1982.

Le secrétaire-trésorier,
RICHARD PARENTEAU.

Hôtel de ville
4857, boul. Bourque
municipalité de Rock-Forest
comté de Sherbrooke, QC, J0B 2J0
téléphone: 564-7444, code 819 17738-o

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
(Labelle)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 669 000 $ d'obligations de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts datées du 19 avril 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 19 octobre et 19 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 23 mars 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 avril 1982.

Tableau d'amortissement — 1 669 000 $

Année	Capital
19 avril 1983	43 000 $
19 avril 1984	48 000
19 avril 1985	53 000

Année	Capital
19 avril 1985	817 000 $ (à renouveler)
19 avril 1987	708 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sainte-Agathe-des-Monts s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 avril 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 436 — 45 000 $; 439 — 19 000 $; 444 — 64 000 $; 461 — 172 000 $; 462 — 107 500 $ renouvellements d'emprunt; 662 — 15 000 $ prog. de restauration; 675 — 200 000 $ trav. aménag. centre plein air; 681 — 403 000 $ voirie; 683 — 307 000 $ égout; 687 — 33 000 $ honoraires professionnels; 690 — 169 000 $ aqueduc; 699 — 63 000 $; 700 — 32 000 $; 701 — 39 000 $ voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 23 mars 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 23 mars 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 50, rue Saint-Joseph, ville de Sainte-Agathe-des-Monts, comté de Labelle, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, comté de Labelle, le 24 février 1982.

Le greffier,
MADAME MARCELLE PELLERIN.

Hôtel de ville
50, rue Saint-Joseph
ville de Sainte-Agathe-des-Monts
comte de Labelle, QC, J8C 1M9
téléphone: 326-4595, code 819 17739-o

Ville de Saint-Constant
(Châteauguay)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Constant » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 502 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Constant datées du 19 avril 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 19 octobre et 19 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 23 mars 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 avril 1982.

Tableau d'amortissement — 502 000 $

Année	Capital
19 avril 1983	9 000 $
19 avril 1984	10 000
19 avril 1985	11 000
19 avril 1985	244 000 (à renouveler)
19 avril 1987	228 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la caisse populaire de Saint-Constant, ville de Saint-Constant, comté de Châteauguay, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Constant s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 avril 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 414 — 341 000 $ aqueduc, égouts, voirie, éclairage; 465 — 15 000 $ honoraires professionnels; 474 — 122 000 $ confection de plans et devis, 475 — 15 000 $ honoraires professionnels; 481 — 9 000 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 23 mars 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 23 mars 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 147, rue Saint-Pierre, ville de Saint-Constant, comté de Châteauguay, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Constant, comté de Châteauguay, le 22 février 1982.

Le secrétaire-trésorier,
GABRIEL BRISSON.

Hôtel de ville
147, rue Saint-Pierre
ville de Saint-Constant
comté de Châteauguay, QC, J0L 1X0
téléphone: 632-8084, code 514 17681-o

Ville de Varennes
(Bertrand)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Varennes » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 357 000 $ d'obligations de la ville de Varennes datées du 19 avril 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 19 octobre et 19 avril de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 22 mars 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 avril 1982.

Tableau d'amortissement — 1 357 000 $

Année	Capital
19 avril 1983	13 000 $
19 avril 1984	14 000
19 avril 1985	17 000
19 avril 1985	567 000 (à renouveler)
19 avril 1987	746 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Varennes s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 avril 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 174(215) — 265 000 $; 236 — 518 000 $; 240 — 574 000 $ aqueduc, égouts, pavage etc..

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h le lundi 22 mars 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 22 mars 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, ville de Varennes, comté de Bertrand, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Varennes, comté de Bertrand, le 24 février 1982.

Le greffier,
MADAME LUCE DOUCET.

Hôtel de ville
case postale 800
175, rue Sainte-Anne
ville de Varennes
comté de Bertrand, QC, J0L 2P0
téléphone: 652-9880, code 514 17740-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

L'ASSOCIATION DES INSPECTEURS ET RÉPARTITEURS DE LA C.T.C.U.Q.

La formation d'un syndicat sous la dénomination sociale « L'ASSOCIATION DES INSPECTEURS ET RÉPARTITEURS DE LA C.T.C.U.Q. » a été autorisée par le gouvernement en date du 1er février 1982. Le siège social du syndicat est situé au 720, des Rocailles, Charlesbourg-Ouest, district judiciaire de Québec.

Le ministre des Institutions financières et Coopératives,
JACQUES PARIZEAU.
17703-o 1852-3282

SYNDICAT DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 17 décembre 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel sous le nom de « SYNDICAT DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE », avec siège social situé au 970, avenue Larivière, Rouyn, district judiciaire de Rouyn.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
17716-o 1853-0204

Vente(s) par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 500-05-004830-806
S. 179

DAME NICOLE LANDRY, résidant et domiciliée au 132 de la rue Victoria, appartement 1 à Longueuil, district de Montréal, demanderesse, contre ROGER LANDRY, résidant et domicilié au 3615 de la place Benoît à Brossard, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Shefford, mis en cause.

« Les dix douzièmes d'un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quarante-neuf (349) dans le Septième Rang (ptie 349, rg VII) au cadastre officiel du canton de Roxton, contenant une superficie totale de trente-quatre mille quatre cent trente-trois (34 433 pi²), mesurant ladite partie à partie d'un point A situé sur la ligne de division séparant les lots trois cent quarante-neuf et trois cent cinquante et un (349 et 351) et à une distance de mille cinq cent vingt-sept pieds (1 527 pi) du rang Cartier-Auger; à partie dudit point A, sur une distance de deux cent huit pieds (208 pi) dans une direction sud-ouest du point B; de là, sur une distance de deux cent vingt-deux pieds (222 pi) dans une direction sud-ouest vers le point C; de là, sur une distance de deux cent vingt-neuf pieds (229 pi), ladite distance étant mesurée le long d'un chemin privé; dans une direction nord-est, vers le point D; de là, sur une distance de cent trente-trois pieds (133 pi) dans une direction sud-est vers le point A. Ladite partie est bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par le chemin privé; en arrière, au sud-est, par le lot trois cent cinquante et un (351); et des deux autres côtés, su sud-ouest et au nord-est, par le résidu dudit lot trois cent quarante-neuf (349); mesures anglaises, plus ou moins;

Tel que le tout se trouve présentement désigné comme étant le lot numéro six (6) sur un plan préparé par Roger Landry, le vingt-septième jour du mois d'avril mil neuf cent soixante-dix-sept;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement;

Sans bâtisse dessus construite. »

La mise à prix est fixée à 910.00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité

municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Bedford, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, 77, rue Principale, 2e étage, Granby, QC, le TREIZIÈME jour d'AVRIL 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 11 février 1982. 17641-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000321-81
S. 36-81

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 440, boulevard Dorchester ouest, Montréal, demanderesse, contre PAMPHILE BERNARD, domicilié à Saint-Joseph-de-Beauce, SERGE CÔTÉ, domicilié à Saint-Joseph-de-Beauce, MARCEL HUARD, domicilié à Saint-Joseph-de-Beauce, et LES ENTREPRISES NAPIKA INC., corporation légalement constituée ayant son siège social à Saint-Joseph-de-Beauce, défendeurs.

« Un terrain situé à ville Saint-Joseph, Beauce, du côté nord-est de l'avenue du Palais, connu et désigné comme étant les lots cinq cent trente et un subdivision F, cinq cent trente et un subdivision G, cinq cent trente-huit, cinq cent trente et un subdivision B (531-F 531-G, 538, 531-19 et 531-B) du cadastre révisé pour une partie de la paroisse de Saint-Joseph, village de Saint-Joseph, division d'enregistrement de Beauce, avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Suite à un jugement rendu par l'honorable Hubert Walters, j.c.s., le 17 février 1982, les meubles suivants ont été déclarés immeubles par destination: 80 tables de bar; 1 réfrigérateur à bière, 3 portes, avec compresseur; 1 machine à glace Scotsman; 2 caisses enregistreuses National; 1 réfrigérateur à bière Coldstream (2 portes coulissantes sur le dessus); 6 bancs sur pieds; 6 aspirateurs à l'eau Turse-Vac; 1 hache-patates; 1 essoreuse; 1 congélateur Westinghouse, 1 réfrigérateur à bière, 6 portes; 443 chaises en plastique; 78 tables rondes; 1 aspirateur central H.P.; 1 polisseuse Dustbane; 1 « dolley »; 1 four à pizza Perfecta; 1 poêle à gaz propane South Bend; 1 laveuse à vaisselle Hobart; 1 cafetière électrique; 1 hotte de ventilation avec extincteur; tous les chaudrons; 1 ouvre-boîtes; 1 laveuse-sécheuse Westinghouse; 1 presse Drop Conner; mobilier pour 16 chambres à coucher; 312 grandes assiettes; 124 assiettes à soupe; 250 soucoupes; 393 assiettes à pain; 120 tasses; 275 coupes à punch; 280 grandes cuillères; 225 couteaux; 395 fourchettes; 253 petites cuillères; 112 coupes à vin; 1 réfrigérateur Coldstream, 2 portes coulissantes sur le dessus; 1 réfrigérateur Coke, 2 portes; 16 tables rondes; 1 caisse enregistreuse Anchor; 1 stéréo à cassettes JVC 09; 1 stéréo AM-FM Hitachi; 1 machine à glace; 1 évier acier inox., environ 10 pieds; 1 grille-pain 4 tranches Toasmaster; 1 interphone; 1 amplificateur Harmon Cardon, Chanel A, Citation 16; 1 amplificateur modèle 750A, amplificateur « Laboraty drived »; 1 égalisateur modèle 21 0R stéréo Grafic; 2 haut-parleurs JBL, modèle 2310 Accoustic Lens 10771; 2 tables tournantes Plager, système « direct drive technics »; 120 chaises genre fauteuils de bar-salon, en bois et au recouvrement de couleur rouge; 250 Channel, lumière G-13 aux 9 pouces; 1 module de 20 barres, lumière G-13 aux 9 pouces; 30 projecteurs de lumière de contrôle, Rain Light; 1 contrôle de lumière Light Master 300; 1 interrupteur manuel; 40 lumières. »

La mise à prix est fixée à 56 782,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 7e Rue, Beauceville, le SEPTIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 18 février 1982. 17691-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000328-81
S. 4-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 440, boulevard Dorchester ouest, Montréal, demanderesse, contre MARGARETHE THOMAE, domiciliée au 820, rang Saint-Étienne, Sainte-Marie de Beauce, défenderesse.

« Un immeuble situé à Sainte-Marie de Beauce, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quarante-sept (ptie 47) au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce, mesurant deux cent quatre-vingt-dix pieds (290 pi) de largeur par cinq cent soixante-quinze pieds (575 pi) de profondeur, soit toute la profondeur existant entre le chemin public (rang Saint-Étienne et la rivière Chaudière) et borné comme suit: au nord-est par la rivière Chaudière, au sud-est par le terrain de dame Ursule Thomae, au sud-ouest par le chemin public (rang Saint-Étienne) et au nord-ouest par le terrain de Narcis Donoas; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et servitudes actives et passives.

Sauf à distraire dudit immeuble la partie expropriée par le ministère des Transports suivant acte reçu devant Renald Vachon, notaire, le 8 octobre 1975 et enregistré au bureau d'enregistrement de Beauce sous le numéro 278368. »

La mise à prix est fixée à 4 582,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 7e Rue, Beauceville, le SEPTIÈME jour d'AVRIL 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 19 février 1982. 17692-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000328-81
S. 5-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 440, boulevard Dorchester ouest, Montréal, demanderesse, contre URSULE THOMAE, domiciliée au 820, rang Saint-Étienne, Saint-Marie de Beauce, défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant les subdivisions un et deux du lot originaire numéro quarante-sept (47-1 et 47-2) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et servitudes actives et passives.

Avec et en faveur dudit immeuble une servitude d'égout, suivant acte enregistré le 8 fevrier 1965, sous le numéro 206738. »

La mise à prix est fixée à 11 397,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 7e Rue, Beauceville, le SEPTIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 19 février 1982. 17693-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000288-81
S. 1-82

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUDIÈRE, corporation légalement constituée, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 3500, 6e Avenue, ville Saint-Georges-Ouest, comté et district de Beauce, demanderesse, contre FERNAND VEILLEUX, technicien en administration, résidant et domicilié à Saint-Simon-les-Mines, comté et district de Beauce, et ROGER TURCOTTE, gérant en restauration, résidant et domicilié au 216 A,

rue Saint-Philippe, Beauceville-Ouest, comté et district de Beauce, et DAME NOELLYNE VEILLEUX, hôtelière, résidant et domiciliée au 14, rue Olivier-Morel, La Durantaye, comté de Bellechasse, et DAME CÉLINE TURGEON, hôtelière, résidant et domiciliée au 14, rue Olivier-Morel, La Durantaye, comté de Bellechasse, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Beauce, mis en cause.

« 1. Un immeuble situé à Saint-Simon-les-Mines, Beauce, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro six cent soixante-dix-sept (ptie 677) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François, division d'enregistrement de Beauce.

Mesures: mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans sa ligne sud-ouest, quatre cents pieds (400 pi) dans sa ligne nord-ouest, deux cent cinquante pieds (250 pi) dans sa ligne nord-est et cinq cent cinquante pieds (550 pi) dans sa ligne sud-est; avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Bornes: borné vers le nord-est et le sud-est au terrain ci-après désigné; vers le sud-ouest au chemin public; vers le nord-ouest au terrain de M. Paul-Eugène Goulet (ou représentant, Léo-Paul Veilleux).

2. Et un terrain de figure triangulaire, connu et désigné comme étant une partie dudit lot six cent soixante-dix-sept (ptie 677) du cadastre susdit.

Mesures: mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, cinq cent cinquante pieds (550 pi) dans sa ligne nord-ouest, deux cents pieds (200 pi) dans sa ligne sud-ouest, et trois cent cinquante pieds (350 pi) dans sa ligne nord-est. Avec l'entente que les lignes sud-ouest et nord-est se rencontrant à l'est sont situées à vingt-cinq pieds (25 pi) anglais au nord-ouest du chemin privé appartenant à M. André Rodrigue.

Bornes: borné vers le nord-ouest à la partie dudit lot six cent soixante-dix-sept (ptie 677) appartenant audit Fernand Veilleux; vers le nord-est et le sud-ouest au résidu dudit lot six cent soixante-dix-sept (677) appartenant à M. André Rodrigue (ou représentants).

Sauf la partie dudit lot 677 cédée à la corporation municipale de Saint-Simon-les-Mines, suivant acte enregistré à Beauce, no 304,994.

Le tout, avec les servitudes actives et sujet aux servitudes passives, s'il s'en trouve, suivant titres, sujet aux droits de mines en faveur de qui de droit, suivant titres.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 10 192,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 7e Rue, Beauceville, le HUITIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 22 février 1982. 17717-o

Drummond

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
No 405-05-000134-817

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-LÉONARD D'ASTON, société coopérative légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 370, rue Principale à Saint-Léonard-d'Aston, QC, district de Drummond, demanderesse, contre ROGER LACHARITÉ, 80, rang du Moulin-Rouge, Saint-Léonard-d'Aston, QC, district de Drummond, défendeur,.

Un terrain-emplacement situé en la paroisse de Saint-Léonard-d'Aston dans le Quatorzième Rang de Wendover et connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent vingt-trois (ptie 123) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Léonard-d'Aston, comté de Nicolet et décrit comme suit:

Mesurant cent trente-trois pieds (133 pi) de longueur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur deux cents pieds (200 pi) de longueur dans ses lignes nord-ouest et sud-est; borné du côté sud-est par une rue privée; du côté sud-ouest par le terrain de Brigitte Daigneault ou représentants; du côté nord-ouest par le terrain de René Lévesque ou représentants; du côté sud-ouest par le terrain de Omer Beauchemin ou représentants; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2. Un terrain-emplacement situé en la paroisse de Saint-Léonard-d'Aston dans le Quatorzième Rang du canton de Wendover, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent vingt-deux (ptie 122) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Léonard-d'Aston, comté de Nicolet et décrit comme suit:

Ledit terrain mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de longueur dans ses lignes sud-ouest et nord-est sur quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de longueur dans ses lignes sud-est et nord-ouest; borné du côté sud-ouest par le chemin public; du côté nord-est par autre partie du lot 122 appartenant au vendeur Albéric Lacharité; du côté sud-est par une coulée naturelle, du côté nord-ouest par un chemin privé servant de droit de passage pour se rendre à la rivière Nicolet.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et dont le numéro civique est 80, rang du Moulin-Rouge à Saint-Léonard-d'Aston. »

La mise à prix est fixée à 2 098,53 $ pour la partie 123 et 3 406,98 $ pour la partie 122, soit 25% de l'évaluation des immeubles portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le JEUDI QUINZIÈME jour d'AVRIL 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 17 février 1982. 17694-o

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 655-05-000245-811
S. 655-18-000003-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre LES ENTREPRISES MARIO CHIASSON INC., défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant et faisant partie du lot quatre C, du rang Dix (lot ptie 4 C, rg X), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Laval, division d'enregistrement de Saguenay; ledit immeuble pouvant plus amplement se décrire comme suit: mesurant, mesures anglaises, en front cent quatre-vingt-quinze pieds (195 pi) plus ou moins le long de la route 138, soit dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur toute la profondeur du lot soit dans ses lignes nord-ouest et sud-ouest le tout plus ou moins; ledit lot étant borné comme suit: vers le nord-ouest par la route 138; vers le nord-est par une partie du lot 4 C qui demeure la propriété de monsieur Mario Chiasson ou représentants; vers le sud-est par le lot 4 B; vers le sud-ouest par une partie du lot 4 C propriété de la ville de Forestville.

La ligne nord-est ou est du lot présentement décrit étant située à une distance de quatre-vingt-dix pieds (90 pi) parallèlement de la ligne de division des lots 4 C et 5 A, rang X, canton de Laval.

Tel que le tout appert d'une description technique préparée par monsieur Gualbert Tremblay, arpenteur-géomètre, le 6 février 1975, sous le numéro 1834 de ses minutes.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 14 045,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Hauterive, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI SIXIÈME jour d'AVRIL 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE ROSTAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 3 février 1982. 17619-o

Kamouraska

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Kamouraska
No 250-02-000246-816

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, les Banques

Canadiennes Nationales et Banques Provinciales (Loi sur les Banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), dont le siège social est situé au 500, place d'Armes dans les ville et district de Montréal, ayant une place d'affaires au 298, boulevard Thériault, ville de Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre JULIEN SIMARD, camionneur, résidant et domicilié au 6, rue Jarvis, dans la ville de Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, partie défenderesse.

« 569-2, cadastre officiel de la ville de Fraserville, avec bâtisses dessus construites. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication, est fixé au montant de 4 800,25 $, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division de Témiscouata, 65-A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le QUATORZIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Rivière-du-Loup, le 18 février 1982. 17695-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Kamouraska
No 250-05-000112-813

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE K.R.T., 445, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, partie demanderesse, contre LA RÉUSSITE (ST-PASCAL) INC, BERTRAND LAGACÉ, 839, Saint-Joseph, Saint-Pascal, DANIEL MERCIER, avenue Sergerie, Saint-Pascal, DENYS LÉVESQUE, route 132 ouest, Saint-Pascal, L'IMMEUBLE DE L'AMITIÉ (ST-PASCAL) INC, Saint-Pascal, LA RENAISSANCE (ST-PASCAL) INC, Saint-Pascal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Kamouraska, mise en cause.

« Un terrain ou emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Pascal en la ville de Saint-Pascal, division d'enregistrement de Kamouraska, comme étant la subdivision vingt et un du lot originaire numéro deux cent soixante-douze (272-21), circonstances et dépendances.

Lequel terrain mesure, selon le livre de renvoi officiel pour la paroisse de Saint-Pascal, cent trente-huit pieds et quatre dixièmes au nord-ouest, cent quatre-vingt-un pieds au nord-est, cent quarante et un pieds et quatre dixièmes au sud-est et cent quatre-vingt-six pieds au sud-ouest.

Un terrain ou emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Pascal en la ville de Saint-Pascal, division d'enregistrement de Kamouraska, comme étant les parties non resubdivisées de la subdivision dix-sept du lot originaire numéro deux cent soixante-douze et de la subdivision deux du lot originaire numéro deux cent soixante-douze (pties 272-17 et 272-2 n.r.), mesurant, mesures anglaises, environ quatre-vingt-seize pieds nord-sud vers l'est, environ quatre-vingt-sept pieds nord-sud vers l'ouest, environ cent soixante pieds est-ouest vers le sud et environ cent cinquante-cinq pieds est-ouest vers le nord et borné, ledit terrain, vers l'est partie au lot numéro 273, partie au lot numéro 274 (appartenant à M. Edmond Laplante) et partie au résidu du lot 272-2 (appartenant à dame Thérèse Dionne-Picard), vers le nord au résidu des lots 272-2 et 272-17 (propriété de M. Bertrand Lagacé), vers l'ouest au résidu du lot 272-17 (propriété de Bertrand Lagacé), et vers le sud partie au lot 272-22 (propriété de Ghislain Bérubé) et partie au lot numéro 272-21 (ci-dessus décrit en 1er lieu). La ligne est-ouest vers le nord est située plus précisément à cent pieds au sud de la rue de l'Amitié et est réputée parallèle à ladite rue; circonstances et dépendances. Le tout avec bâtisses dessus construites. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication, est fixé à 40 311,00 $, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, division de Kamouraska, 395, rue Chapleau, Saint-Pascal, le SEPTIÈME jour d'AVRIL 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 10 février 1982. 17643-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Kamouraska
No 250-05-000208-801

CENTRE HOSPITALIER NOTRE DAME DU LAC, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre HERVÉ LAVOIE, domicilié et résidant au 29, Crescent Street, Lawrence Mass. 01841, partie défenderesse.

« Une terre faisant partie du lot deux cent quatre-vingt-quatorze (ptie 294) et partie du lot deux cent quatre-

vingt-quinze (ptie 295) au cadastre de la paroisse de Sainte-Rose-du-Dégelis, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Ladite terre mesurant trois arpents, 9 perches et treize pieds de largeur par trente arpents de profondeur, bornée au nord-ouest à Joseph Ouellet, ou représentants; au nord-est aux terres du Deuxième Rang; au sud-ouest aux terres du Quatrième Rang; au sud-est à Ovila Leclerc.

À soustraire la partie expropriée par le ministère des Transports le 11 décembre 1981, enregistrée sous le numéro 246170 dans la division d'enregistrement de Témiscouata. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication, est fixé à 1 412,40 $, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, division de Témiscouata, 65-A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le SEPTIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 10 février 1982. 17642-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-011260-815

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, contre JEAN-YVES REID, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue croissant Samson en la ville de Brossard, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-huit (68-51) au cadastre officiel de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine.

Tel que le tout se trouve présentement avec la bâtisse y érigée et portant le no civique 1300, croissant Samson en la ville de Brossard et avec les servitudes y attachées et notamment à une servitude en faveur d'Hydro-Québec *et al.*, aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Laprairie sous le numéro 124843 et d'une seconde servitude aux termes d'un acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le no 126644. »

La mise à prix est fixée à 21 790,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, QC, le QUATORZIÈME jour d'AVRIL 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 février 1982. 17741-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012766-810

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre LUC GRENIER, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Montréal.

« Un immeuble, de figure irrégulière, situé rue Grenet, ville Saint-Laurent, connu et désigné sous le lot cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire deux cent trente-neuf (239-51) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Laurent, dont la superficie est de seize mille six cent trente-neuf pieds carrés et six dixièmes de pied, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment une maison et ses dépendances portant le numéro civique 1665, rue Grenet, ville Saint-Laurent, dont le mur latéral nord-ouest est mitoyen.

Ainsi que le tout se trouve présentement sans aucune exception ni réserve, et plus spécialement sujet à la servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada établie aux termes de l'acte de servitude enregistré à Montréal sous le numéro 1324094 et aussi avec et sujet aux servitudes de vue, de passage, d'aqueduc et d'égout établies aux termes de l'acte de servitude passé devant W.M. Bourke, notaire, le vingt-neuf décembre mil neuf cent cinquante-huit, enregistré à Montréal sous le numéro 1381256, et aussi sujet aux

Règlements de zonage de l'aéroport de Cartierville, établis aux termes d'un acte de dépôt d'un plan en date du neuf avril mil neuf cent soixante-trois et enregistrés à Montréal sous le numéro 1674804. »

La mise à prix est fixée à 57 627,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour d'AVRIL 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 février 1982. 17742-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008458-810

LA CAISSE POPULAIRE SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL, demanderesse, contre BERNARD DESROCHES, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause

« Un emplacement ayant front sur la rue Chapleau en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision numéro trente-trois du lot originaire numéro deux A (2A-33) au cadastre officiel du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur par soixante-douze pieds (72 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Avec toutes les bâtisses y érigées incluant celles portant les numéros civiques 4519, 4519A, 4521 et 4523, rue Chapleau. »

La mise à prix est fixée à 10 850,25 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 16 février 1982. 17743-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008457-812

LA CAISSE POPULAIRE SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL, demanderesse, contre BERNARD DESROCHES, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de la division de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble sis à Montréal, rue Ontario, comprenant:

Le lot de terre désigné sous le numéro un de la subdivision du lot numéro mille quarante-quatre (1044-1) au cadastre officiel du quartier Sainte-Marie.

Avec les bâtisses dessus érigées, notamment une maison à trois étages, portant les numéros civiques 1484, 1486 et 1486A, rue Ontario est, circonstances et dépendances.

Une partie dudit lot originaire numéro mille quarante quatre (ptie 1044) contenant vingt-six pieds de largeur sur dix pieds de profondeur, et servant de ruelle commune, suivant vente par C. Ganali à Georges A. Chevalier, enregistrée sous le numéro 20302, dont un extrait se lit comme suit: une partie du lot mille quarante-quatre du quartier Sainte-Marie, avec les servitudes actives et passives, et notamment le droit de passage dans ladite ruelle, communiquant par la rue Maisonneuve, et le droit de bâtir au-dessus du passage pour la partie d'icelui existant, en arrière du terrain susvendu, à une hauteur suffisante pour y laisser passer un voyage de foin.

Tel que le tout se trouve présentement et formant une seule et même exploitation, suivant un plan préparé par J.M. Oscar Lachance, arpenteur-géomètre, en date du huit juillet mil neuf cent quarante-neuf (1949).

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 9 990,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation

municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 février 1982. 17744-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010478-184

THE CANADA TRUST COMPANY, demanderesse, contre PERRAS, FAFARD, GAGNON INC, corps politique et corporation dûment incorporée, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, au 1400, Tour de la Bourse, place Victoria, Montréal, en sa qualité de syndic à la faillite à la succession de André Bertrand et ledit André Bertrand domicilié dans le district de Montréal, au 3621, Jonathan, Fabreville, ville de Laval, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause

« Un immeuble situé à ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire deux cent quatorze (214-37) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rose, division d'enregistrement de Laval.

Avec une maison en construction portant le numéro civique 3621, rue Jonathan, Fabreville, ville de Laval, dont le mur nord-est est mitoyen.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à une servitude en faveur de Bell Canada *et al.* créée aux termes d'un acte enregistré à Laval sous le numéro 414755 et aux servitudes (vues, empiètements, égouttements ou tour d'échelle) établies par voie de destination de père de famille aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné et enregistré à Laval sous le numéro 419735. »

La mise à prix est fixée à 9 895,88 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le TREIZIÈME jour d'AVRIL 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 février 1982. 17745-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-009959-816

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE LA SAUVEGARDE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1, complexe Desjardins, Montréal, QC, H5B 1E2, demanderesse, JEAN-PAUL HAMEL, marchand, demeurant au 6312, rue Jarry est, Montréal, QC; MONSIEUR GÉRARD HAMEL, marchand, travaillant au 2965, rue Hochelaga, Montréal, QC; MONSIEUR NORMAND HAMEL, assistant-contrôleur, demeurant au 11617, rue Allard, Montréal-Nord, QC, défendeurs; LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

L'immeuble désigné ci-après, en la possession des défendeurs:

Un emplacement de figure irrégulière, situé sur la rue Hochelaga, ville de Montréal, connu et désigné sous le numéro de la resubdivision du lot no trois mille trois cent quarante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire no cent quarante-huit (148-3345-1) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, d'une superficie totale de quatorze mille soixante et un pieds et cinquante-cinq centièmes de pied (14 061,55), mesures anglaise et plus ou moins, conformément au plan préparé par Fernand Lemay, arpenteur-géomètre, en date du treize mars mil neuf cent soixante-quatre.

Avec bâtisses dessus érigées, portant le numéro civique 2965, rue Hochelaga.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et pasives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans réserve et notamment sujet, ledit emplacement, à un droit de passage perpétuel, à pied, en voiture ou autrement, sur une lisière de terre située du côté nord-est du lot ci-dessus, mesurant dix pieds (10 pi) de largeur par soixante-quatorze pieds et six dixièmes de pied (74,6 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, depuis la ligne de la rue Hochelaga, pour permettre à la compagnie Couvrette & Provost Ltée, ses ayants droit, ainsi que sa clientèle, de circuler dans un passage de trente-cinq pieds (35 pi) de largeur par une profondeur de soixante-quatorze pieds et six dixièmes de pied (74,6 pi) dont vingt-cinq pieds (25 pi) sont pris sur l'extrême partie est, non subdivisée, du lot no 148-3345 et dix pieds (10 pi) sont pris sur l'extrême partie nord-est du lot no 148-3345-1 pour communiquer de la bâtisse portant le numéro civique 2975, rue Hochelaga, appartenant à Couvrette & Provost Ltée, une servitude perpétuelle ayant été établie à cet effet, aux termes de l'acte de vente reçu par le notaire soussigné, le huit octobre mil neuf cent soixante-quatre (1964), enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous no 1783037.

La mise à prix est fixée à 26 362,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUATORZIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 février 1982. 17746-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-042211-800

MARIO GIGLIO, demandeur, contre ANNETTE FORCILLO, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un certain emplacement composé de la subdivision quatorze du lot originaire numéro sept (7-14) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-François-de-Sales. Avec un immeuble dessus érigé portant le numéro civique 8505 de la rue Saint-Germain à ville de Laval ».

La mise à prix est fixée à 11 266,10 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le TREIZIÈME jour d'AVRIL 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 février 1982. 17747-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-014372-796
No 500-05-004618-813

VILLE DE KIRKLAND, demanderesse, contre LUDWIG SPAN, domicilié et résidant au 30580, Bale Wood South Field, Michigan, U.S.A., défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le chemin Sainte-Marie en la paroisse de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent soixante-cinq (ptie 165) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) en largeur par cent soixante-quinze pieds (175 pi) en profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit: en front vers le sud-est par le chemin Sainte-Marie, à la rivière vers le nord-ouest et sur un côté vers le sud-ouest par une autre partie du lot cent soixante-cinq (ptie 165) appartenant à Ironwood Investment Corporation en vertu d'un acte de vente enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1415061, et sur l'autre côté vers le nord-est par une autre partie dudit lot cent soixante-cinq (ptie 165) appartenant à Cyril Rudoph Basset Spiers en vertu d'un acte de vente enregistré à la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 699068. »

La mise à prix est fixée à 5 106,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation

municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUINZIÈME jour d'AVRIL 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 février 1982. 17748-o

Québec

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004102-815
S. 0029-82

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 276, rue Saint-Jacques en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre VICTORIEN DORÉ, domicilié et résidant au 843, rue Painchaud, en les ville et district de Québec, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision deux cent soixante-cinq du lot originaire numéro quarante-six (46-265) du cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, division d'enregistrement de Québec; avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 843, rue Painchaud, Québec, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 20 007,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le DIX-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 mars 1982. 17723-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000494-810
S. 0015-82

BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et une place d'affaires au 505, rue Saint-Joseph est, Québec, demanderesse, contre JEAN-GUY TURMAINE, domicilié au 1401, rue d'Estimauville, Québec, défendeur.

Un emplacement situé en la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval connu et désigné comme étant la subdivision quatre du lot originaire numéro trois cent quarante-cinq (345-4) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Brigitte-de-Laval, division d'enregistrement de Montmorency; avec le garage dessus construit, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 7 520,25 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, Royale, Château-Richer, comté de Montmorency, le DIX-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 mars 1982. 17724-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S. Montréal 500-05-008255-810
S. 0004-82

TORONTO DOMINION BANK, banque canadienne à charte légalement constituée selon la loi, ayant une succursale au 2001, rue University, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre LES JARDINS MONT TOURBILLON INC., corps politique légalement constitué selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 6999, chemin Côte-des-Neiges, dans les ville et district de Montréal, *ET AL.*, défendeurs.

1. Le lot originaire numéro cent trente-deux (132) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, ayant une superficie de 2 384 272 pieds carrés, d'après l'évaluation municipale;

2. Le lot originaire numéro cent trente-trois (133) dudit cadastre, ayant une superficie de 1 153 680 pieds carrés d'après l'évaluation municipale;

3. Le lot originaire numéro cent trente-quatre (134) dudit cadastre, ayant une superficie de 1 153 680 pieds carrés d'après l'évaluation municipale;

4. Une partie du lot originaire numéro cent trente-cinq (P. 135) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord-est par le lot numéro 134 susdit, au sud-est par le lot numéro 105 dudit cadastre, au sud-ouest par le lot numéro 136 dudit cadastre, et au nord-ouest par une autre partie du lot numéro 135 qui appartient à M. Lucien Rouleau, ses représentants ou ses ayants droit, et qui a une superficie de 2 295 584 pieds carrés d'après l'évaluation municipale;

5. Une partie du lot originaire numéro cent trente-six (P. 136) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord-est par le lot numéro 135 susdit, au sud-est par le lot numéro 104 dudit cadastre, au sud-ouest par une partie du lot numéro 137 dudit cadastre et par les lots numéros 136-2, 25, 24, 23, 22, 21, 4, 20, 19, 18, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6 et 5 dudit cadastre, et par une partie du lot numéro 137, et au nord-ouest par une autre partie du lot numéro 136 qui appartient à M. Lucien Rouleau, ses représentants ou ses ayants droit. Le tout ayant une superficie de 1 624 352 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

À déduire de ce qui précède: une partie dudit lot numéro cent trente-six (P. 136) dudit cadastre, bornée à l'est, au nord, au nord-ouest, à l'ouest et au sud par d'autres parties dudit lot numéro 136, ayant une superficie de 45 800 pieds carrés et faisant l'objet d'une promesse de vente à M. Benoît Lettre; cette partie de lot est indiquée sur un plan tracé par M. Jocelyn Fortin, arpenteur-géomètre, daté du 13 mars 1975 et annexé à un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Québec sous le numéro 840802.

6. Une partie du lot originaire numéro cent trente-sept (P. 137) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord-est par le lot numéro 136 susdit, au sud par le lot numéro 137-41 dudit cadastre, à l'ouest par une autre partie du lot numéro 137, et au nord-ouest par une autre partie du lot numéro 137 qui appartient à M. Lucien Rouleau, ses représentants ou ses ayants droit, et qui comporte une superficie de 3 024 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

7. Une partie du lot originaire numéro cent trente-sept (P. 137) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord-est par le lot numéro 136 susdit, au sud-est par des parties des lots numéros 104, 103 et 102 dudit cadastre, au sud-ouest par le lot numéro 138 dudit cadastre, au nord-ouest par les lots numéros 137-35, 2 et 101 dudit cadastre, sur une autre ligne sud-ouest par les lots numéros 137-101, 103, 31, 37, 100, 99, 98, 97, 102, 5, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 dudit cadastre, sur une autre ligne sud-ouest par le lot numéro 137-35 dudit cadastre, sur une autre ligne nord-est par le lot numéro 137-101 dudit cadastre, et au nord-ouest par le lot numéro 137-28 dudit cadastre, et ayant une superficie de 208 552 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

8. La partie qui se trouve à l'extrémité sud-est du lot originaire numéro cent trente-huit (P. 138) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord-est par le lot numéro 137 susdit et par le lot numéro 138-35 dudit cadastre, au sud-est par le lot numéro 102 dudit cadastre, au sud-ouest par le lot numéro 139 dudit cadastre, et au nord-ouest par les lots numéros 138-30, 31, 9, 35 et 37 dudit cadastre; et ayant une superficie de 29 808 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

9. Une partie du lot originaire numéro cent trente-sept et une partie du lot originaire numéro cent trente-huit (P. 137 et P. 138) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornées au nord-est par les lots numéros 137-20, 19, 18, 17 et 16 dudit cadastre et par une autre partie dudit lot numéro 137, au sud par les lots numéros 137-7, 138-22, 21, 20 et 19 dudit cadastre, à l'ouest par une partie du lot numéro 138 et (ou) des subdivisions de celui-ci et qui appartiennent au club de golf, et au nord-ouest par des parties des lots numéros 137-105 et 138-61 dudit cadastre, et ayant une superficie de 79 856 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

10. Une partie du lot originaire numéro cent trente-neuf (P. 139) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord par le lot numéro 139-11 dudit cadastre,

à l'est par le lot numéro 139-10 dudit cadastre, au sud-est par le lot numéro 139-17 dudit cadastre, au sud-ouest par les lots numéros 139-6, 7 et 8 dudit cadastre, au nord-ouest par le lot numéro 139-16 dudit cadastre, et au nord par une partie du lot numéro 139 et (ou) des subdivisions de celui-ci, qui appartiennent au club de golf, et ayant une superficie de 37 500 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

11. La partie qui se trouve à l'extrémité sud-est du lot originaire numéro cent soixante-six (P. 166) dudit cadastre, de configuration rectangulaire, bornée au nord-est par le lot numéro 167 dudit cadastre, au sud-est par le lot numéro 139 susdit, au sud-ouest par le lot numéro 165 dudit cadastre, et au nord-ouest par le reste dudit lot numéro 166, et mesurant approximativement quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) de profondeur sur ses limites nord-ouest et sud-ouest, sur toute la largeur de la propriété, et ayant une superficie de 53 100 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

12. La partie qui se trouve à l'extrémité nord-ouest du lot originaire numéro cent trente-neuf (P. 139) dudit cadastre, de configuration rectangulaire, bornée au nord-est par le lot numéro 138 susdit, au sud-est par le lot numéro 139-40 (passage) dudit cadastre, et au sud-ouest par le lot numéro 140 dudit cadastre, et au nord-ouest par le lot numéro 166 susdit, et ayant une superficie de 42 080 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

13. La partie qui se trouve à l'extrémité sud-est du lot originaire numéro cent soixante-cinq (P. 165) dudit cadastre, de configuration rectangulaire, bornée au nord-est par le lot numéro 166 susdit, au sud-est par le lot numéro 140 dudit cadastre, au sud-ouest par le lot numéro 164 dudit cadastre, et au nord-ouest par le reste du lot numéro 165, et mesurant approximativement quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) de profondeur sur ses lignes nord-est et sud-ouest sur toute la largeur de la propriété, et ayant une superficie de 60 290 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

14. La partie qui se trouve à l'extrémité nord-ouest du lot originaire numéro cent quarante (P. 140) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord-est par la partie du lot numéro 139 qui est décrite ci-dessus en 12, au sud-est par le lot numéro 140-58 (passage) dudit cadastre, au sud-ouest par la partie du lot numéro 141 qui est décrite ci-dessous en 17, à l'ouest et au sud par une partie du lot numéro 140 et (ou) des subdivisions de celui-ci, qui appartiennent au club de golf, au sud-ouest par une autre partie du lot numéro 141, et au nord-ouest par le lot numéro 165, et ayant une superficie de 70 196 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

15. La partie qui se trouve à l'extrémité est du lot originaire numéro cent soixante-quatre (P. 164) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord-est par le lot numéro 165 susdit, au sud-est par une partie du lot numéro 141 dudit cadastre, qui est décrite ci-dessous en 16, au sud et au nord-ouest par des parties du lot numéro 164 et (ou) des subdivisions de celui-ci, et ayant une superficie de 15 764 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

16. La partie qui se trouve à l'extrémité nord du lot originaire numéro cent quarante et un (P. 141) dudit cadastre, de configuration triangulaire, bornée au nord-est par la partie du lot numéro 140 qui est décrite ci-dessus en 14, au sud par une partie dudit lot numéro 141 et (ou) des subdivisions de celui-ci, qui appartiennent au club de golf, et au nord-ouest par une partie du lot numéro 164 qui est décrite ci-dessus en 15, et ayant une superficie de 4 494 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

17. Une partie du lot originaire numéro cent quarante et un (P. 141) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord-est par une partie du lot numéro 140 qui est décrite ci-dessus en 14, à l'est par les lots numéros 141-38, 43, 44 et 45 dudit cadastre, au sud-est par le lot numéro 141-6-1-15 dudit cadastre, au sud-ouest par la partie du lot numéro 142-7-1 qui est décrite ci-dessous en 19, et à l'ouest par une partie dudit lot numéro 141 et (ou) des subdivisions de celui-ci, qui appartiennent au club de golf, et ayant une superficie de 137 543 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

18. Une partie de la subdivision numéro six du lot originaire numéro cent quarante et un (141-P. 6) dudit cadastre, de configuration triangulaire, bornée au nord par les lots 141-6-1-15 et 16 dudit cadastre, au sud par une partie du lot numéro 141 et (ou) des subdivisions de celui-ci, qui appartiennent au club de golf, et au sud-ouest par une partie du lot numéro 142-7 dudit cadastre, et ayant une superficie de 3 941 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

19. Une partie de la resubdivision numéro un de la subdivision numéro sept du lot originaire numéro cent quarante-deux (142-7-P. 1) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord-est par la partie du lot numéro 141 qui est décrite ci-dessus en 17, au sud, à l'ouest et au sud-ouest par le lot numéro 142-7 dudit cadastre, et au nord-ouest par une partie du lot numéro 142 dudit cadastre et (ou) des subdivisions de celui-ci, qui appartiennent au club de golf, et ayant une superficie de 28 140 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

20. Une partie de la subdivision numéro sept du lot originaire numéro cent quarante-deux (142-P. 7) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord-

est par la partie du lot numéro 141-6 qui est décrite ci-dessus en 18, au nord et au nord-est par le lot numéro 142-7-1 dudit cadastre, et au sud, à l'ouest et au nord-ouest par une partie du lot numéro 142 et (ou) des subdivisions de celui-ci, qui appartiennent au club de golf; et ayant une superficie de 30 836 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

21. Une partie de la section nord-ouest du lot originaire numéro cent quarante-deux (P. 142) dudit cadastre, de configuration triangulaire, bornée au sud-ouest par le lot numéro 143 dudit cadastre, au nord-ouest par le lot numéro 163 dudit cadastre, et à l'ouest par une partie du lot numéro 142 et (ou) des subdivisions de celui-ci, qui appartiennent au club de golf; et ayant une superficie de 31 666 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

22. La partie nord-ouest du lot originaire numéro cent quarante-trois (143) dudit cadastre, de configuration irrégulière, bornée au nord-est par la partie du lot numéro 142 qui est décrite ci-dessus en 21, à l'est par une partie du lot numéro 143 dudit cadastre et (ou) des subdivisions de celui-ci, qui appartiennent au club de golf, au sud-ouest par le lot numéro 144 dudit cadastre, et à l'ouest par le chemin du Lac-Bleu; sous réserve d'un droit de passage de quarante-deux pieds (42 pi) entre le chemin du Lac-Bleu et le club de golf; et ayant une superficie de 129 223 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

23. La subdivision numéro quarante-quatre du lot originaire numéro cent trente-neuf (139-44) dudit cadastre, ayant une superficie de 44 866 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

24. La subdivision numéro quarante-cinq du lot originaire numéro cent trente-neuf (139-45) dudit cadastre, ayant une superficie de 44 892 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

25. La subdivision numéro cinquante-trois du lot originaire numéro cent quarante (140-53) dudit cadastre, ayant une superficie de 26 566 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

26. La subdivision numéro cinquante-deux du lot originaire numéro cent quarante (140-52) dudit cadastre, ayant une superficie de 26 386 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

27. La subdivision numéro cinquante et un du lot originaire numéro cent quarante (140-51) et la subdivision numéro trente-neuf du lot originaire numéro cent quarante et un (141-39) dudit cadastre, ayant une superficie de 22 372 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

28. La subdivision numéro cinquante du lot originaire numéro cent quarante (140-50) et la subdivision numéro quarante du lot originaire numéro cent quarante et un (141-40) dudit cadastre, ayant une superficie de 20 249 pieds carrés, d'après l'évaluation municipale.

29. La subdivision numéro quarante-neuf du lot originaire numéro cent quarante (140-49) et la subdivision numéro quarante et un du lot originaire numéro cent quarante et un (141-41) dudit cadastre, ayant une superficie de 20 175 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

30. La subdivision numéro quarante-trois du lot originaire numéro cent quarante et un (141-43) dudit cadastre, ayant une superficie de 22 638 pieds carrés d'après l'évaluation municipale;

31. La subdivision numéro quarante-quatre du lot originaire numéro cent quarante et un (141-44) dudit cadastre, ayant une superficie de 30 436 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

32. La subdivision numéro trente-trois du lot originaire numéro cent trente-neuf (139-33) dudit cadastre, ayant une superficie de 5 131 pieds carrés d'après l'évaluation municipale;

33. Une partie de la resubdivision numéro un de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro cent quarante (140-2-P. 1) dudit cadastre, bornée à l'est par le lot numéro 140-2-1-26 dudit cadastre, au sud par le lot numéro 140-2-1-32 dudit cadastre, à l'ouest par les lots numéros 140-2-1-75 et 74 dudit cadastre, et au nord par les lots numéros 140-2-1-23-4 et 5 dudit cadastre, et ayant une superficie de 9 000 pieds carrés d'après l'évaluation municipale.

La mise à prix est fixée à 96 348,77 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc suivant jugement rendu, sur requête pour vente en bloc, par le juge Yvan Bisaillon (juge de la Cour supérieure de Montréal) en date du 15 février 1982.

Sera vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-TROISIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 27 février 1982. 17696-o

Richelieu

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu
No 765-02-000355-81

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-ROCH-SUR-RICHELIEU, corporation légalement constituée, ayant son siège social sur la rue Lambert à Saint-Roch-de-Richelieu, district de Richelieu, partie demanderesse, contre RÉAL DUHAMEL, domicilié et résidant au 509, rue Principale à Saint-Roch-de-Richelieu, district de Richelieu, partie défenderesse.

« Un emplacement sis au village de Saint-Roch-de-Richelieu, comté de Verchères, division d'enregistrement de Richelieu, de la contenance de quatre-vingt-douze pieds (92,0 pi) sur la rue Principale (ci-devant connue comme rue Saint-Ours), et d'environ soixante-sept pieds (67,0 pi) sur la rue conduisant au ruisseau Laprade, plus ou moins, mesures anglaises; tel que présentement enclos; ledit emplacement est borné comme suit: en front la rue Principale, en profondeur par autre partie dudit lot no 385 appartenant à Maxime Leblanc ou représentant, d'un côté par autre partie dudit lot no 385 appartenant à la succession Maxime Duhamel ou représentant et de l'autre côté le chemin conduisant au ruisseau Laprade (étant une autre partie dudit lot no 385); connu ledit emplacement comme faisant partie du lot numéro trois cent quatre-vingt-cinq (P. 385) du cadastre de la paroisse de Saint-Roch; avec bâtisses y érigées portant le numéro domiciliaire 930 de la rue Principale.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du vendeur.

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 7 440,00 $ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Richelieu, division d'enregistrement, 46, rue Charlotte à Sorel, le QUATRIÈME jour de MAI 1982 à DIX heures.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sorel, le 28 janvier 1982. 17644-o

Roberval

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001191-811
S. 155-18-000038-81

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église dans la ville de Sainte-Foy, district de Québec, requérante, contre ÉGIDE TURGEON, domicilié au 816, rang 4, Normandin, QC, G0W 2E0, intimé.

Instructions au shérif:

Veuillez saisir et vendre en bloc les immeubles ci-après décrits:

« Une ferme située à Normandin, se composant de:

1. Une terre mesurant trois arpents de largeur sur la profondeur du rang, se composant de l'arpent et demi nord-ouest de lot numéro vingt-six et de l'arpent et demi sud-est du lot numéro vingt-sept (1½ arp 26 et 1½ arp S.-E. 27) du Quatrième Rang, cadastre officiel du canton de Normandin, contenant environ 4 arpents en superficie, bornée comme suit: en front, vers le nord-est, au chemin de front des rangs 4 et 5 de Normandin; en arrière, au rang 3, tenant du côté sud-est, au résidu dudit lot 26; et du côté nord-ouest, au résidu dudit lot 27.

2. Les lots de terre connus et désignés sous les numéros trente A et trente B (nos 30-A et 30-B), du Quatrième Rang, cadastre officiel du canton de Normandin, contenant environ cent acres en superficie.

Sujet à une servitude en faveur de la Compagnie électrique du Saguenay, suivant acte enregistré à Roberval.

3. Une terre mesurant trois arpents de largeur sur la profondeur du rang, étant les trois arpents sud-est du lot de terre numéro vingt-six (3 arp S.-E. 26) du Quatrième Rang, cadastre officiel du canton de Normandin, bornée en front, au nord-est, au chemin de front des rangs 4 et 5 de Normandin; en arrière, au sud-ouest, au 3e Rang; tenant du côté sud-est, au lot numéro 25-B; et du côté nord-ouest, au résidu dudit lot 26, ci-dessus décrit.

Sauf à distraire de ce lot un terrain réservé par M. Jean-Baptiste Bélanger, avec la maison et le garage dessus construits, mesurant, ledit terrain distrait, trois cent douze pieds de largeur en front sur le chemin public actuel par une profondeur de deux cent dix-huit pieds (312 pi × 218 pi), mesures anglaises, borné comme suit: en front, au nord-est, au chemin public actuel, tel

que rélargi; du côté sud-est, au lot numéro 25-B desdits rang et canton; en arrière, au sud-ouest, et du côté nord-est, au résidu dudit lot, soit à la terre ci-dessus décrite.

Sauf à distraire des immeubles ci-dessus décrits, les parties expropriées par le ministère des Transports pour le rélargissement du chemin public, suivant avis d'expropriation dûment enregistré à Roberval.

Le tout avec bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 10 816,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle: 1,28.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval, district de Roberval, le HUITIÈME jour d'AVRIL 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GERALD TAILLON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 10 février 1982. 17627-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000886-818

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre ROBERT DAWSON, résidant à Island-Brook, R.R.1, Cookshire, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Compton, mis en cause.

Les lots numéros treize B (13 B) et treize D (13 D) dans le rang Cinq (rg 5) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels du canton de Newport. Excepté une partie dudit lot vendue par Isaac Kerr à la commission scolaire de Newport en vertu d'un acte signé devant témoins le 20 avril 1881 et enregistré à Cookshire le quatre janvier 1882 sous le numéro 6319, représentant le quart sud-est du lot originaire numéro treize (13) desdits rang et canton et décrite comme suit: commençant au coin sud-est des lots numéros treize (13) et quatorze (14), rang Cinq (rg 5) du canton de Newport; ensuite, vers le nord le long de la route sur une distance de huit perches (8 per), de là vers l'ouest sur une distance de cinq perches (5 per), de là vers le sud sur une distance de huit perches (8 per) jusqu'à la route allant de Island Brook au canton de Ditton, ensuite vers l'est le long de ladite route sur une distance de cinq perches (5 per) jusqu'au point de départ. Excepté une partie dudit lot treize D (13 D) vendue au Gouvernement du Québec en vertu d'un acte passé devant Me Claude Turcotte, notaire, le vingt avril 1979 et enregistré à Cookshire le 3 mai 1979 sous le numéro 101510, cette partie ayant une superficie de deux mille cent cinquante pieds carrés (2 150 pi²).

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 10 756,35 $.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Compton à Cookshire, QC, le MERCREDI SEPTIÈME jour d'AVRIL 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 16 février 1982. 17709-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-François
No 470-02-000283-81

KAROL CSISZER, agriculteur, domicilié en la municipalité de Katevale, district de Saint-François, partie demanderesse, contre CLÉMENT FILLION, commerçant, domicilié au 636, rue Chalmers en la ville de Magog, district de Saint-François, partie défenderesse.

« Une bande de terrain ayant la forme d'un parallélogramme et faisant partie des lots huit cent soixante et huit cent soixante et un (860 et 861) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la ville de Magog, division d'enregistrement de Stanstead, municipalité de la cité de Magog, plus amplement décrits et bornés comme suit:

Lot 860 ptie: commençant au coin nord-ouest du lot 860 (point P.-1); de là, successivement, les tenants et aboutissants, azimuts conventionnels et distances qui suivent:

Tenants et aboutissants	Azimut conv.	Distance (mètres)	Point
Vers le nord:			
846 ptie	107°20'37"	..... 6.81	..... P.-2
Au sud-est:			
860 ptie	223°45'56"	..... 22.47	..... P.-3
Vers le sud:			
861 ptie	287°20'37"	..... 6.81	..... P.-6
Au nord-ouest:			
rue Sherbrooke, sans désignation cadastrale	43°45'56"	..... 22.47	.....
jusqu'au point de commencement P.-1.			

Contenant en superficie cent trente-sept mètres carrés, système international (137,0 m², S.I.).

Lot 861 ptie: commençant au coin nord-ouest du lot 861 (point P.-6); de là, successivement, les tenants et aboutissants, azimuts conventionnels et distances qui suivent:

Tenants et aboutissants	Azimut conv.	Distance (mètres)	Point
Vers le nord:			
860 ptie	107°20'37"	.... 6.81 m	..... P.-3
Au sud-est:			
861 ptie	223°45'56"	.... 6.38 m	..... P.-4
Au sud-ouest:			
861 ptie	313°45'56"	.... 6.10 m	..... P.-5
Au nord-ouest:			
rue Sherbrooke, sans désignation cadastrale	43°45'56"	.... 3.35 m	.....
jusqu'au point de commencement P.-6.			

Contenant en superficie, vingt-neuf mètres carrés et sept dixièmes, système international (29,7 m² S.I.).

2. L'immeuble suivant, savoir: la subdivision numéro quatre-vingt-quatorze du lot originaire numéro quinze cent quatre-vingt-huit (1588-94) au cadastre officiel de la cité de Magog.

3. L'immeuble suivant, savoir: un emplacement situé sur la rue Sherbrooke à Magog, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la cité de Magog comme étant formé:

a) Du lot numéro huit cent soixante (860);

b) De toute cette partie du lot numéro huit cent soixante et un (ptie 861) située au nord-est de la rue Édouard, tracé actuel. Cette partie de lot mesure onze pieds (11 pi) de largeur sur la rue Sherbrooke et environ soixante-deux pieds (62 pi) sur sa ligne sud-est; elle est bornée vers le nord-ouest par la rue Sherbrooke; vers le nord-est par le lot no 860; vers le sud-est par le lot numéro huit cent cinquante-neuf (859); vers le sud-ouest par cette partie dudit lot no 861 cédée à la cité de Magog le douze mai mil neuf cent cinquante-quatre par un acte d'échange reçu par le soussigné, notaire, et dont copie fut enregistrée à Stanstead le 21 mai 1954 sous le numéro 58564.

4. L'immeuble suivant, savoir: le lot numéro deux de la subdivision officielle du lot numéro quinze cent quarante-huit (1548-2) et le lot numéro un de la subdivision officielle du lot numéro quinze cent quarante-neuf (1549-1) des plan et livre de renvoi officiels de la cité de Magog. »

Les montants minimaux que les adjudicataires devront payer au shérif, au moment de l'adjudication, en argent ou par chèques visés faits à l'ordre du ministre des Finances, sont les suivants: 10 918,69 $ pour les lots 860 et 861 pties; 8 010,56 $ pour les lots 1548-2 et 1549; 211,50 $ pour le lot 1588-94.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Stanstead, 100, chemin Dufferin, Stanstead, QC, le MARDI SIXIÈME jour d'AVRIL 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sherbrooke, le 15 février 1982. 17651-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001523-764

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre CONSTRUCTION LE VERSANT SUISSE LTÉE., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1504, 1re Avenue, cité de Val-Morin, district de Terrebonne, et YVON VILLIARD et LOUISE VILLIARD, domiciliés au même endroit, partie défenderesse.

Les deux immeubles appartenant à la défenderesse, Construction Le Versant Suisse Ltée.:

1. Un certain emplacement situé dans la municipalité de Val-Morin et étant composé d'une partie du lot no douze B (ptie 12 B), rang X, canton de Morin, cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne. Borné comme suit: vers le nord-est par la rue portant le numéro de cadastre 12 B-9; vers le sud-est et le sud-ouest par des parties du lot no 12B et vers le nord-ouest par une autre partie du lot no 12 B.

Mesurant quatorze pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes de pied (14,97) et trente-cinq pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (35,92) le long de la rue

portant le numéro de cadastre 12 B-9; cent vingt pieds (120,0) suivant titre et cent soixante pieds (160,0) suivant occupation, dans sa ligne sud-est; soixante-quinze pieds (75,0) dans sa ligne sud-ouest; soixante-treize pieds et douze centièmes de pied (73,12) et quatre-vingt-dix pieds (90,0) dans sa ligne nord-ouest, laquelle est une ligne brisée. Contenant une superficie de dix mille huit cent trente-huit pieds carrés et deux dixièmes de pied carré, mesures anglaises (Sup. 10 838,2 pi²).

Avec chalet y érigé.

La mise à prix est fixée à 17 043,13 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

2. Un certain emplacement situé dans la municipalité de Val-Morin et étant composé d'une partie du lot no douze B (ptie 12 B), rang X, canton de Morin, cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne. Borné comme suit: vers le nord-est par la rue portant le numéro de cadastre 12 B-9; vers le sud-est par une partie du lot no 12 B; vers le sud-ouest par une partie du lot no 12 B et vers le nord-ouest par le lot no 13 B-37 et par une partie du lot no 12 B.

Mesurant soixante-quinze pieds et vingt centièmes de pied (75,20) mesurés le long de la rue portant le numéro de cadastre 12 B-9; quatre-vingt-dix pieds (90,0) et soixante-treize pieds et douze centièmes de pied (72,12) dans sa ligne sud-est, laquelle est une ligne brisée; soixante-dix pieds (70,0) dans sa ligne sud-ouest; cent quatorze pieds (114,0) et soixante-huit pieds et trente-sept centièmes de pied (68,37) dans sa ligne nord-ouest, laquelle est une ligne brisée respectivement le long du lot no 13 B-37 et d'une partie du lot no 12 B. Contenant une superficie de douze mille trois cent trente-deux pieds carrés et sept dixièmes de pied carré, mesures anglaises (Sup. 12 332,7 pi²).

Avec chalet y érigé. »

La mise à prix est fixée à 12 163,75 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

L'immeuble appartenant à la défenderesse, Louise Villiard:

« Un emplacement situé dans les limites de la municipalité de Val-Morin, connu et désigné comme étant une partie du lot trente-deux de la subdivision officielle du lot originaire treize B (ptie 13 B-32), rang X, canton de Morin, cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne, mesurant cent vingt-quatre pieds et cinq dixièmes de pied dans sa ligne sud-est, deux cent soixante-six pieds et trois dixièmes de pied dans sa ligne sud-ouest, deux cent quinze pieds et six dixièmes de pied mesurés dans ses lignes ouest, ouest-nord-ouest et nord-ouest, et trois cent dix-neuf pieds et sept dixièmes de pied dans sa ligne nord-est, et contenant en superficie cinquante mille cent soixante pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins (50 160 pi²) et borné comme suit: vers le sud-est par la ligne de division entre les rangs X et XI, vers le sud-ouest par une partie du lot 13 B-32, vers l'ouest, l'ouest-nord-ouest et le nord-ouest par les lots numéros 13 B-32-10, 13 B-32-9 et 13 B-32-8 et vers le nord-est par une partie non subdivisée du lot 13 B-32.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous les droits, circonstances et dépendances de même qu'avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans aucune exception ni réserve de la part du débiteur. »

La mise à prix est fixée à 19 240,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 84, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L, D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 17 février 1982. 17672-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-003097-806

COMMISSION SCOLAIRE ST-JÉRÔME, corporation scolaire légalement constituée, ayant place d'affaires au 1010, rue Labelle, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre PITTKAM DEVELOPMENT LTD., corporation légalement constituée dont la dernière adresse connue était: a/s: Grazie Pittinger, 520 des Bouleaux, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse.

L'immeuble suivant, savoir:

Premièrement: un emplacement ayant front sur la rue Bonaparte, municipalité de Bellefeuille, étant composé des subdivisions treize, quatorze et quinze du lot cinq cent soixante-quinze (575-13, 14 et 15) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme.

Deuxièmement: un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot cinq cent soixante-quinze (ptie 575) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme.

Ledit emplacement étant toute la demie nord du lot cinq cent soixante-quinze (½ nord 575) située à l'ouest du chemin public de la Côte-Saint-Alphonse dans son tracé actuel.

Borné ledit emplacement, en front, vers l'est, par le chemin public de la Côte-Saint-Alphonse dans son tracé actuel; à l'ouest, par les lots nos 593 et 594 des mêmes plan et livre de renvoi officiels; vers le sud, par la demie sud du lot no 575 appartenant à Antonio Simonneau ou représentants, et vers le nord, par le lot no 576 des mêmes plan et livre de renvoi officiels.

Avec tout ce que dessus érigé.

Moins et à distraire dudit emplacement un emplacement vendu par Zénon Dagenais à Benoît Bélanger, appartenant aujourd'hui à Louis Arbic, par acte reçu devant Jean-Paul Léonard, notaire, le douze juillet mil neuf cent soixante et enregistré audit bureau d'enregistrement sous le numéro 247386. Cet emplacement distrait appartenant aujourd'hui à Louis Arbic et subdivisé pour une partie porte le numéro 575-2 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances sans exception ni réserve de la part du vendeur.

La mise à prix est fixée à 3 502,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le TRENTIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 18 février 1982. 17725-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000396-816

CORPORATION MUNICIPALE DE LANTIER, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa place d'affaires à Lantier, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre THÉO THÉOPHILOPOULOS, 149, Warren Road, San Mateo, Californie dans les États-Unis d'Amérique, partie défenderesse.

« Un emplacement situé en la municipalité de Lantier, comté de Terrebonne, dans le Onzième Rang du canton de Doncaster, faisant partie du lot vingt-sept (ptie 27) du cadastre officiel du canton de Doncaster, mesurant soixante-cinq pieds en bordure du lac Bedini ou de la montagne Noire, et soixante-dix pieds le long du chemin, sur environ soixante-deux pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit: au nord par le lac Bedini, au sud par le chemin de sortie, à l'est et à l'ouest par d'autres parties dudit lot vingt-sept restant la propriété du vendeur. À noter que l'extrémité nord de la ligne ouest de ce terrain est distante de cent vingt pieds de la ligne est du terrain de Fernand Laplante et que l'extrémité sud de la même ligne est distante de cent soixante-trois pieds du bout sud de la ligne est du terrain de F. Laplante.

Avec une maison dessus construite.

Avec droit de passage à perpétuité, à pied et en voiture, dans le chemin de sortie sur les lots vingt-six et vingt-sept du Onzième Rang du canton de Doncaster, pour communiquer avec le chemin public. »

La mise à prix est fixée à 3 391,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le TRENTIÈME jour d'AVRIL 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 18 février 1982. 17726-o

Ventes(s) pour taxes

Ville d'Alma

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné greffier de la ville d'Alma, qu'en vertu de la Résolution 52-82-3 du Conseil municipal en date du 1er février 1982, les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, à l'hôtel de ville, 140, rue Saint-Joseph, Alma, le MERCREDI VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, ainsi que des intérêts tels qu'indiqués ci-après, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après seront vendus sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement, en monnaie légale ou par chèque visé.

Abréviations: T.M.: taxes municipales; T.S.: taxes scolaires F.: frais

No de rôle	Propriétaire	Cadastre		
12-91-03-32-00	Mme Bernard Aidams, 4607, Mentane, Montréal	P. 24, rg III, I.A., De L'Île, rg Mistook	T.M. T.S. F.	64,05 $ 67,89 30,00
			Total	161,94
Un terrain de 160 pieds de largeur sur 125 pieds de profondeur borné au nord par la Grande Décharge et à l'ouest par le terrain de dame Clarisse Breault.				
03-01-01-12-00	Banque de Montréal, C.P. 1314, place d'Armes, Montréal	P. 13-A et 13-A-47, rg 9, Signai, 290, Sacré-Coeur ouest	T.M. T.S. F.	7 946,93 647,45 30,00
			Total	8 624,38
P. 13-A un terrain de 50 pieds par 100 pieds; borné au nord par la rue Sacré-Coeur, à l'est par le lot 13-A-48, au sud par ptie du lot 13-A-47. P. 13-A-47 un terrain de 50 pieds dans sa ligne est-ouest, 6 pieds dans sa ligne est et 13 pieds dans sa ligne ouest; borné au nord par partie du lot 13-A, au sud par partie du lot 13-A-28 et partie du lot 13-A-29, à l'est par le lot 13-A-48 et à l'ouest par le résidu du lot 13-A.				
01-05-01-01-00	Mme Thérèse Bouchard, 1000, Price ouest, Alma	Lot 4-43, rg 1, Delisle, 1000, Price ouest	T.M. T.S. F.	1 397,47 359,15 30,00
			Total	1 786,62
02-02-06-17-00	Mme Thérèse Bouchard, 1000, Price ouest, Alma	P. 14-A-34 et P. 14-A-35, rg 9, Signai	T.M. T.S. F.	882,42 178,95 30,00
			Total	1 091,37
P. 14-A-34 un terrain mesurant 45 pieds au nord, 30 pieds au sud, sur la profondeur du lot dont il fait partie; borné au nord à la rue Harvey, au sud au lot 14-A-48, à l'est au lot 14-A-35 et à l'ouest au reste du lot dont il fait partie, sauf à distraire une lisière de 5 pieds par 100 pieds. P. 14-A-35 un terrain d'une profondeur de 75 pieds, soit de la rue Harvey à la rue Scott; borné au nord par la rue Harvey, à l'ouest au lot 14-A-34, à l'est et au sud par le reste du lot dont il fait partie.				
19-91-01-28-00	Lucien Brassard, rue Boivin, Mistassini	P. 12-A, rg 8, Signai DuPont sud	T.M. T.S. F.	56,51 8,80 30,00
			Total	95,31

No de rôle	Propriétaire	Cadastre		
P. 12-A un terrain mesurant 50 pieds de long de l'avenue DuPont sur une profondeur mesurée à compter de ladite avenue jusqu'à 15 pieds de la ligne ouest du lot 12-A; borné au nord, au terrain de Laurent Brassard, à l'est à l'avenue DuPont, à l'ouest au terrain de Joseph Plourde, sauf à distraire le terrain vendu suivant acte enregistré au numéro 81700.				
01-05-09-21-00	Canada 85713 Ltée, 901, boul. Talbot, Chicoutimi	Lot 4-5, rg. I, Delisle, 127, Laurier	T.M. T.S. F.	866,81$ 203,41 30,00
			Total	1 100,22
03-01-01-11-00	Canada 85713 Ltée, 901, boul. Talbot, Chicoutimi	P. 13-A, rg 9, Signai, 320, Sacré-Coeur ouest	T.M. T.S. F.	1 043,11 187,36 30,00
			Total	1 260,47
P. 13-A un terrain mesurant 50 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur; borné au nord à la rue Sacré-Coeur, au sud, au lot 13-A-47, à l'est, au terrain de M. Armand Bouchard et à l'ouest au terrain d'Eugène Côté ou représentants.				
08-01-01-02-00	Canada 85713 Ltée, 901, boul. Talbot, Chicoutimi	P. 3-B-131, Rg 1, Delisle, 180, Taché nord	T.M. T.S. F.	835,81 337,93 30,00
			Total	1 203,74
P. 3-B-131 un terrain mesurant 48,8 pieds dans son côté nord, 54 pieds dans son côté est, 52,2 pieds dans son côté sud et 58 pieds dans son côté ouest; borné au nord au reste du lot dont il fait partie, à l'est à la rue Taché et à l'ouest à une partie du lot 3-B-137.				
20-91-02-98-50	André Desbiens, 1101, rue St-Joseph, Roberval	P. 34-B, rg 8, Signai route du Lac ouest.	T.M. T.S. F.	30,62 11,34 30,00
			Total	71,96
P. 34-B un terrain de 75 pieds dans tous ses côtés; borné au nord par le chemin public, au sud et à l'ouest, au reste du lot dont il fait partie et à l'est par le chemin de service qui s'y trouve.				
04-09-03-06-00	Léon Dubois, 405, boul. St-Jude sud, Alma	P. 16-132 et P. 16-133, rg 9, Signay 405, St-Jude sud	T.M. T.S. F.	1 392,31 434,94 30,00
			Total	1 857,25
P. 16-132 et P. 16-133 un terrain d'une superficie totale de 5 225 pieds carrés.				
04-01-05-14-00	Marcel Forget, 1045, Grimard ouest, Alma	P. 17-A et 17-B, rg. 9, Signai, 1145, Scott ouest	T.M. T.S. F.	2 039,00 1 972,02 30,00
			Total	4 041,02
P. 17-A un terrain mesurant 10 pieds au nord, 132,5 pieds au sud, 100 pieds à l'ouest et 166 pieds à l'est; borné au nord à la Petite Décharge, au sud à la rue St-Joseph, à l'est au lot 17-B. P. 17-A un terrain mesurant 22 pieds de largeur sur environ 50 pieds de profondeur; borné au nord à la rue St-Joseph, au nord-est à la ligne de division des lots 17-A et 17-B. P. 17-B un terrain mesurant 45 pieds dans sa ligne nord, 85 pieds dans sa ligne sud; borné au nord à la propriété David Turgeon, à l'est à la Petite Décharge, au sud à la propriété de ville d'Alma et à l'ouest au reste du lot dont il fait partie.				
14-91-01-57-00	Ghislain Fortin, 2725, Beauchamps, Alma	P. 10-1, rg 5, I.A., Delisle, ex-chalet	T.M. T.S. F.	45,23 6,31 30,00
			Total	81,54
P. 10-1 un terrain borné au nord-est sur une longueur d'environ 90 pieds, soit entre le contour 247,5 pieds par le terrain appartenant à Jérôme et Daniel Turcotte; au sud-est sur une longueur d'environ 135 pieds par le chemin d'accès, au sud-ouest sur une longueur d'environ 55 pieds, par le terrain appartenant à Raynald & Roma Gobeil; au nord-ouest sur une longueur d'environ 150 pieds au contour 257,5 pieds situé sur une côte de 15 pieds, au-dessus de la cote de zéro au-dessus de la cote Zéron indiquée à l'échelle d'étiage au quai de Roberval.				
18-91-04-15-00	Marcel Fortin, 28, Bossé ouest, Chicoutimi	Lot 32-112, rg 4, Labarre, R.R. 1, Alma	T.M. T.S. F.	1,59 0,17 30,00
			Total	31,76

No de rôle	Propriétaire	Cadastre		
14-91-01-80-00	Pierre Frederick, 1894, avenue Scott ouest, Alma	P. 11-1, I.A., rg 5, Delisle	T.M. T.S. F.	370,57$ 236,79 30,00
			Total	637,36

P.11-1 un terrain borné comme suit: au sud sur une largeur d'environ quarante pieds (40 pi) en eaux basses pour la propriété d'Association Coopérative de la Baie Moise occupée par monsieur Antonio Harvey, monsieur Raymond Fortin et monsieur Philippe Voyer et des autres côtés par le lac St-Jean. Ce terrain mesure dans le sens nord-sud, environ quatre cents pieds; dans la directive nord-ouest et sud-est, environ cinq cent cinquante pieds (550 pi) entre le contour deux cent cinquante-cinq pieds (255 pi) situé à une cote zéro indiquée à l'échelle d'étiage au quai du gouvernement à Roberval, dans la division d'enregistrement de Lac-St-Jean-Ouest.

P.11-1 un ilot situé au nord du terrain ci-dessus décrit, mesurant environ cinquante pieds (50 pi) de circonférence et faisant partie de la subdivision un du lot originaire numéro onze (ptie 11-1), du rang Cinq (5) de l'ile d'Alma, au cadastre officiel du canton de Delisle, et borné de tous les côtés par le lac St-Jean. Le côté sud du terrain étant situé à cinquante pieds (50 pi) du terrain ci-dessus.

22-91-01-80-00	Garage Desgané Frères Inc., 1350, route du Lac ouest, Alma	P. 19-A, rg 7, Signai, 1350, route du Lac ouest	T.M. T.S. F.	754,36 55,22 30,00
			Total	839,58

P. 19-A, un terrain mesurant 70 pieds de tous les côtés et borné comme suit: au nord à la route du rang Sept; à l'ouest à la ligne de division des lots dix-neuf-A et dix-neuf-B desdits rang et canton; à l'est et au sud au reste du lot dont il fait partie appartenant à Arthur et Léonce Boivin.

P. 19-A, un terrain mesurant 70 pieds de largeur ou de l'est à l'ouest sur 98 pieds de profondeur ou du nord au sud, et borné: au nord au terrain appartenant déjà à Bertrand Desgagné (terrain décrit à l'item A ci-dessus) à l'est au reste du lot dont il fait partie; au sud au reste du lot dont il fait partie appartenant à Arthur et Léonce Boivin; et à l'ouest à la ligne de division des lots dix-neuf A et dix-neuf B desdits rang et canton.

18-91-01-68-00	Hôtel Motel M.G.B.F. INC., 1000, rue Price ouest, Alma	P. 9-A et P. 10, rg. Saguenay, Labarre, boul. Auger sud	T.M. T.S. F.	1 934,39 362,80 30,00
			Total	2 327,19

P. 9-A, un terrain mesurant 300 pieds au nord-est, 260 pieds au sud-est; 298 pieds au sud-ouest et 300,3 pieds au nord-ouest et borné comme suit: au nord-est par le boulevard Auger, au sud-est par la ligne de division des lots 9-A et 10 du rang Saguenay, canton de Labarre, au sud-ouest par ptie du lot 9-A de la ligne d'électricité qui s'y trouve; et au nord-ouest par une partie du lot 9-A, propriété de Patrick Falardeau ou représentants.

P. 10, un terrain mesurant au nord-est 240 pieds environ, au sud-est 236 pieds environ, au sud-ouest 250 pieds, et au nord-ouest 260 pieds et borné comme suit: au nord-est par le boulevard Auger, au sud-est par ptie du lot 10, propriété de M. Aurelien Lalancette ou représentants; au sud-ouest par une autre partie du lot 10 et par la ligne d'électricité qui s'y trouve; et au nord-ouest par la ligne séparative des lots 9-A et 10 desdits rang et canton.

14-91-04-88-00	Jean-Marc Lavoie, 725, St-Bernard ouest, Alma	P. 14-A et 14-B, I.A., rg. 1, Delisle, 2420, Melançon ouest	T.M. T.S. F.	1 985,73 328,70 30,00
			Total	2 344,43

P. 14-B, un terrain mesurant 126 pieds dans ses lignes nord et sud, 200 pieds dans ses lignes est et ouest, contenant une superficie de 25 200 pieds carrés et borné vers le nord par le rang Melançon ouest, vers l'est par la ligne séparative des lots 14B et 14A desdits rang et canton; vers le sud par le résidu dudit lot dont il fait partie; et vers l'ouest par le résidu dudit lot.

P. 14-A, un terrain mesurant 64 pieds dans ses lignes nord et sud, 200 pieds dans ses lignes est et ouest, contenant une superficie de 12 800 pieds carrés et borné vers le nord, par le rang Melançon ouest, vers l'est par le résidu dudit lot; vers le sud par le résidu dudit lot, vers l'ouest par la ligne séparative des lots 14-A et 14-B.

13-91-01-17-30	Maurice Lessard, 5, Bureau-de-Poste, Chambord	P. 26-B, I.A., rg 2, Delisle, ex-chemin de chalet	T.M. T.S. F.	460,14 121,88 30,00
			Total	612,02

P. 26-B, un terrain mesurant environ 100 pieds dans tous ses côtés; borné au nord au chemin, à l'est au terrain Jean-Marc Jean, au sud au lac et à l'ouest, au terrain de André Villeneuve ou représentants.

10-01-03-04-00	Justin Mailloux, 1120, Price ouest, Alma	Lot 3, bloc A, Delisle, 1120, Price ouest	T.M. T.S. F.	3 899,63 1 331,65 30,00
			Total	5 261,28

No de rôle	Propriétaire	Cadastre		

P. 3, un terrain borné au nord-ouest et à l'ouest au lot 99, au sud au lot 2, à l'est au lot 8 (avenue Road) et au nord partie au lot 4 (West Road) et partie au résidu du lot 3, et étant le prolongement en ligne droite et vers l'ouest ou le sud-ouest de la ligne sud-est du lot 4 (West Road).

17-91-01-21-50	Mme Michel Mann, 6891, Sherbrooke ouest, Montréal	Lot 16, rg Saguenay, Labarre, Villebois	T.M. T.S. F.	165,88 $ 20,12 30,00
			Total	216,00

P. 16, les droits à une partie indivise d'un terrain acquis de Aimé Barbeau, par contrat non-enregistré, mesurant 125 pieds de large par 150 pieds de profondeur, borné au nord par la rivière Grande-Décharge, à l'ouest de Edgar Guay, à l'est au terrain de Maurice Tremblay et au sud au chemin.

18-91-04-09-00	Germain Renaud, 2095, Laronde, Québec	Lot 32-92, rg 4, Labarre, R.R. no 1, Alma	T.M. T.S. F.	6,04 0,17 30,00
			Total	36,21
19-91-03-14-00	Sportplex Alma Inc. 125, St-Luc ouest, Alma	Lots 13-2, 13-3, 13-4, 13-5, 13-1-3 et 13-14-1-1, rg, 8 Signai 125, St-Luc ouest	T.M. T.S. F.	24 789,17 3 944,85 30,00
			Total	28 764,02
19-01-10-29-00	Mlle Lise Tremblay, 82, Delage, app. 1, Ste-Foy	P. 15-A-54, rg 8, Signai, ex-rue 15-A-56	T.M. T.S. —	210,61 — 30,00
			Total	240,61
18-91-01-66-49	Mme Marie-Reine Tremblay, 1112, boul. Auger est, Alma	P. 9-A, Rg. Saguenay Labarre, boul. Auger sud	T.M. T.S. F.	30,45 3,54 30,00
			Total	63,99

P. 9-A, un terrain-emplacement borné vers le nord, par le résidu dudit lot soit le terrain décrit au paragraphe 1, vers l'est par le résidu dudit lot propriété de Jean-Paul Tremblay, vers le sud par le résidu dudit lot, propriété de M. Jean Bouchard ou représentants; vers l'ouest par le résidu dudit lot, propriété de Conrad Bergeron ou représentants le coin sud-est de ce terrain est situé à une distance de 148 pieds, à l'ouest de la ligne séparative des lots 9-A et 10 desdits rang et canton, ledit terrain mesurant 150 pieds dans sa ligne nord, 128,9 pieds dans sa ligne est, 150 pieds dans sa ligne sud et 150,3 pieds dans sa ligne ouest.

24-91-01-01-20	Raymond Tremblay, 3105, DuPont sud, Alma	P. 26, rg 4, Labarre, 3105, DuPont sud	T.M. T.S. F.	1 816,17 342,25 30,00
			Total	2 188,42

P. ½ S. 26, un terrain mesurant 200 pieds sur chacun de ses côtés, borné au nord par une partie du lot dont il fait partie appartenant à Martin Néron, à l'est et au sud par le résidu du lot dont il fait également partie appartenant au vendeur et à l'ouest par la route St-Bruno. Sauf à distraite le terrain vendu au ministère de la Voirie par acte dûment enregistré.

P.26, un terrain mesurant environ 200 pieds de largueur ou du nord au sud par 171 pieds de profondeur ou de l'est à l'ouest, et borné comme suit: au nord partie au terrain de M. Robert Boulianne et partie au terrain de Jos. Morin & Fils Ltée, à l'est au terrain de Robert Boulianne, au sud au terrain ci-après décrit et à l'ouest au terrain de Les voitures R.M. Ltée.

P.26, une lisière de terre contiguë pour partie au terrain ci-dessus, comprise entre la clôture et le terrain de Les Voitures R.M. Ltée, mesurant en largeur, plus ou moins, 6 pieds sur une profondeur d'environ 343 pieds; borné comme suit: au nord partie au terrain ci-dessus et partie au terrain de Les voitures R.M. Ltée; à l'est au terrain de Robert Boulianne; au sud au terrain de Robert Boulianne limité par la clôture actuelle et à l'ouest à la route.

01-05-03-05-00	Stanislas Tremblay, 655, Durocher, Alma	P. 4-74, rg 1, Delisle 15, Gouin	T.M. T.S. F.	19,46 2,53 30,00
			Total	51,99

P. 4-74, un certain terrain connu et désigné comme étant le lot 4-74, sauf à distraire un terrain en faveur de Charles-Eugène Duchesne ou représentants, ainsi décrit: un terrain mesurant 100 pieds de largeur dans le sens de la rue Moreau et environ 100 pieds de profondeur à partir de la ligne nord de séparation du lot 4-74 d'avec les lots 4-66 et 4-67 jusqu'au mur de pierres de la Petite Décharge; borné vers le nord aux lots 4-66 et 4-65; à l'est par Yvon Tremblay ou représentants; au sud au mur de la Petite Décharge et à l'ouest au reste du lot 4-74.

No de rôle	Propriétaire	Cadastre		
Sauf à distraire la partie du lot no P. 4-74 vendue à Yvon Tremblay, enrg. no 37748, mesurant 60 pieds de largeur le long des lots 4-67 et 4-66 sur toute la profondeur allant jusqu'à la Petite Décharge, bornée au nord au lot 4-67 et à une partie du lot 4-66; à l'est au lot 4-75, 4-76 et 4-77; au sud à la Petite Décharge et à l'ouest au reste du lot 4-74.				
01-05-03-11-10	Stanislas Tremblay, 650, Duberger, Chicoutimi	P. 4-77, rg. 1, Delisle 10, Morin	T.M. T.S. F.	12,46 $ — 30,00
			Total	42,46
13-91-01-79-50	Raynald Villeneuve, 3695, rang Melançon, Alma	P. 22-1, rg 2, Delisle rg Melançon ouest	T.M. T.S. F.	98,67 — 30,00
			Total	128,67

Alma, le 12 février 1982.

Le greffier,
RAYMOND FORTIN, O.M.A.

17610-9-2-o

Ville de Bromont

Avis est, par les présentes, donné que le Conseil municipal a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes par résolution de ce Conseil, de vendre à l'enchère publique les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts et frais subséquents encourus ou à encourir à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à toutes servitudes, actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Cette vente d'immeubles se tiendra le VINGT-DEUXIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures à l'hôtel de ville, 89, boulevard Bromont, Bromont, QC.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement en argent comptant ou chèque visé.

Sous l'autorisation de la Commission municipale du Québec, en date du 10 février 1982, l'énumération des numéros cadastraux des immeubles est abrégée.

Collection comptabilisée au 4 février 1982, intérêts calculés au 82 02 28.

Dossier	Nom et adresse	Cadastre	Taxes	Intérêts	Total	Taxes scolaires
6014-78-9080	St-Pierre, Léo, Ange-Gardien	P. 426	1 402,65 $	325,83 $	1 728,48 $	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome Borné: au nord: lot 427; au sud: P. 426, 426-7, -8, -9; à l'est: rue Adamsville; à l'ouest: rue Brousseau Superficie: 21 700 pieds carrés, avec bâtisse.						
6015-57-8323	Choinière, Jacques, 27, Grégoire, Bromont 2	P. 447	799,14	97,63	896,77	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome Borné: au nord: rue Grégoire; au sud: rivière Yamaska; à l'est: P. 447; à l'ouest: 448-3, 448-2, 448-1 Superficie: 38 000 pieds carrés, avec bâtisse.						
6015-71-4060	Caron, Lucienne O., 11, Gagnon, Bromont 2	435-11	1 336,31	161,70	1 498,01	

Dossier	Nom et adresse	Cadastre	Taxes	Intérêts	Total	Taxes scolaires
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 6 051 pieds carrés, avec bâtisse.						
6015-71-6240	Caron, Lucienne O., 11, Gagnon, Bromont 2	435-12	88,44 $	12,62 $	101,06 $	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 6 354 pieds carrés.						
6015-71-9090	Choinière, Jacques, 151, Adamsville, Bromont 2, a/s: Célin Roy et Serge Corriveau	437	1 494,59	181,52	1 676,11	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 20 037 pieds carrés, avec bâtisse.						
6015-72-6010	Caron, Réal, 11, Gagnon, Bromont 2	435-8, -9, -10	1 297,68	156,99	1 454,67	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 6 643 pieds carrés; 6 221 pieds carrés, respectivement avec bâtisse.						
6015-77-0045	Gaudet, Maurice et Georges McGowan, 881, Centenaire, Farnham	P. 447, P. 451	1 004,94	149,54	1 154,48	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Bornés: au nord: rue Grégoire; au sud: rivière Yamaska; à l'est: P. 447; à l'ouest: P. 447						
Superficie: 10 120 pieds carrés; 3 485 pieds carrés, respectivement avec bâtisse.						
6015-77-4085	Gaudet, Maurice et Georges McGowan 881, Centenaire, Farnham	452	1 415,60	199,89	1 615,49	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 35 570 pieds carrés, avec bâtisse.						
6015-77-5550	Gaudet, Maurice et Georges McGowan 881, Centenaire, Farnham	P. 447	1 029,34	149,33	1 178,67	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Borné: au nord: rue Grégoire; au sud: rivière Yamaska; à l'est: P. 447; à l'ouest: P. 447						
Superficie: 18 015 pieds carrés, avec bâtisse.						
6015-80-8062	Caron, Daniel, 3, Caron, Bromont 2	477-2	528,44	49,10	577,54	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 7 771 pieds carrés, avec bâtisse.						
6015-81-0055	Caron, Réal, 11, Gagnon, Bromont 2	P. 436	1 100,52	129,95	1 230,47	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Borné: au nord: P. 436; au sud: P. 435; à l'est: rue Adamsville; à l'ouest: rue Gagnon						
Superficie: 10 648 pieds carrés, avec bâtisse.						
6015-81-0075	Caron, Réal, 11, Gagnon, Bromont 2	P. 436	1 875,87	281,55	2 157,42	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Borné: au nord: 437; au sud: P. 436; à l'est: rue Adamsville; à l'ouest: rue Gagnon						
Superficie: 10 676 pieds carrés, avec bâtisse.						
6016-92-9030	Mc Duff, Denis, 221, Adamsville, Bromont 2	568-23	1 524,02	189,93	1 713,95	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 16 873 pieds carrés, avec bâtisse.						
6116-57-4000	Côté, Denise Allard, 437 Adamsville, Bromont 2	P. 566	613,27	74,40	687,67	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Borné: au nord: P. 566; au sud: rue Adamsville; à l'est: P. 566; à l'ouest: P. 566						
Superficie: 18 000 pieds carrés.						
6319-25-5050	Parent, Gérald, 1324, Adamsville, Bromont 2	P. 56	696,04	132,47	828,51	

Dossier	Nom et adresse	Cadastre	Taxes	Intérêts	Total	Taxes scolaires
Cadastre officiel du canton de Granby, division d'enregistrement de Shefford						
Borné: au nord: P. 55; au sud: P. 57; à l'est: P. 47; à l'ouest: rue Adamsville						
Superficie: 38,13 acres, avec bâtisse.						
6422-03-3114	Côté, Immelda, 5, Fairfield, Granby	152.-1.-2. P. 152	42.08 $	8.70 $	50.78 $	
Cadastre officiel du canton de Granby, division d'enregistrement de Shefford						
Borné: au nord: autoroute; au sud: 154-3; à l'est: P. 152; à l'ouest: P. 152						
Superficie: 69 pieds carrés; 767 pieds carrés; 36 284 pieds carrés respectivement.						
6515-39-7090	Thibault, Gaétan, 1257, 1re Avenue, app. 4, Pointe-aux-Trembles	506-22	460.51	46.60	507.11	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 12 732 pieds carrés, avec bâtisse.						
6515-90-5050	Lombart, Jérôme, boul. Pierre-Laporte, Bromont	P. 509, P. 512, P. 508	578.85	68.06	646.91	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Bornés: au nord: P. 510, P. 511; au sud: P. 508; à l'est: rue Shefford; à l'ouest: P. 506, P. 507						
Superficie: 52 acres; 33,04 acres; 60,003 acres, respectivement avec bâtisse						
6520-23-5050	Spik, Paul, rue Racine, R.R.1, Granby	40, 43, 45	1 011.36	128.32	1 139.68	
Cadastre officiel du canton de Granby, division d'enregistrement de Shefford						
Superficie: 53,63 acres; 227,52 acres; 53,63 acres, respectivement avec bâtisse.						
6614-98-4000	Roy, Jean, 283, Willowdale, Montréal	513-49	167.66	24.09	191.75	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 21 528 pieds carrés.						
6615-52-6045	Lombart, Jérôme et Lombart, Gisèle, boul. Pierre-Laporte, Bromont	P. 513-7	462.51	52.98	515.49	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Bornés: au nord: P. 513-7; au sud: 513-7-4; à l'est: P. 513-7; à l'ouest: boul. Pierre-Laporte						
Superficie: 20 000 pieds carrés, avec bâtisse.						
6615-72-4555	Lachance, Jean-Claude, boul. Pierre-Laporte, Bromont	P. 513-7, 513-7-5, 513-19 513-20, P. 513	2 053.37	625.97	2 679.34	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Bornés: au nord: P. 513; au sud: P. 513-7-3, P. 513-16; à l'est: P. 513; à l'ouest: P. 513-7						
Superficie: 20 895 pieds carrés; 203 pieds carrés; 10 801 pieds carrés; 12 544 pieds carrés; 2 545 pieds carrés, respectivement avec bâtisse.						
6615-75-4515	Lachance, Jean-Claude boul. Pierre-Laporte, Bromont	P. 513-23	63.18	19.89	83.07	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Borné: au nord: P. 513; au sud: P. 513; à l'est: P. 513; à l'ouest: boul. Pierre-Laporte						
Superficie: 12 118 pieds carrés.						
6615-80-0585	Hugues Edward Ory, 131, Sherbrooke, Beaconsfield	513-40-2, 513-23-13	421.20	131.71	552.91	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 17 657 pieds carrés; 2 214 pieds carrés respectivement.						
6615-90-0555	Siciliani, Michel, 4444, boul. du Souvenir, ville de Laval	513-44	1 668.71	280.24	1 948.95	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 25 823 pieds carrés, avec bâtisse.						
6717-74-1020	Construction & Maintenance Valère Inc., 3, pr. Hawthorne Kirkland, QC	529-6	272.08	51.43	323.51	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 15 000 pieds carrés.						
6717-74-2530	Construction & Maintenance Valère Inc.	529-7	49.44	8.83	58.27	

Dossier	Nom et adresse	Cadastre	Taxes	Intérêts	Total	Taxes scolaires
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome Superficie: 3 000 pieds carrés.						
6717-74-5040	Construction & Maintenance Valère Inc.	529-8	303,02 $	57,88 $	360,90 $	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome Superficie: 16 500 pieds carrés						
6717-76-9090	Ferme Broval Inc. (Éric Valère), 3, pr. Hawthorne, Kirkland, QC	P. 682	3,00	0,66	3,66	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome Borné: au nord: P. 682; au sud: P. 529; à l'est: P. 684; à l'ouest: P. 682 Superficie: 30 000 pieds carrés.						
6717-85-4515	Ferme Broval Inc.	524-3	272,08	51,43	323,51	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome Superficie: 15 000 pieds carrés.						
6717-85-7035	Construction & Maintenance Valère Inc.	524-4	272,08	51,43	323,51	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome Superficie: 15 000 pieds carrés						
6718-30-5000	Germain Desourdy (François Desourdy et Rose Paré), 1410, boul. Pierre-Laporte, Bromont	P. 682	695,00	150,79	845,79	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome Borné: au nord: P. 682; au sud: usine de filtration; à l'est: P. 682; à l'ouest: boul. Pierre-Laporte Superficie: 52 085 pieds carrés, avec bâtisse.						
6720-25-1595	Bisaillon, Jean-Pierre, 280, Guillerm, Longueuil	31-5	61,12 $	14,44 $	75,56 $	
Cadastre officiel du canton de Granby, division d'enregistrement de Shefford Superficie: 15 950 pieds carrés,						
6817-02-5050	Ferme Broval Inc.	P. 524, 525, P. 529, P. 684, P. 683	17 689,29	4 973,19	22 662,48	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome Borné: au nord: rue Shefford; au sud: 526; à l'est: 522, 523, P., 688; à l'ouest: 527, 529 Superficie: 103,019 acres; 26,5 acres; 57,237 acres; 0,200 acre; 29,923 acres, avec bâtisse.						
6817-02-5150	Ferme Broval Inc.	P. 524	200,80	40,82	241,62	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome Borné: au nord: rue Shefford et P. 684; au sud: 527, 525; à l'est: P. 523, P. 522; à l'ouest: P. 529 Superficie: 103,06 acres.						
6818-33-7520	Bernier, Luc, 1355, Provost, Brossard	688-126	147,42	46,38	193,80	
Cadastre officiel du canton de Farnham, division d'enregistrement de Brome Superficie: 27 049 pieds carrés.						
6818-91-5050	Fortin, Monique Pepin	P. 93	270,00	42,29	312,29	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome Borné: au nord: P. 93; au sud: P. 99; à l'est: P. 93; à l'ouest: P. 688 Superficie: 0,773 acre.						
6918-97-7555	Brophy, Philippe, Bromont	95-4, 98-2 P. 98, P. 95	366,72	86,37	453,09	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome Borné: au nord: rue Pacific; au sud: P. 98; à l'est: 95-6, 95-7; à l'ouest: 95-3, P. 95, P. 98 Superficie: 27 533 pieds carrés; 17 466 pieds carrés; 14 972 pieds carrés; 27 pieds carrés.						
6919-00-8090	82164 Canada Ltée, 125, Granby, Bromont a/s: Acier Acmont du Canada	P. 96	2 982,68	461,76	3 444,44	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome Borné: au nord: rue Granby; au sud: P. 96; à l'est: P. 96; à l'ouest: P. 96 Superficie: 47 853 pieds carrés, avec bâtisse.						
6919-00-8091	Acier Acmont Canada Ltée	P. 96	2 326,01	528,95	2 854,96	

Dossier	Nom et adresse	Cadastre	Taxes	Intérêts	Total	Taxes scolaires
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome Borné: au nord: rue Granby; au sud: P. 96; à l'est: P. 96; à l'ouest: P. 96 Superficie: 9.97 acres, avec bâtisse.						
6919-11-6000	Verreault, Denis, 5262, Globert, Montréal	P. 96	601,81 $	92,62 $	694,43 $	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome Borne: au nord: rue Granby; au sud: P. 96; à l'est: P. 96; à l'ouest: P. 96 Superficie: 38 292 pieds carrés.						
6919-41-0144	Thibodeau, Donat, adresse inconnue	P. 96	78,79	19,36	98,15	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome Borné: au nord: P. 96; au sud: rue Shefford; à l'est: rue Shefford; à l'ouest: P. 96 Superficie: 180 pieds carrés.						
7014-40-2040	Plages & Loisirs du Paradis de Brome a/s: Jacqueline Campagna, 314, Frontenac, Bromont	73-1, -2, -3, -4, -5, 127-118, -119, -120, -121, -122	2 226,36	659,58	2 885,94	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome Superficie: 11 500 pieds carrés; 6 061 pieds carrés; 3 882 pieds carrés; 3 960 pieds carrés; 4 047 pieds carrés; 3 729 pieds carrés; 6 690 pieds carrés; 4 350 pieds carrés; 4 653 pieds carrés; 4 896 pieds carrés respectivement.						
7014-72-7015	L'Écuyer, Denis, 4658, boul. Ste-Thérèse, Carignan	127-214	733,49	326,46	1 059,95	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome Superficie: 25 492 pieds carrés.						
7018-18-5595	Bipoly Inc., 340, Gaspé, Bromont a/s: N. Dunlavey	98-7	37 207,82	10 217,89	47 425,71	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome Superficie: 90 000 pieds carrés, avec bâtisse.						
7018-42-5050	Dunlavey, Norbert, 340, Gaspé, Bromont	P. 105	1 707,00	372,15	2 079,15	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome Broné: au nord: 105-1; au sud: P. 93; à l'est: 105-1; à l'ouest: P. 94 Superficie: 67,82 acres, avec bâtisse.						
7019-48-4585	Ladurantaye, Napoléon, 669, 74e Avenue, ville de Laval a/s: Jeanne Leduc	P. 1178	368,54	63,79	432,33	
Cadastre officiel du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford Borné: au nord: P. 1178; au sud: P. 1192; à l'est: P. 1192; à l'ouest: P.1178 Superficie: 12 654 pieds carrés, avec bâtisse.						
7019-67-5560	Reid, Denis, 792, Shefford, Bromont	P. 1201	8 097,40	1 701,20	9 798,60	
Cadastre officiel du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford Borné: au nord: rue Shefford et P. 1201; au sud: P. 1185; à l'est: P. 1201 et P. 1204; à l'ouest: 1200 et P. 1201 Superficie: 32 277 pieds carrés, avec bâtisse.						
7019-68-6520	Chouinard, Rosaire, 849, Shefford, Bromont a/s: J. Desgens Gauthier	P. 1204, P. 1202, 1201-2	3 020,04	683,80	3 703,84	
Cadastre officiel du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford Borné: au nord: rue Shefford; au sud: P. 1201, P. 1204; à l'est: P. 1204; à l'ouest: P. 1201 Superficie: 3 963 pieds carrés; 2 962 pieds carrés; 2 325 pieds carrés, respectivement avec bâtisse.						
7019-78-4020	Leblanc, Denis, 807, Shefford Bromont	P. 1206	2 097,20	472,66	2 569,86	
Cadastre officiel du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford Borné: au nord: rue Shefford; au sud: P. 1203; à l'est: P. 1207; à l'ouest: P. 1205 Superficie: 21 780 pieds carrés, avec bâtisse.						
7019-99-2040	Auger, Rosaire, 177, Cartier, Granby	1212-12	1 618,14	247,96	1 866,10	

Dossier	Nom et adresse	Cadastre	Taxes	Intérêts	Total	Taxes scolaires
Cadastre officiel du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford						
Superficie: 3 921 pieds carrés, avec bâtisse.						
7114-12-4030	P.B.F. Construction Inc., Rock-Forest a/s: Léas Lomgpré & Fils	127-198-7	94.50 $	33.72 $	128.22 $	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 7 219 pieds carrés.						
7114-12-6030	P.B.F. Construction Inc.	127-195-4, 127-196-2, 127-198-6	108.00	38.97	146.97	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 2 991 pieds carrés; 1 639 pieds carrés; 3 342 pieds carrés respectivement.						
7114-21-0040	P.B.F. Construction Inc.	127-192-1, 127-193-5	108.00	38.97	146.97	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 5 500 pieds carrés; 2 000 pieds carrés respectivement.						
7114-26-5060	Campagna, Louiselle Corriveau, 189, Le Baron, Boucherville	126-7	1 067.76	134.33	1 202.09	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 3 726 acres, avec bâtisse.						
7114-50-5050	Schieder, Else, R.R.3, Cowansville		759.32	168.69	928.01	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome						
Borné: au nord: P. 307; au sud: P. 307; à l'est: P. 307; à l'ouest: 127						
Superficie: 75 000 pieds carrés, avec bâtisse.						
7118-49-1525	Marois, André, 1966, Prospect, Sherbrooke	103-3, 328-17	658.19	140.94	799.13	
Cadastre officiel du canton de Brome division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 18 601 pieds carrés; 4 809 pieds carrés respectivement.						
7119-40-4535	Mimel Holdings Ltd., 4626, Ste-Catherine ouest, Montréal	1242-34	695.10	147.43	842.53	
Cadastre officiel du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford						
Superficie: 38 082 pieds carrés.						
7120-58-3585	McCulloch, Robert, 52, boul. Bromont, Bromont	1034-10	3 418.51	689.51	4 108.02	
Cadastre officiel du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford						
Superficie: 24 912 pieds carrés, avec bâtisse.						
7218-85-4090	Succ. Yvan Sabourin, C.P. 51, place Victoria a/s: Bureau du Curateur, Montréal	331-39	1 863.31	408.77	2 272.08	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome						
Superficie: 34 500 pieds carrés.						
7219-34-4070	Les Publications C. Daigneault Inc., 200, Champlain, Bromont	P. 1236-26	2 866.28	629.44	3 495.72	
Cadastre officiel du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford						
Borné: au nord: boul. Bromont; au sud: 1263-26; à l'est: 1263-25; à l'ouest: rue Champlain						
Superficie: 15 919 pieds carrés, avec bâtisse.						
7219-45-2520	Goulet, Bernard, 106, boul. Bromont, Bromont	1263-59, -60	1 507.38	179.77	1 687.15	
Cadastre officiel du canton de Shefford, division de Shefford						
Superficie: 32 600 pieds carrés; 30 329 pieds carrés, respectivement avec bâtisse.						
7219-52-1060	Lacroix, Pierre, 117, Saguenay, Bromont	1263-5-5	2 375.84	535.98	2 911.82	

Dossier	Nom et adresse	Cadastre	Taxes	Intérêts	Total	Taxes scolaires
Cadastre officiel du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford Superficie: 8 414 pieds carrés, avec bâtisse.						
7219-71-9070	Laplante, Rosario, Venise-en-Québec	P. 1263, P. 1264-8, 1266, P. 1265-2, P. 1265-1	10 925,35 $	2 968,76 $	13 894,11 $	
Cadastre officiel du canton de Shefford, division d'enregistrement de Shefford Borné: au nord: boul. Bromont; au sud: rue Saguenay; à l'est: 1265-5; à l'ouest: P. 1263 Superficie: 29 304 pieds carrés; 15 016 pieds carrés; 10 856 pieds carrés; 61 456 pieds carrés; 6 534 pieds carrés, respectivement avec bâtisse.						
7317-59-2010	Lord Robert & Ass., 1610, Bellevue, Carignan	345-28	807,79	174,08	981,87	
Cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome Superficie: 30 658 pieds carrés.						

Bromont, le 15 février 1982.

Le gérant-greffier,
PAUL DUBORD.

17617-9-2-o

Ville de Grande-Rivière

Avis public est, par les présentes, donné que les propriétés dont la description suit seront vendues publiquement le SIXIÈME jour d'AVRIL 1982, à l'hôtel de ville de Grande-Rivière, à DIX heures. La ville se réserve le droit d'enlever une ou plusieurs propriétés avant la mise en vente.

Nom du propriétaire	Description de la propriété	Numéro de cadastre	Adresse de la propriété	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Alain, Edmond	Maison avec terrain	Lot 20 partie	Rang 1, cadastre officiel G.-R.	544,78 $	—	544,78 $
Beaudin, J. Baptiste (fils)	Terrain vacant	Lot 269-9 partie	Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière-O.	70,24	19,74 $	89,98
Beaudin, J. Baptiste (fils)	Maison avec terrain	Lot 202-5	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	247,15	80,08	327,23
Beaudin, Ludger	Maison avec terrain	Lot 17-D-2 partie	Rang 1, cadastre de Pabos	172,40	13,72	186,12
Beaudin, Roland (Vital)	Maison sur le lot 269-10		Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière-O.	175,18	13,97	189,15
Beaudin, Romuald	Maison avec terrain	Lot 269-6 partie	Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière-O.	189,52	22,13	211,65
Béliveau, Mme Edgar	Terrain vacant	Lot 13 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	203,82	6,98	210,80
Bernatchez, Florimond	Terrain vacant	Lot 2-2	Rang Est, cadastre de Pabos	368,33	—	368,33
Berthelot, Jean-Marc	Maison avec terrain	Lot 352 partie	2e concession: cadastre de Grande-Rivière	155,91	4,70	160,61
Bertrand, Thomas	Maison avec terrain	Lot 117-20	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	284,04	63,47	347,51
Bertrand, Thomas	Terrains vacants	Lots 2-A-1, 2-A-2	Rang 2, cadastre de Pabos	61,04	6,20	67,24
Bourget, Jacqueline	Terrain vacant	Lot 5-2 partie	Rang Est, cadastre de Pabos	51,37	5,95	57,32
Bourget, Jacqueline	Maison avec terrain	Lots 23-C-3-1, 23-D-1	Rang 1, cadastre de Pabos	159,83	—	159,83
Boutin, Ernest	Maison avec terrain	Lots 350 partie, 543 partie	2e concession, cadastre de Gr.-Riv.	341,39	5,39	346,78
Boutin, Lionel (Jos.) succ.	Maison avec terrain	Lot 366 partie	2e concession, cadastre de Gr.-Rivière	262,95	28,95	291,90
Bujold, Henri	Maison avec terrain	Lot 12-B-3	Rang 1, cadastre Pabos	206,92	23,50	230,42
Bujold, Henri	Terrain vacant	Lot 12-B-5	Rang 1, cadastre de Pabos	57,75	1,08	58,83
Bujold, Henri	Terrain vacant	Lot 12-B-7	Rang 1, cadastre de Pabos	9,75	0,46	10,21
Bujold, René et Cyr, Chantal	Terrain vacant	Lot 13-A-1	Rang 1, cadastre de Pabos.	82,82	8,53	91,35
Cloutier, Lorette	Maison avec terrain	Lot 439-4	2e concession, cad. de Gr.-Rivière	194,68	30,73	225,41
Construction St-Hilaire J.M.B. Construction Inc.	Terrain vacant	Lot 74-2 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	527,31	60,58	587,89
Cyr, Aimé, succ.	Terrain vacant	Lot 56-1 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	63,93	2,91	66,84
Cyr, Clarence	Maison sur le lot 293-2		Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière	171,36	3,62	174,98
Cyr, Renaud	Maison avec terrain	Lot 200-6	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	724,56	46,07	770,63
Dégarie, Gérard	Maison avec terrain	Lot 306 partie	Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière	122,03	15,56	137,59
Dégarie, Pierre-Yvon	Maison avec terrain	Lot 57-1 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	1 540,65	107,99	1 648,64
Desjardins, Louis	Maison avec terrain	Lot 8-A-2	Rang 2, cadastre de Pabos	152,72	7,01	159,73

Nom du propriétaire	Description de la propriété	Numéro de cadastre	Adresse de la propriété	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Diotte, André	Maison mobile sur le lot 168-4		Rang 1, cadastre de Gr-Rivière-O.	316,93 $	52,14 $	369,07 $
Dubé, Alexandre	Maison avec terrain	Lot 280-1 partie	Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière-O.	488,29	82,87	571,16
Dubé, Georgette *et al.*	Maison avec terrain	Lot 283-4	Rang 2, cadastre de Gr-Rivière-O.	158,76	31,44	190,20
Duguay, Jean-Claude	Maison avec terrain	Lot 307 partie	Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière	370,18	—	370,18
Duguay, Mme Narcisse	Maison avec terrain	Lot 18 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	464,30	11,25	475,55
Enright, Garry	Terrain vacant	Lot 281-2	Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière-O.	70,45	1,15	71,60
Godin, Gérard	Maison avec terrain	Lot 270-7 partie	Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière-O.	401,28	36,07	437,35
Guillot, Hervé	Maison avec terrain	Lots 47 partie, 48 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	556,47	64,26	620,73
Pagé, Hercule	Maison avec terrain	Lots 6-C partie, 6-D partie	Rang 2, cadastre de Pabos	373,13	—	373,13
Michel, Jocelyne	Maison avec terrain	Lot 224-1 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	180,56	6,16	186,72
Joncas, Thomas (succ.)	Terrain vacant	Lot 7-B	Rang 2, cadastre de Pabos	75,20	9,51	84,71
Caisse d'entraide économique Chandler	Hôtel avec terrain	Lot 226-3 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	1 976,78	181,17	2 157,95
Lambert, Valérien (succ.)	Maison avec terrain	Lot 38 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	434,07	26,53	460,60
Langlais, Donat (succ.)	Maison avec terrain	Lots 282-1	Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière-O.	207,45	24,67	232,12
Langlais, Lionel	Maison avec terrain	Lot 166-4	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	166,70	29,32	196,02
Langlois, Francois	Maison avec terrain	Lot 119-1 partie.	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	540,08	36,08	576,16
Lapointe, Edmond	Maison avec terrain	Lot 13-A-2	Rang 1, cadastre de Pabos	629,42	43,13	672,55
Lapointe, Gilbert	Maison avec terrain	Lot 16-B-7 partie	Rang 1, cadastre de Pabos	129,25	3,92	133,17
Leblanc, Maria	Terrain vacant	Lot 20-C-2	Rang 1, cadastre de Pabos	60,08	—	60,08
Leblanc, Maria	Terrain vacant	Lot 21-3	Rang 1, cadastre de Pabos	45,02	—	45,02
Leblanc, Maria	Terrain vacant	Lot 22-A-3	Rang 1, cadastre de Pabos	10,02	—	10,02
Leblanc, Maria	Terrain vacant	Lot 22-B-3	Rang 1, cadastre de Pabos	2,73	—	2,73
Lebreux, Claude (Isidore)	Maison avec terrain	Lots 199-1, 199-3, 199-6	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	252,69	15,25	267,94
Lebreux, Isidore	Terrain vacant	Lot 199-2	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	78,75	4,48	83,23
Lelièvre, Georges	Maison avec terrain	Lot 115-09	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	684,41	64,85	749,26
Lelièvre, Roger	Maison avec terrain	Lots 178-8, 178-9, 179-10 ptie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	342,31	26,71	369,02
Marcoux, Stella	Maison avec terrain	Lot 352 partie	2e concession, cad. de Gr.-Rivière	201,62	19,80	221,42
Martel, Paul	Maison mobile sur le lot 206		Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	261,66	21,87	283,53
Mauger, Philippe	Maison avec terrain	Lots 73-16 partie, 73-17 ptie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	1 257,37	113,49	1 370,86

Nom du propriétaire	Description de la propriété	Numéro de cadastre	Adresse de la propriété	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Méthot, Jean-Pierre	Maison avec terrain	Lot 197-3 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	282,67 $	9,86 $	292,53 $
Michel, Simon	Maison avec terrain	Lot 224-1 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	409,77	50,05	459,82
Moreau, Alcide	Bloc avec terrain	Lots 104-3, 115-1 parties	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	1 525,89	—	1 525,89
Moreau, Georges	Terrain vacant	Lot 496 partie	3e conc., cadastre de Gr.-Rivière	156,94	6,55	163,49
Moreau, Julia D.	Maison avec terrain	Lot 200-13	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	462,70	—	462,70
Moreau, Lionel	Maison avec terrain	Lot 278-5	Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière-O.	246,94	14,09	261,03
Morris, Albini	Terrain vacant	Lot 8-F-2 partie	Rang Est, cadastre de Pabos	110,65	12,64	123,29
Nicolas, Camille et Napoléon	Terrain vacant	Lot 13 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	143,41	4,47	147,88
Nicolas, Jean-Claude	Maison avec terrain	Lots 199-4, 199-8	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	479,06	42,36	521,42
Nicolas, Joachim	Maison avec terrain	Lot 354 partie	2e concession, cad. de Grande-Rivière	292,93	66,80	359,73
Nicolas, Raymond	Maison avec terrain	Lot 13 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	261,85	8,39	270,24
Nicolas, Roland	Maison avec terrain	Lot 13 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	205,58	4,54	210,12
Pinel, Roger	Terrain vacant	Lot 216-4 partie	Rang 1, cadastre de Gr-Rivière-O.	580,34	32,57	612,91
Plante, Lorraine	Terrain vacant	Lot 54-3	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	153,99	10,71	164,70
Rail, Arnold	Maison avec terrain	Lots 209-5 partie, 210-7 ptie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière-O.	546,29	28,65	574,94
Stibre, Xavier	Maison avec terrain	Lot 69-9 partie	Rang 1, cadastre de Gr.-Rivière	141,71	26,34	168,05
Vincent, Denise	Terrain vacant	Lot 280-3 partie	Rang 2, cadastre de Gr.-Rivière-O.	84,53	—	84,53

Grande-Rivière, le 18 février 1982.

Le gérant,
JOHN CARBERY.

17673-10-2-o

Ville de Marieville

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Marieville, que le Conseil municipal a ordonné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales avec intérêts et frais subséquents encourus ou à encourir, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Cette vente d'immeubles à l'enchère se tiendra le MERCREDI TRENTE ET UNIÈME jour du mois de MARS 1982 à DIX heures en la salle des délibérations du Conseil municipal, 682, rue Saint-Charles, Marieville, QC.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 4 décembre 1981, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux.

Ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Le prix de l'adjudication des immeubles ci-après décrits sera payable comptant immédiatement.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Matricule	Nom	Cadastre	Taxes, etc.
Cadastre officiel du village de Marieville			
3132-53-7212	René Dubois	2-15	1 810,69 $
3131-39-2565	Les Immeubles Marieville Inc.	84	3 714,12
3131-05-7535	Maurice Martel	110-5	4 218,13
3032-84-6545	Marcel Rivard	147-54	52,61
3132-26-5570	Therm KR 2 Inc.	9-1, 10-4, 11-4 10-3-1, 11-3-1	6 607,34
Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marie-de-Monnoir			
3032-24-8005	Richard Bienvenu Aurèle Fournier Marcel Lafortune	256-52	1 879,67
3032-24-5010	Richard Bienvenu Aurèle Fournier Marcel Lafortune	256-51	1 879,67
3232-31-7510	Les Immeubles Matibel Inc.	150-148	977,66
3232-40-1026	Les Immeubles Matibel Inc.	150-121	1 253,72
3232-40-2525	Les Immeubles Matibel Inc.	150-120	701,69
3232-40-2575	Les Immeubles Matibel Inc.	150-152	1 237,38
3232-40-4030	Les Immeubles Matibel Inc.	150-156	965,27
3232-40-4075	Les Immeubles Matibel Inc.	150-153	704,18
3232-40-5278	Les Immeubles Matibel Inc.	150-161	709,10
3232-40-5531	Les Immeubles Matibel Inc.	150-157	701,69
3232-40-6833	Les Immeubles Matibel Inc.	150-158	701,69
3232-40-8134	Les Immeubles Matibel Inc.	150-159	701,69
3232-40-9937	Les Immeubles Matibel Inc.	150-160	1 253,72
3232-41-1015	Les Immeubles Matibel Inc.	150-150	982,60
3232-41-3005	Les Immeubles Matibel Inc.	150-151	980,12
3232-41-5808	Les Immeubles Matibel Inc.	150-163	800,99
3232-41-7626	Les Immeubles Matibel Inc.	150-164	733,83
3232-30-6045	Les Immeubles Matibel Inc.	150-145	972,72
3232-30-6530	Les Immeubles Matibel Inc.	150-143	761,49
3232-50-4040	Les Immeubles Matibel Inc.	150-169	283,62
3232-50-6982	Les Immeubles Matibel Inc.	150-168	3 401,68

Matricule	Nom	Cadastre	Taxes, etc.
3232-50-7542	Les Immeubles Matibel Inc.	150-170	29,66 $
3232-51-2228	Les Immeubles Matibel Inc.	150-166	1 126,17
3232-51-6333	Les Immeubles Matibel Inc.	150-167	79,12
3231-08-6065	Marieville Construction Inc.	147-84	1 011,25
3231-08-7575	Marieville Construction Inc.	147-83	1 022,85
3231-08-8020	Marieville Construction Inc.	147-81	977,66
3231-08-8540	Marieville Construction Inc.	147-92	975,18
3231-08-9085	Marieville Construction Inc.	147-82	974,06
3231-08-9500	Marieville Construction Inc.	147-90	1 378,06
3231-18-0090	Marieville Construction Inc.	147-91	704,18
3231-18-1590	Marieville Construction Inc.	147-80	704,18
3231-18-2060	Marieville Construction Inc.	147-94	972,72
3231-18-4060	Marieville Construction Inc.	147-95	972,72
3231-18-4515	Marieville Construction Inc.	147-116	1 654,85
3231-18-5565	Marieville Construction Inc.	147-96	972,72
3231-18-5595	Marieville Construction Inc.	147-77	704,18
3232-30-6530	Les Immeubles Matibel Inc.	150-144	972,72
3231-18-6898	Marieville Construction Inc.	147-76	704,18
3231-18-7565	Marieville Construction Inc.	147-97	972,72
3231-18-9570	Marieville Construction Inc.	147-98	972,72
3231-19-8000	Marieville Construction Inc.	147-75	704,18
3231-19-9500	Marieville Construction Inc.	147-74	704,18
3231-19-9565	Marieville Construction Inc.	147-33	1 590,59
3231-29-0703	Marieville Construction Inc.	147-73	704,18
3231-29-2005	Marieville Construction Inc.	147-72	704,18
3231-29-3005	Marieville Construction Inc.	147-71	704,18
3231-29-3570	Marieville Construction Inc.	147-34	1 276,58
3231-29-4709	Marieville Construction Inc.	147-70	704,18
3231-29-5070	Marieville Construction Inc.	147-37	704,18
3231-29-6010	Marieville Construction Inc.	147-69	704,18
3231-29-6173	Marieville Construction Inc.	147-38	704,18
3231-29-7010	Marieville Construction Inc.	147-68	704,18
3231-29-7086	Marieville Construction Inc.	147-39	4,94
3231-29-7575	Marieville Construction Inc.	147-40	704,18
3231-29-8515	Marieville Construction Inc.	147-67	704,18
3232-40-6980	Les Immeubles Matibel Inc.	150-162	1 237,38
3231-29-8575	Marieville Construction Inc.	147-41	704,18
3231-29-9094	Marieville Construction Inc.	147-42	4,94
3231-38-0283	Marieville Construction Inc.	147-104	1 569,95
3231-38-3889	Marieville Construction Inc.	147-105	1 574,91
3231-38-4540	Marieville Construction Inc.	147-106	1 556,77
3231-39-0015	Marieville Construction Inc.	147-66	1 423,91
3231-39-0075	Marieville Construction Inc.	147-44	704,18
3231-39-1080	Marieville Construction Inc.	147-45	704,18
3231-39-2881	Marieville Construction Inc.	147-46	704,18
3231-39-3520	Marieville Construction Inc.	147-65	1 276,58
3231-39-4083	Marieville Construction Inc.	147-47	704,18
3231-39-4520	Marieville Construction Inc.	147-64	704,18
3231-39-5286	Marieville Construction Inc.	147-50	704,18
3231-39-6025	Marieville Construction Inc.	147-63	704,18
3231-39-6585	Marieville Construction Inc.	147-51	704,18
3231-39-7025	Marieville Construction Inc.	147-62	704,18
3231-39-8085	Marieville Construction Inc.	147-52	1 276,58
3231-39-8525	Marieville Construction Inc.	147-61	704,18
3231-49-0025	Marieville Construction Inc.	147-60	704,18
3231-18-0060	Marieville Construction Inc.	147-93	975,18
3231-49-1030	Marieville Construction Inc.	147-59	704,18
3231-49-1393	Marieville Construction Inc.	147-54	1 325,18

Matricule	Nom	Cadastre	Taxes, etc.
3231-49-2530	Marieville Construction Inc.	147-58	704,18 $
3231-49-2995	Marieville Construction Inc.	147-57	706,64
3231-49-3834	Marieville Construction Inc.	147-133	704,18
3231-49-4297	Marieville Construction Inc.	147-126	704,18
3231-49-5135	Marieville Construction Inc.	147-134	704,18
3231-49-5699	Marieville Construction Inc.	147-127	704,18
3232-30-6705	Marieville Construction Inc.	147-49	211,20
3232-40-2010	Marieville Construction Inc.	147-55	74,83
		147-56	
3232-40-4016	Marieville Construction Inc.	147-121	4,94
3232-40-5518	Marieville Construction Inc.	147-122	2,47
3232-40-6820	Marieville Construction Inc.	147-123	2,47
3232-40-7002	Marieville Construction Inc.	147-128	970,26
3232-40-8422	Marieville Construction Inc.	147-124	2,47
3232-40-8504	Marieville Construction Inc.	147-129	704,18
3232-40-9524	Marieville Construction Inc.	147-125	69,88
3232-40-9905	Marieville Construction Inc.	147-130	1 325,18
3232-50-4212	Marieville Construction Inc.	147-131	624,83
3232-50-7919	Marieville Construction Inc.	147-132	59,34

Marieville, le 19 février 1982.

Le greffier,
YVES G. VINCENT, O.M.A.

17652-10-2-o

Ville de Nicolet

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que l'immeuble ci-dessous décrit sera vendu à l'enchère publique, en la salle des délibérations du Conseil de la ville de Nicolet, située au 116, rue Évariste-Lecomte, Nicolet, le MERCREDI VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires non payées et les taxes qui seront dues au moment de la vente et les intérêts mentionnés dans l'état en plus des frais et intérêts qui ont été ou qui pourront être encourus à moins que lesdites taxes, intérêts et frais aient été payés avant la vente.

L'immeuble ci-après décrit sera vendu sujet au droit de retrait d'un an. Il sera vendu avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, pouvant l'affecter.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent, soit par chèque visé, le prix de son adjudication.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux de ces immeubles dans une lettre datée du 10 février 1982 adressée à la ville de Nicolet.

Numéro de rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description de l'immeuble
7221-90-9580	Proulx Fernand, 152, rue Brassard, C.P. 1851, Nicolet, QC ...	P.-227-1 du cadastre communément appelé cadastre révisé de la ville de Nicolet.

Un terrain situé en la ville de Nicolet, du côté sud-est de la rue Saint-Joseph, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro un de la subdivision originale du lot numéro deux cent soixante-dix-sept (ptie 227-1) du cadastre officiel révisé de la ville de Nicolet, comté de Nicolet;

Numéro de rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description de l'immeuble

Borné et décrit comme suit: borné en front vers le nord-ouest par la rue Saint-Joseph (lot 698), en profondeur vers le sud-est par le lot 309-1-2, du côté nord-est par le résidu du lot P.-227-1 propriété de dame Marie Paule Lemire et du côté sud-ouest par les lots 309-2, 278-2, 278-1;
Mesurant quarante pieds (40 pi) en front au nord-ouest, quarante (40 pi) pieds à sa profondeur au sud-est, sur une profondeur d'environ cent quinze pieds et deux dixièmes (115,2 pi) dans sa ligne nord-est et d'environ cent quinze pieds et deux dixièmes (115,2 pi) dans sa ligne sud-ouest (m.a.)

Nicolet, le 12 février 1982.

Le secrétaire-trésorier,
FRANK VALLÉE.

17597-9-2-o

Errata

Édition no	Rubrique	Page	Lire:	Au lieu de:
5 (82 01 30)	Lettres patentes (Partie 3)	977	LE CLUB DU CAMPEUR LES PARCS INC. 1853-7787 Siège social: 4400, de Carufel, Mont-Carmel	LE CLUB DU CAMPEUR LES PARCS INC. 1853-7787 Siège social: 4440, de Carufel, Mont-Carmel
5 (82 01 30)	Délivrance d'un certificat de fusion	973	PLASTIVIC (1982) INC. 1853-9973 Date de fusion: 82 01 12	PLASTIVIC (1982) INC. 1953-9973 Date de fusion: 81 02 12
5 (82 01 30)	Délivrance d'un certificat de fusion	973	PROPANE DU QUÉBEC INC. *QUÉBEC PROPANE INC.* 1853-8256 Dénomination sociale des compagnies fusionnées: PROPANE DU QUÉBEC INC. LES PÉTROLES JACQUES-CARTIER INC. LUBRICO INC. TRANSPORT NATIONAL DE TÉRÉBENTHINE INC. NASOLCO INC.	PROPANE DU QUÉBEC INC. *QUÉBEC PROPANE INC.* 1853-8256 Dénomination sociale des compagnies fusionnées: PROPANE DU QUÉBEC INC. LES PÉTROLES JACQUES-CARTIER INC. LUBRICO INC. TRANSPORT NATIONAL DE TÉRÉRENTHINE INC. NASOLCO INC.

17619-o

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné Claude St-Charles, directeur général de la Commission scolaire du Gouffre, que les taxes scolaires de M. Robert Vallières, 6, des Saules, Beaupré (Montmorency), QC, en référence au numéro de rôle 05718 sur le lot 1104P, avaient été payées au moment de la parution de l'avis de vente.

Le directeur général,
CLAUDE ST-CHARLES.

17718-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

LAUZON, VILLE (*Prolongation du délai pour l'adoption d'un plan d'urbanisme*) 2852
MISTASSINI, MUNICIPALITÉ (*Désavoeu du Règlement de contrôle intérimaire*) 2852
SAINTE-CLOTILDE, MUNICIPALITÉ (*Requête*) 2852
SAINTE-HÉNÉDINE, PAROISSE (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) 2852

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

COOPÉRATIVE D'HABITATION DU VIEUX LONGUEUIL (LONGUEUIL) (*Formation*) 2853
COOPÉRATIVE D'HABITATION « ÎLE DE PÂQUES » LONGUEUIL (*Formation*) 2853

AVIS DIVERS

BEAUPORT, VILLE (*Rues et ruelles*) 2853
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE SAINT-BENJAMIN, NUMÉRO 7960 2855
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS (*Rachat d'obligations*) 2855
CONGRÉGATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE CHANDLER (LA) (*L.P.*) 2855
SUCCESSION ALBERT ANDREW LECUSSON (*Bénéfice d'inventaire*) 2856
SUCCESSION CHARLES A. ROLLIN (*Bénéfice d'inventaire*) 2856
SUCCESSION LORENZO FOREST (*Bénéfice d'inventaire*) 2856
SUCCESSION PIERRE PARADIS (*Bénéfice d'inventaire*) 2856
SUCCESSION SERGE COUSINEAU (*Bénéfice d'inventaire*) 2856
SUCCESSION STEVENS TURNER (*Bénéfice d'inventaire*) 2857

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-VINCENT-FERRIER (*Fusion*) 2857

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

BASMADJI, HANNA GEORGES 2857
BÉLANGER, CATHERINE 2857
BERGEVIN, FRANCE 2857
BERNARD, GIRARD 2858
BOUCHARD, JOSÉPHINE ANN 2858
BOUSQUET, DANIELLE 2858
CHILLAS, ANDRÉ 2858
CLOUTIER, RÉJENT 2858
COHEN, MAYER 2858
COUTURIER, JOSEPH ADÉLARD 2858
DECOEUR, MARIA DÉLIMA 2859
DESROSIERS, GASTON 2859
DJABBARZADEH-IRANI, FARROKH 2859
GAGNON, GISELÈNE 2859
GOLDENBERG STRAUS, ESTHER 2859
GUINARD, ANNETTE 2859
HA, TAT 2859
HÉBERT, MARCEL 2859
HOSTIOU, FRANCINE 2860
ISENBERG, MINNIE 2860
LAMOUREUX, ARLETTE 2860
LEFRANÇOIS, AURÈLE dit BROUSSEAU 2860
MACK, TOBIAS Jr. Jr. 2860
MARIE ALICIA 2860
MORIN, JOSEPH ALBERT ROGER 2860
MOUYAL, DALIA 2860
MOUYAL, VIOLETTE 2861
OUELLET, WILBROD 2861
PELLETIER, LOUISETTE 2861
POISSANT, MARIE LÉONIE MANON 2861

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES — *suite*

Page

POISSON, ROBERT 2861
POTVIN, CÉCIL 2861
RAYMOND, JOSEPH LUCIEN 2861
TREMBLAY, MARIE-HÉLÈNE 2861
VELTRI, CARMINE FRANCESCO 2862

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

AIRLIE AUTOMOTIVE AND AUTO PARTS LTD. 2811
ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET EN PLASTIQUE DU NORTH SHORE LTÉE 2811
CABANA, SÉGUIN QUÉBEC INC. 2811
CENTRE DE SERVICE DAVE INC. 2811
CENTRE HOSPITALIER DU COMTÉ DE HUNTINGDON 2811
CHEMIQUIP CANADA INC. 2811
CHEMIQUIP OF CANADA LIMITED 2811
CORPS DE TAMBOURS ET CLAIRONS LES MOUSQUETAIRES DE VILLE DE LA BAIE 2811
CORPS MUSICAL CASCADEURS DE LA BAIE 2811
COUTRAI CO. LTD. 2811
DAVE'S SERVICE CENTRE INC. 2811
ÉCOLE DE FORMATION HÉBRAÏQUE DE LA CONGRÉGATION BETH TIKVAH 2811
ÉLIZABETH HOUSE 2811
FELDCOMA KNITTING MILLS INC. 2811
HEBREW FOUNDATION SCHOOL OF CONGREGATION BETH TIKVAH 2811
HUNTINGDON COUNTY HOSPITAL (THE) 2811
J.L. INTERNATIONAL LTD. 2811
MAGASINS SHEFFRENS LTÉE 2812
MAISON ÉLIZABETH 2811
MINES WRIGHTBAR LTÉE (*L.R.P.*) 2812
NORTH SHORE RUBBER & PLASTICS LTD. 2811
NOTRE DAME CUT GLASS COMPANY LTD. 2811
PIÈCES ET ACCESSOIRES DE CAMIONS AIRLIE LTÉE 2811
PUBLICITÉ CABANA, SÉGUIN INC. 2811
RENMARK HOLDINGS CORP. 2812
RENMARK HOLDINGS INC. 2812
SHEFFREN'S DEPARTMENT STORES LTD. 2812
SHEFFRENS STORES LTD. 2812
SOCIÉTÉ COMMERCIALE COUTRAI LTÉE 2811
SOCIÉTÉ DE GESTION RENMARK INC. 2812
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE J.L. LTÉE 2811
SOCIÉTÉ ZINMAN INC. 2812
TRICOTERIES FELDCOMA INC. 2811
VERRERIE NOTRE DAME CIE LTÉE (LA) 2811
WRIGHTBAR MINES LIMITED (*N.P.L.*) 2812
ZINMAN'S INC. 2812
ZINMAN'S LIMITED 2812

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

AGENCES DE PERSONNEL CAVALIER INC. (LES) 2812
ALUMICOR (QUÉBEC) INC. 2812
AMÉNAGEMENTS ALVA LTÉE 2812
CARREFOUR DES VILLES LTÉE (AU) 2812
CENTRE VIDÉO LOTBINIÈRE INC. 2812
COMPAGNIE BRUCE STEIN LTÉE (LA) 2812
COMP-COURS INC. 2812
CORPORATION ELERO 2812
DORAY (JEAN-GUY) ET ASSOCIÉS INC. 2812
ENTREPRISES JEAN-PIERRE ALIX INC. (LES) 2813
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DENTAIRES DU GRAND MONTRÉAL INC. 2813

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87) — *suite*

GROUPE D'AIDE À LA JEUNESSE DE LA RÉGION DE QUÉBEC 2813
HABITATIONS RAYNI INC. 2813
JARDINET (1975) INC. (AU) 2813
MONTICO LIMITÉE 2813
OUVRAGE DE RAFFINAGE DE MÉTAUX DOMINION LTÉE 2813
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT E.L.F. LTÉE 2813
STARDEL INC. 2813
TROUSSIER (ALAIN) INC. 2813

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CEGEP DE RIMOUSKI INC. (L') 2813
CONSTRUCTION CHARTEL INC. 2813
ENTREPRISES TÉLÉ-CAPITALE LTÉE 2814
F & M COMPANY LIMITED 2814
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE PHILATÉLIE (LA) 2814
FONDATION UNIVERSITAS DU CANADA 2814
FORMATION MUSICALE LES QUÉBÉCOIS DE ST-BRUNO INC. 2814
INDUSTRIES PALMAR INC. 2814
LOCATION IMMOGAZ INC. 2814
MINES DE CUIVRE ET DE NICKEL COMMANDER LTÉE (LES) (*L.R.P.*) 2814
OPRON INC. 2814
RESSORTS LONDON LTÉE (LES) 2814
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE JONQUIÈRE INC. 2814
TEMBEC INC. 2814
UNION DES CARRIÈRES ET PAVAGES LIMITÉE 2814
VILLAGE PLEIN AIR LAC ÉDOUARD INC. 2814

CORRECTION DES LETTRES PATENTES (Article 12)

CLUB DE TENNIS « LA VOLÉE » INC. 2815
CLUB DE TENNIS « LA VOLLÉE » INC. 2815

DEMANDES DE DISSOLUTION

ALBATROS COLLECTION INC. 2862
ANDROC INC. 2862
CENTRE ALPEC 2862
CHAUFFAGE M.J.M. LTÉE 2862
CLINIQUE MÉDICALE S. JAVANMARDI LTÉE 2862
COLLECTION ALBATROS INC. 2862
COURTIERS EN VIANDES NORD-OUEST LTÉE. (LES) 2862
DOMINION DRY MILK LIMITED 2862
DORVAL EQUIPMENT COMPANY LIMITED 2863
ENTREPRISES BATIMAS INC. (LES) 2863
ENTREPRISES DE GESTION GUAYLAM INC. (LES) 2863
ENTREPRISES DU LAC STOKE INC. (LES) 2863
ÉQUIPEMENTS UNIBEC INC. 2863
EXPLOITATIONS BERGERON & FRÈRES LTÉE. (LES) 2863
FERLATTE & LEPAGE INC. 2863
FILMS THÉSÉE INC. (LES) 2863
GISMARC INC. 2864
HALTRITE MORTGAGE & INVESTMENT COMPANY 2864
IMMEUBLES QUARANTE-QUATRE DIX LTÉE (LES) 2864
IMPERIAL BUSINESS FORMS AND SYSTEMS CO. LIMITED 2864
IMPERIAL PRINTING CO. 2864
INSTALLATIONS PLATEAU LIMITÉE 2864
LAUTECH INC. 2864
LIGUE DE BALLON VOLANT DES SPORTIFS DE LAVAL 2864
MEDOCK INVESTMENTS INC. 2865
MEUBLES PAUL DUBOIS INC. 2865

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

DEMANDES DE DISSOLUTION — *suite*

MINIER (G.H.) & FILS INC. 2865
MODES TROIKA LTÉE 2865
NEW-ORE HOLDINGS INC. 2865
OUELLET ET FRÈRES (KAMOURASKA) INC. 2865
P.S. PROMOTION SERVICE LTD. 2865
PLACEMENTS MEDOCK INC. (LES) 2865
POULIN & BRIAND 2865
PRODUITS SANITAIRES VILLENEUVE INC. 2866
RATNER (S.) LTD. 2866
REINBLATT (S.) LTD. 2866
ROYMAC REALTY CO. LTD. 2866
THESEUS FILMS INC. 2863
TROIKA FASHIONS LTD. 2865
UNITRAC INC. 2866
VÊTEMENTS E. DORÉ INC. 2866
YOUVILLE HOLDINGS INC. 2866

DISSOLUTION (Article 28)

ASSURANCES BRASSARD & THÉROUX INC. 2815
BATTERIES ÉLECTRIQUES TROIS-RIVIÈRES LTÉE 2815
BOUCHERIE L.D.A. INC. 2815
BREUVAGES BEAULIEU LTÉE 2815
CAP BOWLING INC. 2815
CHAMPAGNE, LEBEUF ET SIMPSON INC. 2815
CHAUFFAGE YVON DROLET INC. 2815
530 SHERBROOKE EST LIMITÉE 2815
COMITÉ CONSULTATIF DU BUREAU D'AIDE JURIDIQUE DE CHICOUTIMI 2815
CORPORATION DES CRÉATEURS ARTISANS DE L'EST DU QUÉBEC 2815
CYCLES ET ARTICLES DE SPORT YVON GUILLOU INC. 2816
DANTINNE (JULIEN H.) INC. 2816
DUPRIN (VON) LTÉE 2816
DUTILLERIE INC. 2816
ENTREPRISES PIERROC LTÉE (LES) 2816
ÉPICERIE R. BOURGET INC. 2816
FIBER INC. 2816
FONDATEX INC. 2816
GALF INC. 2816
GESTION L.R.F. INC. 2816
HYBAR INC. 2816
IMMEUBLES DU MOULIN INC. (LES) 2816
INTERLAB INC. 2816
LAND (B. K.) INC. 2816
LEVES QUESTOR INC. 2816
LIGUE DES CITOYENS DE ST-ÉMILE INC. (LA) 2816
MINES MAGADO LIMITÉE (LES) (*L.R.P.*) 2816
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE PRICE INC. (L') 2816
PARKWAY DRESS (1971) INC. 2816
PARKWAY PAPERS INC. 2817
PLACEMENTS BEAUPORT INC. (LES) 2817
PLACEMENTS EUGÈNE GODIN INC. (LES) 2817
PREMIER LIGHT MAINTENANCE LIMITED 2817
PRESCOTT & COMPANY LTD. 2817
PRIX YVETTE-ROUSSEAU INC. 2817
REDFERN CORP. 2817
RESTAURATION RENOM INC. 2817
SERVICE DE PERSONNEL J.L. INC. 2817
SOTAL LTD. 2817
STANSER MFG. CO. 2817
TEXTILE SALES LIMITED 2817

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

DISSOLUTION (Article 28) — *suite*

TRICOTS LIESSE LIMITÉE 2817
VENTES EST-OUEST LTÉE (LES) 2817
VICTOMATIC INC. 2817
WILSON (IRENE) TOWN AND COUNTRY CLOTHES INC. 2817

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW LIMITÉE (LE) 2818
CONSEIL ST-DAMIEN NO 2038 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-DAMIEN-DE-BEDFORD INC. 2818
CROCKER (PAUL R.) & ASSOCIATES INC. 2818
GESTION SYMPOSIUM LTÉE 2818
GROUPE D'ANIMATION URBAINE DE MONTRÉAL 2818
HOCKEY MINEUR DE LONGUEUIL INC. 2818
ISPAS (ÉMIL) INC. 2818
LOREMI INC. 2818
MAISON DU BUREAUCRATE INC. (LA) 2818
PLACEMENT H.L.J. INC. 2818
RESTAURANT SYMPOSIUM LTÉE 2818

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

AINA CREATIONS INC. 2819
AINA (S.) ENTERPRISES INC. 2819
ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE MANICOUAGAN 2819
ATMOS-PHEREVOYAGE 2819
CENTRE D'ARTS D'ORFORD J.M.C. 2819
CLUB RICHELIEU STE-ANNE DE BELLEVUE INC. 2819
CRÉATIONS AINA INC. 2819
DURTEK INC. 2819
ENTREPRISES S. AINA INC. (LES) 2819
ÉRABLIÈRE FEUILLE D'ARGENT INC. 2819
HOUSE OF TOM RESTAURANT INC. 2819
LOISIRS SAN-AIR-BRIEN 2819
MAISON DE TOM INC. (LA) 2819
MOUVEMENT LA FLAMBÉE SHERBROOKE INC. 2819
RÉSIDENCE LUCERNE INC. 2819

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ACCOMMODATION 365 JOURS INC. 2820
ALARMES ANTI-VOLS JONATHAN INC. 2820
AMEUBLEMENT VILLERAY INC. 2820
ARMOIRES ÉLITE INC. (LES) 2820
ASSURANCES JEAN MASSE & ASSOCIÉS INC. 2820
ATELIER DE CONSTRUCTION JEAN-GUY BÉDARD ET FILS INC. (L') 2820
ATELIERS D'USINAGE MARJAN INC. (LES) 2820
AUBERGE DU PORTAGE LTÉE 2820
AUTO LAROSE INC. 2820
BAR SALON ARTHUR INC. 2820
BEAULIEU, CAZANAVE ET DEMERS INC. 2820
BÉTONS LONGUEUIL (1982) INC. (LES) 2820
BLAIS (GEORGES) ASSURANCES INC. 2820
BOUCHERIE PRINCESSE INC. 2820
CABARET L'OCCASION INC. 2820
CARROSSERIES HARA LTÉE (LES) 2820
CARTONTECH INC. 2820
CAYOUETTE (P.E.) & FILS INC. 2821
CENTRE D'ACCUEIL DE BERTHIER INC. 2821
CENTRE D'AUTOS J.S. INC. 2821
CENTRE DE PUBLICITÉ ET D'IMPRIMERIE MÉDICALE ET COMMERCIALE DU QUÉBEC INC. 2821

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

CENTURY 21 LES IMMEUBLES ROY INC. 2821
CHAMPIONNAT A.C.A.M. INC. 2821
CHÂTELOIS, LESIEUR & ASSOCIÉS INC. 2821
CLINIQUE DENTAIRE M.G. INC. 2821
COIFFURES DOLORÈS ET GAÉTAN INC. 2821
COIFFURES GIL & RO INC. (LES) 2821
COMBUSTION L. DOYLE INC. 2821
CONSTRUCTION JATEL INC. 2821
CONSTRUCTIONS ALLAIRE & GOSSELIN INC. (LES) 2821
CORPOSERVICES INC. 2821
DACTYLOGRAPHES ÎLE JÉSUS (1982) INC. (LES) 2821
DAJOBERT INC. 2821
DÉCORATION JEAN-LOUIS THIBAULT INC. 2821
DÉPANNEUR GÉRARD AUGER INC. 2821
2030 ST-ANTOINE INC. (LE) 2821
DISTRIBUTION LE PARTAGE INC. 2822
DUMAS (JEAN-GUY) FRUITS & LÉGUMES INC. 2822
DURTEK (1982) INC. 2822
ÉCOLE DE CONDUITE C.R.I.P. INC. 2822
ENTREPRISE D'ISOLATION A.B.T. INC. 2822
ENTREPRISES CUNICOLES DE L'ESTRIE INC. (LES) 2822
ENTREPRISES DE GESTION CADIEUX & LAVOIE INC. (LES) 2822
ENTREPRISES GABY-ALAIN INC. (LES) 2822
ENTREPRISES MELYNO INC. (LES) 2822
ENTREPRISES PIERRE RUEL INC. (LES) 2822
ENTREPRISES RINYAL INC. 2822
ENTREPRISES YVON BRETON INC. 2822
ÉPICERIE DAJO INC. 2822
EXCAVATIONS SCULLION INC. (LES) 2822
EXPLORATIONS MINIÈRES QUÉVILLON INC. 2822
FERME ASHPARK INC. 2822
FERME H.P. PAQUETTE & FILS INC. 2822
FERME PHINO INC. 2822
FORESTCANE INC. 2822
FOURRURES GOSSELIN INC. (LES) 2823
GARAGE LUCAR INC. 2823
GARAGE ROGER SIROIS INC. 2823
GAREAU (JACQUELINE) INC. 2823
GESTION BILODEC INC. 2823
GESTION C.D. INC. 2823
GESTION CHAMPFLOUR INC. 2823
GESTION D'ENTREPRISE J.P.L. INC. 2823
GESTION J.Y.S. INC. 2823
GESTION PRO-FIL INC. 2823
GESTIONS IMAGES INC. (LES) 2823
GOUTTIÈRES ÉCONO INC. (LES) 2823
GRAMAR INC. 2823
GRANDE PLACE RIMOUSKI (1982) INC. (LA) 2823
HALLÉ (M.) INC. 2823
HEBDO MASKA INC. 2823
IMMEUBLES SAGUI INC. (LES) 2823
INSTITUT RAPIDE SVELTE « LONGUEUIL » INC. 2823
ISOLATION ROM-SARD INC. 2823
ISOLATION-LAMAR INC. 2824
KCA OVERSEAS INC. 2826
LABORATOIRE D'OPTIQUE GABEL INC. 2824
LEMAY (L.J.) AUTO ÉLECTRIQUE INC. 2824
LIGNES AÉRIENNES TRANS NATIONALES LTÉE 2824
MÉDILOG INC. 2824
MÉLANÇON (CAROLE) ET CIE INC. 2824

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

1854-6549 QUÉBEC INC. 2824
1854-6556 QUÉBEC INC. 2824
1854-6564 QUÉBEC INC. 2824
1854-6572 QUÉBEC INC. 2824
1854-6739 QUÉBEC INC. 2824
1854-7018 QUÉBEC INC. 2824
1854-7257 QUÉBEC INC. 2824
1854-7323 QUÉBEC INC. 2824
1854-7513 QUÉBEC INC. 2824
1854-7638 QUÉBEC INC. 2824
1854-7646 QUÉBEC INC. 2824
1854-8206 QUÉBEC INC. 2824
1854-8214 QUÉBEC INC. 2824
1854-8263 QUÉBEC INC. 2825
1854-8271 QUÉBEC INC. 2825
1854-8388 QUÉBEC INC. 2825
1855-5003 QUÉBEC INC. 2825
MONDE À L'ENVERS INC. (LE) 2825
MORIN (JACQUES & RAYNALD) INC. 2825
NAPERT (GAÉTAN) INC. 2825
NETTOYAGE M.L. INC. 2825
P.P.L. SONO INC. 2825
PATRONS DE TISSAGE QUÉBÉCOIS INC. 2825
PAVILLON LUC VENNE INC. 2825
PISCICULTURE BAIE ST-PAUL INC. 2825
PLACEMENTS CHRISTIAN PICARD INC. (LES) 2825
PLACEMENTS GIRARD & FRÈRES LTÉE (LES) 2825
PLACEMENTS JEAN-PAUL RIVEST INC. (LES) 2825
PLACEMENTS M. DROUIN INC. (LES) 2825
PLACEMENTS NOVA INC. 2825
PLOMBERIE J.B. INC. 2825
POÊLES TRADITION INC. (LES) 2825
PRÊT À PORTER ST-GERMAIN INC. 2826
PROVILUB LTD. 2826
PROVILUB LTÉE 2826
QUÉVILLON MINING EXPLORATION INC. 2822
REBOISEMENT FOR-ESTRIE INC. 2826
RECYCLAGE D'AUTOS ST-LAZARE INC. 2826
REMBOURRAGE BOULIANE LTÉE 2826
SENÉCAL (MARC) INC. 2826
SERVICES D'ADMINISTRATION MARCOUX (1982) INC. 2826
SERVICES PROFESSIONNELS F.C.B. INC. (LES) 2826
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DES MONTS INC. (LA) 2826
SOCIÉTÉ DE CONVERSION ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC INC. (LA) 2826
SOCIÉTÉ DE GESTION MICHEL GENEST INC. 2826
SOCIÉTÉ GES-TERRE INC. (LA) 2826
SOCIÉTÉ MEGIMAR INC. (LA) 2826
SOCIÉTÉ OUTRE-MER KCA INC. (LA) 2826
SYSTÈMES INTÉRIEURS MIRABEL INC. (LES) 2826
TABAGIE DU CITADIN (1982) INC. 2826
TOITURES A. BOURGOIN INC. 2826
TRANS NATIONAL AIRLINES LTD. 2824
TRANSPORT T.G.B. INC. 2826
TRICOTS B.M. INC. (LES) 2827
VITRERIE ANDRÉ OUIMET INC. 2827

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ABCD INVESTMENTS INC. 2829
ABATTOIR L. FORTIN & FILS LTÉE 2827
AÉRO-CLUB DE LA CÔTE-SUD INC. 2827

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

Page

AGENCE DE SÉCURITÉ C. ET F. INC. 2827
ALIMENTATION GRAVEL & FILS LTÉE 2827
ANDRÉ, L'HOMME AU MARTEAU INC. 2827
ANTIQUITÉS QUÉBÉCOISES INC. (LES) 2827
ASCENSION INVESTMENT CORPORATION 2831
ASSURANCES LIBOIRON LTÉE (LES) 2831
AUBERGE DU CASTOR INC. 2831
B-D'ART INC. 2827
BÉBÉ CHOU INC. 2827
BÉTON PROVINCIAL LTÉE 2827
BIJOU LA PUCE D'OR INC. 2827
BIJOUTERIE ADRIEN GAGNON INC. 2827
BIJOUTERIE C.M. MICHAUD INC. 2828
BIJOUTERIE LA MINE D'OR INC. 2828
BLANCHETTE (PHILIPPE) INC. 2828
BLOUIN (P.H.) INC. 2828
BOYER, ALLARD & ASSOCIÉS INC. 2828
BOYER, ALLARD, SERRURIER & ASSOCIÉS INC. 2828
BUFFLE BAR SALON INC. (LE) 2828
CANTIN (H.) LIMITÉE 2828
CENTRE DU SON TOKYO INC. 2828
CHASSEUR MOUCHALAGANE INC. (LE) 2828
CHAUFFAGE R. LANDRY (1974) INC. 2828
CHICOINE (JULIEN) LTÉE 2828
CIE DE CONSTRUCTION IBERVILLE INC. (LA) 2828
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE COATICOOK INC. 2828
CLOUTIER (MAURICE) INC. 2828
CLUB DES TROIS CASTORS INC. 2828
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION RÉGIONALE INC. (LA) 2828
COMPAGNIE DE GESTION JOHANNE AMPLEMAN INC. (LA) 2830
COMPAGNIE D'EXPLOITATION ET DE GESTION HÔTELIÈRE CONNEXTAL INC. 2828
COMPAGNIE MORUZZI LTÉE (LA) 2829
COMPAGNIE OCTA (1975) LTÉE 2829
CONCORDE ÉLECTRIQUE LIMITÉE 2829
CONSTRUCTION MADRID INC. 2829
CORPORATION MAIPAC INC. (LA) 2829
CORPORATION 1834 2829
DÉCORATION RICHARD ROY INC. 2829
DELO TRADING CORP. 2829
DENBRI INC. 2829
DESCHÊNES (DONATIEN) LTÉE 2829
DIBEL INC. 2829
DORION SUITS LTD. 2830
ÉCHAPPÉE BELLE INC. (L') 2829
ÉCOLE PASTEUR INC. 2829
ÉLECTRONIQUE Y. DUMONT INC. 2828
ENTREPRISES DU LAC PERDU INC. (LES) 2829
ENTREPRISES GÉRARD MOREAU LTÉE (LES) 2829
ESCOMONT INC. 2829
FERME BERARC INC. 2829
FERME DUHAMEL — PROTEAU INC. 2829
GARAGE RÉJEAN MASSÉ & FRÈRE INC. 2829
GESTION PRONO-TECK INC. 2831
GESTIONS CLAUJAC INC. (LES) 2830
GESTIONS CLAURAINE INC. (LES) 2830
GIRON HYDRO-ÉLECTRIQUE CIE LTÉE 2830
GODBOUT (ANDRÉ) INC. 2830
HABITS DORION LTÉE (AUX) 2830
IBERVILLE EXCAVATION INC. 2830
IMMEUBLES ET INVESTISSEMENTS WIANCA INC. (LES) 2830

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

INDUSTRIES P.F. INC. (LES) 2830
INVESTISSEMENTS ABCD INC. 2829
JOYAL (V.) & FILS INC. 2830
KERATOPTIK INC. 2830
LAC (Y.) ET ASSOCIÉS INC. 2830
LACOURSIÈRE (YVES) & ASSOCIÉS INC. 2830
LAURENDEAU (BERNARD) INC. 2830
MACHINES & ACCESSOIRES LEVINE (1976) LTÉE 2830
MACHINES-OUTILS ELLIOTT (QUÉBEC) LTÉE 2830
MANSEAU, COURTIER EN IMMEUBLE INC. 2830
MANUFACTURE D'HABITS DORION LTÉE 2830
MANUFACTURE D'HABITS LE ROI DU VÊTEMENT DE VERDUN INC. 2830
MARCHÉ ANDRÉ MARTEL INC. 2830
MARCHÉ T. LÉONARD INC. 2831
MERCIGEX INC. 2831
MEUBLES ARCA INC. 2831
MINES D'OR KEWAGAMA (QUÉBEC) LTÉE (LES) 2831
MOTOCYCLETTES & ARTICLES DE SPORTS PONT-VIAU INC. 2831
NATURPAC INC. 2831
OUELLETTE (DENIS) INC. 2831
PERRAULT (GÉRALD B.) INC. 2831
PERRAULT (GÉRALD B.) LTÉE 2831
PLACEMENTS ASCENSION INC. 2831
PLACEMENTS B. LAURENDEAU INC. 2830
PLACEMENTS G. LARIVIÈRE LTÉE 2831
PLACEMENTS WARREN INC. (LES) 2831
PUITS DE LA MAURICIE INC. (LES) 2831
RANCH ALGONQUIN INC. 2831
RATELLE AMUSEMENTS LTÉE 2831
RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION SANSOUCY INC. 2831
RESTAURANT AU MENHIR INC. 2831
RESTAURANT B.C.R. — R.E.B. INC. 2831
SALAISON A.E.L.E. INC. 2831
SALVATORE BRICKLING INC. 2832
SALVATORE L., BRIQUETEUR INC. 2832
SÉBASTIEN, MAÎTRE CHAUSSEUR INC. 2832
SÉCURITÉ SAGLAC INC. 2832
SERVICE SANITAIRE LIONEL INC. 2832
SOCIÉTÉ DE GESTION J.N.G. INC. 2832
SOVESTIM INC. 2832
SPORTHÈQUE DE CHARLESBOURG INC. 2832
SUPERMARCHÉ R. & L. BERNIER INC. 2832
SWISSCA INC. 2832
TAPIS BEAU-CARRÉ LTÉE 2832
TRANSPORT GIL INC. 2832
TRANSPORT WALTER PELLEY INC. 2832
VÊTEMENTS ADORABLE JUNIOR INC. (LES) 2832
VITRERIES D & D LTÉE (LES) 2832
WIANCA REALTY AND INVESTMENT INC. 2830

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

CINÉMAS UNIS INC. 2833
MEUBLES DU SUD LTÉE (LES) 2833
PLASTIVIC (1982) INC. (*Erratum*) 2953
PROPANE DU QUÉBEC INC. (*Erratum*) 2953
QUÉBEC PROPANE INC. (*Erratum*) 2953
SOUTHERN FURNITURE LTD. 2833
UNITED THEATRES INC. 2833

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES — *suite*

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ACMIES (1982) LTÉE 2835
AÉRO BONAVENTURE INC. 2833
AGENCE DE VOYAGES PHOENIX INC. 2833
ALIMENTS S.M. INC. (LES) 2833
BILODEAU (VINCENT) INC. 2835
CHARCUTERIE LA FOURNÉE INC. 2833
CLOUTIER (SYLVAIN) SUITS LTD 2834
COMPAGNIE TRIFLUVIENNE DE MEUBLES HABITAT 2000 INC. (LA) 2835
CONFECTIONS TROY INC. 2833
CONSTRUCTIONS ROGER BLOUIN INC. (LES) 2833
CORPORATION IMMOBILIÈRE LE CALLIÈRE INC. 2833
CORPORATION IMMOBILIÈRE ST-PIERRE — YOUVILLE 2833
CRÉATIONS JEAN-PIERRE MARTEL INC. (LES) 2834
DELANGIS INC. 2833
DIONNE, FOREST, MORIN & ASSOCIÉS CONSULTANTS INC. 2834
ENTREPRISE ALAIN ST-AMOUR INC. 2833
ENVIROGEST INC. 2834
FAVREAU (GÉRALD) & ASSOCIÉS INC. 2834
FAVREAU, MURRAY & ASS. INC. 2834
FENÊTRES SOVIDAN INC. (LES) 2834
FERBLANTERIE OUELLET INC. 2834
FERME LABERDO INC. 2834
FERMES FOLEY INC. 2834
GALERIE KASTEL INC. 2834
GESTION ALAIN BELLAVANCE INC. 2834
GESTIONS GÉRARD LAPOINTE LTÉE (LES) 2835
GRAVURES INDUSTRIELLES GRAVEX INC. (LES) 2835
HABITS SYLVAIN CLOUTIER LTÉE (AUX) 2834
ICG BARRIÈRE INC. 2834
IMMEUBLES C.R.Y. INC. (LES) 2834
IMMEUBLES DE LA LICORNE INC. (LES) 2834
IMMEUBLES JO. FRÉ. INC. (LES) 2834
IMMEUBLES MON TOIT INC. (LES) 2834
IMPRESSIONS PROSPEC INC. 2834
INDUSTRIES PROSPEC INC. (LES) 2834
INVESTISSEMENTS WEEDON INC. 2833
KERATOPTIK INC. 2834
LANGAGERIE INC. (LA) 2835
LAVIGUEUR & FILS INC. 2834
MANUFACTURE D'HABITS SYLVAIN CLOUTIER INC. 2834
MARTEL, LARIN INC. 2834
1647-8026 QUÉBEC INC. 2834
1842-6544 QUÉBEC INC. 2835
1848-1762 QUÉBEC INC. 2835
1850-9943 QUÉBEC INC. 2835
1851-3044 QUÉBEC INC. 2835
1852-5170 QUÉBEC INC. 2835
1853-5997 QUÉBEC INC. 2835
1853-9072 QUÉBEC INC. 2835
PATRICKY TRANSPORT INC. 2835
PHOENIX TRAVEL AGENCY INC. 2833
PLACEMENTS GHISLAIN GAUTHIER INC. (LES) 2835
PLACEMENTS GILLES TREMBLAY INC. 2835
PLACEMENTS W.A.L. INC. (LES) 2835
PRESSAGE P.L.M. INC. 2835
PRESTO COURIER SERVICE INC. 2835
SERVICE AUX IMPORTATEURS P.L.M. INC. 2835
SERVICE DE COURRIER PRESTO INC. 2835
SERVICE DE COURRIER PRONTO INC. 2835

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite*

SOCIÉTÉ DE CULTURES ABRITÉES DE PORT-CARTIER INC. 2835
SOCIÉTÉ DE CULTURES ABRITÉES DE SEPT-ÎLES INC. 2835
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EUROVEST LTÉE (LA) 2835
TRANSPORT A. HÉNAULT & BEAUREGARD INC. 2835
TRANSPORT R. HÉNAULT INC. 2835
TRANSPORT STE-MARIE INC. 2835

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES

AGITOUR (CÔTE-NORD) INC. 2836
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE RECYCLAGE DE REBUTS MONTRÉAL, INC. 2836
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS MAROCAINS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE INC. (L') 2836
ASSOCIATION ÉQUESTRE SAINT-LAURENT INC. (L') 2836
ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX DE HUNTINGDON 2836
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉDUCATION PERMANENTE INC. (L') 2836
CENTRE DE PLEIN AIR DU LAC FLAVRIAN 2836
CENTRE DE RÉINSERTION SOCIALE DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC. 2836
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES (CEDRESS) 2836
CENTRE SOCIO-CULTUREL JUDAÏQUE DE QUÉBEC 2836
CLUB DE GIGUE SACRÉ-COEUR 2836
CLUB DE NATATION LES ESPADONS DE MONT-JOLI INC. (LE) 2836
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE BELLECHASSE INC. 2836
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LÉVIS INC. 2837
CLUB DE PÉTANQUE LES CARREAUX DE SAINT-LÉONARD 2837
CLUB DE SOFT-BALL JUNIOR MAJEUR DE VAL-BÉLAIR INC. (LE) 2837
CLUB DES AMATEURS DE DANSE SOCIALE SALABERRY INC. 2837
CLUB D'OBSERVATEURS D'OISEAUX MARIE-VICTORIN INC. 2837
CLUB DU CAMPEUR LES PARCS INC. (LE) (*Erratum*) 2953
CUB OPTIMISTE ARTHABASKA (QUÉBEC) INC. 2837
CLUB OPTIMISTE DALHOUSIE/ST-TÉLESPHORE INC. 2837
CLUB POPULAIRE DE JOGGING « COUR-O-VENT » 2837
CLUB RÉCRÉATION ET JEUNESSE ST-UBALDE INC. 2837
CLUB SOCIAL ET SPORTIF F.I.P.O.E. UNITÉ QUÉBEC TÉLÉPHONE INC. 2837
CLUB SOCIAL FONDEM D.R.C. INC. (LE) 2837
CLUB SPORTIF STE-MARIE 2837
COMITÉ DE CITOYENS DE FERMONT INC. 2837
COMITÉ DES RÉSIDANTS DE LA SEIGNEURIE DES RAPIDES (LE) 2837
CORPORATION DES LOISIRS HAMEL INC. 2837
CORPORATION SOCIO-CULTURELLE DE LA MITIS 2837
CROISÉE S.I.T. INC. (LA) 2838
D.R.C. FONDEM SOCIAL CLUB INC. 2837
ECLA, CLUB LAVALLOIS D'ASTRONOMIE 2838
FÉDÉRATION DES AMATEURS DE SOUQUE À LA CORDE DU QUÉBEC 2838
FONDATION GAUDET-RICHARD 2838
FONDATION LE COLLÈGE SAINT-CHARLES-GARNIER DE QUÉBEC 2838
FONDATION MINIGO (LA) 2838
FONDATION PATRICK ROBIDAS 2838
GARDERIE CHEZ BARBOUILLE L'OURSON 2838
GARDERIE DE LA COMMUNAUTÉ HELLÉNIQUE « FOYER D'ENFANT » INC. 2838
GARDERIE LA BERGERIE INC. 2838
GARDERIE LA BOURGEONNIÈRE INC. 2838
GROUPE DE LA PÉNINSULE INC. 2838
GROUPE FOLKLORIQUE ESPAGNOL DE MONTRÉAL ALEGRIA DE ESPANA (LE) 2838
GROUPE OEUVRANT DANS L'ÉCOLE LIBÉRALISANTE, ALTERNATIVE, NOVATRICE ET DÉMOCRATIQUE (G.O.E.L.A.N.D.) INC. (LE) 2838
JONATHAN 1445 INC. 2838
LAVITABEC INC. 2838
LIGUE MAURICIENNE DES ÉCHECS 2838

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

Page

LETTRES PATENTES — *suite*

MARIE-VICTORIN BIRD WATCHERS CLUB INC. 2837
O.T.O./1991 ORGANISATION TENTACULAIRE ORIGINALE 2839
OASIS AU FÉMININ DE FERMONT INC. (L') 2839
OEUVRES DE BIENFAISANCE DE STE-BRIGITTE DES SAULTS 2839
POLYCLINIQUE DE PORT CARTIER INC. 2839
PRODUCTIONS GERMAINE LAROSE INC. (LES) 2839
PROJET ARBRE INC. 2839
QUÉBEC ASSOCIATION FOR ADULT LEARNING INC. 2836
SKI DE FOND DE L'OR BLANC 2839
SKI DE FOND DE ST-VIANNEY INC. 2839
SOCIÉTÉ DE GESTION DU SAUMON DE LA RIVIÈRE CASCAPÉDIA INC. 2839
TOURNOI PROVINCIAL ATOME DE FARNHAM INC. 2839

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS

SWAN, WOOSTER ENGINEERING CO. LTD. 2839

PERMIS

ÉTOILE IMMOBILIÈRE S.A. 2840
ZIMPRO INC. 2840

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

FORMATION

COMPAGNIE VALEURS MOBILIÈRES TRANSATLANTIQUE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (LA) 2840
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SUMMIT SERE 2840
SUMMIT SERE LIMITED PARTNERSHIP 2840
TRANSATLANTIC SECURITIES COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 2840

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

ANJOU, VILLE 2866
GRAND-MÈRE, VILLE 2867
VANIER, VILLE 2867

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

SOMMAIRE DU RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 13 AVRIL 1981 2869

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

ASSOCIATION COOPÉRATIVE RÉGIONALE CO-OP-HABITAT DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN 2870
CABARET L'ODYSSÉE INC. (*Dissolution*) 2870
COOPÉRATIVE DE LOISIRS DE PLEIN AIR LA BATARDE-SUR-CHAUDIÈRE 2870

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

MONTMAGNY, VILLE (*Changement de nom*) 2870

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES — *suite*

Page

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

ASBESTOS, VILLAGE 2871
BEAUPORT, PAROISSE 2871
CAP-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE 2871
CHARLESBOURG, PAROISSE 2871
CÔTE-SAINT-LOUIS, VILLAGE 2872
GRANDISON, CANTON 2872
GRANTHAM, CANTON 2872
ÎLE-BIZARD, PAROISSE 2872
ÎLE-BIZARD, PAROISSE 2873
LACHENAIE, PAROISSE 2873
LACHINE, PAROISSE 2873
L'ASSOMPTION, PAROISSE 2873
LONGUE-POINTE, PAROISSE 2873
LONGUE-POINTE, PAROISSE 2874
MARIA, CANTON 2874
McKENZIE, CANTON 2874
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINTE-MARIE) 2874
MONTRÉAL, PAROISSE 2874
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 2875
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 2875
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 2875
NOTRE-DAME-DU-LAC-TÉMISCOUATA, PAROISSE 2875
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 2876
POINTE-CLAIRE, PAROISSE 2876
POINTE-CLAIRE, PAROISSE 2876
POINTE-CLAIRE, PAROISSE 2876
QUÉBEC, CITÉ (QUARTIER SAINT-PIERRE) 2876
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 2877
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 2877
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, PAROISSE 2877
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE 2877
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE 2877
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE 2878
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE 2878
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE 2878
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE 2878
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE 2879
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 2879
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 2879
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 2879
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 2879
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 2880
SAINTE-CATHERINE, PAROISSE 2880
SAINTE-DOROTHÉE, PAROISSE 2880
SAINTE-DOROTHÉE, PAROISSE 2880
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 2881
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE 2881
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE 2881
SAINTE-GENEVIÈVE, VILLAGE 2881
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 2881
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 2882
SAINT-HIPPOLYTE, PAROISSE 2882
SAINT-JEAN, PAROISSE 2882
SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT, PAROISSE 2882
SAINT-JÉRÔME, PAROISSE 2882
SAINT-JOACHIM-DE-CHÂTEAUGUAY, PAROISSE 2883
SAINTE-JULIE, PAROISSE 2883

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

Page

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES — suite

SAINT-LAURENT, PAROISSE 2883
SAINT-LAURENT, PAROISSE 2883
SAINT-LAURENT, PAROISSE 2884
SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE 2884
SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE 2884
SAINTE-MARGUERITE, PAROISSE 2884
SAINT-MARTIN, PAROISSE 2884
SAINT-MARTIN, PAROISSE 2885
SAINT-MAURICE, PAROISSE 2885
SAINT-PATRICE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-LOUP, PAROISSE 2885
SAINT-PAUL-L'ERMITE, PAROISSE 2885
SAINTE-ROSE, PAROISSE 2885
SAINTE-ROSE, PAROISSE 2886
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 2886
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 2886
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 2886
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 2886
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 2887
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 2887
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 2887
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE 2887
SIMPSON, CANTON 2887
TEMPLETON, CANTON 2888
TROIS-RIVIÈRES, PAROISSE 2888
TROIS-RIVIÈRES, PAROISSE 2888
WENDOVER, CANTON 2888

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COOPÉRATIVES

ASSURANCES — LOI SUR LES

ALUMNAE MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION OF THE MONTRÉAL GENERAL HOSPITAL SCHOOL OF NURSING (*Francisation de la dénomination sociale*) 2889
ASSOCIATION HÉBRAÏQUE WILKOMIRER (*Francisation de la dénomination sociale*) 2889
HEBREW SICK BENEFIT ASSOCIATION OF MONTRÉAL (*Francisation de la dénomination sociale*) 2889
NORTH END WILKOMIRER HEBREW SICK BENEFIT ASSOCIATION (*Francisation de la dénomination sociale*) 2889
SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE L'AMICALE DE L'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL (LA) (*Francisation de la dénomination sociale*) 2889
SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS HÉBRAÏQUE H.S.B. DE MONTRÉAL (*Francisation de la dénomination sociale*) ... 2889
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE L'UNION QUÉBÉCOIS (*Demande de fusion*) 2889
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COEUR DU QUÉBEC (*Demande de fusion*) 2889

TRANSPORTS

TRANSPORT RÉGIONAL DU SAGUENAY INC. (*Lettres patentes annulées*) 2890

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION

ACCREDITATION 2890
AGRÉMENT 2890
CENTRE D'ACCUEIL 2890
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES AFFAIRES SOCIALES 2890
FAMILLE D'ACCUEIL 2890
FOSTER FAMILY 2890
PENSIONNAIRE 2890
RECEPTION CENTRE 2890

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Page

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION — *suite*

RESIDENT 2890
USAGER, ÈRE 2890
USER 2890

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE RECOMMANDATION

ANIMALERIE 2891
AUTO-ÉCOLE 2891
AUTO-ÉCOLES 2891
BOWLING 2891
BOWLING ALLEYS 2891
BOWLING LANES 2891
COMMERCE 2891
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES AFFAIRES SOCIALES 2891
DISCOUNT STORE 2891
DRIVING SCHOOL 2891
ÉCOLE DE CONDUITE [AUTOMOBILE] 2891
ÉCOLES DE CONDUITE (AUTOMOBILE) 2891
ÉQUIPE DE PREMIER RECOURS 2891
ÉQUIPE DE SOINS PRIMAIRES 2891
GENTILÉ 2890
JEU DE QUILLES 2891
LOISIRS 2891
MAGASIN DE RABAIS 2891
MAGASIN DE TABAC 2891
[MAGASIN] MINIMARGE 2891
MARCHAND, E DE TABAC 2891
ONOMASTIQUE 2890
PET SHOP 2891
PRIMARY (HEALTH) CARE TEAM 2891
QUILLES 2891
SALLE DE QUILLES 2891
TABAC 2891
TABAGIE 2891
TOBACCONIST 2891

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA

BAIE-DES-SABLES, MUNICIPALITÉ 2891
CAUSAPSCAL, VILLE 2891
ENTRELACS, MUNICIPALITÉ 2891
GRANDE-CASCAPÉDIA, MUNICIPALITÉ 2891
HOPE, CANTON 2892
LAC-AU-SAUMON, VILLAGE 2892
LAC-DELAGE, VILLE 2892
LAC-PARÉ, PAROISSE 2892
LAC-SAINT-CHARLES, MUNICIPALITÉ 2892
LAC-SERGENT, VILLE 2892
LES BOULES, MUNICIPALITÉ 2892
MURDOCHVILLE, VILLE 2893
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI, MUNICIPALITÉ 2893
SAINT-ALPHONSE-DE-RODRIGUEZ, PAROISSE 2893
SAINTE-CATHERINE, PAROISSE 2893
SAINT-CÔME, PAROISSE 2893
SAINT-DONAT, MUNICIPALITÉ 2893
SAINT-DUNSTAN-DU-LAC-BEAUPORT, PAROISSE 2893
SAINT-ÉMILE, VILLAGE 2894
SAINT-GABRIEL, VILLE 2894
SAINT-LÉANDRE, PAROISSE 2894

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA — *suite*

Page

SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE, MUNICIPALITÉ 2894
SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS, MUNICIPALITÉ 2894
SAINT-MICHEL-DES-SAINTS, MUNICIPALITÉ 2894
SAINT-NOËL, VILLAGE 2895
SAINTE-PAULE, MUNICIPALITÉ 2895
SAINT-RAYMOND, VILLE 2895
SHANNON, MUNICIPALITÉ 2895

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC — LOI SUR LA

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS 2895

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ — LOI SUR LA

GAZ MÉTROPOLITAIN, INC. (*Requête 2873-82*) 2902

RÉGIE DES ASSURANCES AGRICOLES DU QUÉBEC

BETTERAVES SUCRIÈRES (*Prix unitaires, taux de cotisation et d'escompte*) 2903
LÉGUMES DE TRANSFORMATION (*Prix unitaires et taux de cotisation*) 2903
POMMES DE TERRE (*Prix unitaires, taux de cotisation et d'escompte*) 2906

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE BOIS DE LA CÔTE SUD INC. (*Accréditation*) 2906
ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE BOIS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC. (*Accréditation*) 2907
PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC (*Approbation du plan conjoint*) 2907
PRODUCTEURS DE VEAUX LOURDS DU QUÉBEC (*Abandon des procédures d'un projet de plan conjoint*) 2909
PRODUCTEURS FOURNISSEURS DE LAIT DE ALIMENTS DELISLE LIMITÉE DE NICOLET (*Plan conjoint — Liquidation*) 2910

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES

ACCOMMODATION ROCK FOREST INC. 2841
AGENCE V.R. INC. 2841
AIR LOUISEVILLE LTÉE 2841
AJYL INC. 2841
ALIMENTATION SAGUAY INC. 2841
ALUMINIUM ROYAL TREMBLAY INC. 2841
AMUSEMENT MANIC INC. 2841
APPAREILS ÉLECTRIQUES J.L.D. INC. (LES) 2841
APPARTEMENTS STÉPHAN INC. (LES) 2841
ARMATURE D.M. INC. 2841
ARTICLES PUBLICITAIRES ÉMOND INC. 2841
ASSURANCES OMER LAMOUREUX INC. 2841
ASSURANCES RICHARD CHALIFOUX & FILS INC. 2842
ASSURANCES SMITH & LELIÈVRE INC. 2842
ATELIER DE RÉPARATIONS CHABOT & FRÈRES INC. 2842
ATELIER 1122 INC. 2842
ATELIERS DE COUTURE JACQUES LAMARRE INC. (LES) 2842
AUBERGE DU CENTRE SHAWINIGAN INC. 2842
AUTOMOBILES ROBERT GEORGES INC. (LES) 2842
AVIATION ST-ANTOINE INC. 2842
BETUFOR INC. 2842
BEVBEC LTD. 2842
BEVBEC LTÉE 2842
BLAIS & BÉLANGER, ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS INC. 2842
BOCHADAN INC. 2842
BOULANGERIE DU CUIVRE INC. 2842
BOUTIQUE ANNETTE, FLEURISTE LTÉE (LA) 2842

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

Page

BOUTIQUE BERTHE INC. 2842
BOUTIQUE MARINIE LTÉE 2842
BOUTIQUE NORMAND T. DE ROBERVAL INC. 2842
BOUTIQUE PASCAL INC. 2842
BOUTIQUE PAUL NADEAU INC. 2842
BRASSERIE DU FENIL INC. (LA) 2842
BRETON & BRETON INC. 2842
CAMICLO INC. 2842
CAMIONNEURS EN VRAC RÉGION 09 INC. 2842
CAMPING ROCHER PANET INC. 2843
CANTINE, SALLE À MANGER ET BAR ST-CÔME INC. (LA) 2843
CENTRE COMMERCIAL MÉGANTIC INC. 2843
CENTRE COMMERCIAL PLACE CARLTON INC. 2843
CENTRE D'ALUMINIUM DE MASCOUCHE INC. 2843
CENTRE DE DANSE A.D.L. LTÉE 2843
CENTRE DE LIQUIDATIONS L.R.M. INC. 2843
CENTRE DU PNEU DE L'AMIANTE INC. 2843
CENTRE ÉQUESTRE BELLE-VUE INC. 2843
CLAUBEL MANAGEMENT COMPANY INC. 2851
COMPAGNIE DE GESTION DESMALA INC. (LA) 2843
CONCIERGERIE SAVARD & HARVEY INC. 2843
CONFECTIONS ST-ALEXIS INC. (LES) 2843
CONSTRUCTION KEENAN INC. 2843
CONSTRUCTION LEGEL INC. 2843
CONSTRUCTION MARINE DE LÉVIS INC. 2843
CONSTRUCTION MARIUS THIBAULT INC. 2843
CONSTRUCTIONS MARCEL SIMARD LTÉE 2843
CONSTRUCTIONS MICHEL & ALAIN INC. 2843
CONSTRUCTIONS RENAPO INC. (LES) 2843
CONSULTANTS S. INC. 2843
COPEAUX L. R. INC. (LES) 2843
CORNEAU (PAUL HENRI) & FILS INC. 2844
COUR ST-HONORÉ INCORPORÉE (LA) 2844
COURCHESNE (JEAN-GUY) INC. 2844
COUVRE-PLANCHERS BEAULÉ ET FILS INC. 2844
CRÉATION COREL ALMA LTÉE 2844
CRÉATION COREL CHICOUTIMI LTÉE 2844
CRÉATION FON-FON INC. 2844
DALPRONEX LTÉE 2844
DASTECH INC. 2844
DAUPHINS DE LA RIVE-SUD INC. (LES) 2844
DÉCORÊVE INC. 2844
DELORME (PAUL) & FILS INC. 2844
DELTAMATIC INC. 2844
DISTRIBUTIONS PUB INC. (LES) 2844
DISTRIBUTIONS SHANNON INC. (LES) 2844
DOMAINE BEAUVOIR INC. 2844
ÉBÉNISTERIE HORLOGE GRAND-PÈRE LTÉE 2844
ÉCHAFAUDAGE G. B. INC. 2844
EDIVAL INC. 2844
ENDUITS ROY INC. (LES) 2844
ENTREPRENEURS INDIENS DU QUÉBEC INC. (LES) 2845
ENTREPRISES B.H.R. DE LA MAURICIE INC. (LES) 2845
ENTREPRISES BOYER & TREMBLAY INC. (LES) 2845
ENTREPRISES C.J.P.R. INC. (LES) 2845
ENTREPRISES CLAUDE SULLIVAN INC. (LES) 2845
ENTREPRISES D'APPARTEMENTS CHÂTEAUGUAY INC. (LES) 2845
ENTREPRISES DE L'AIGLE ROYAL INC. 2845
ENTREPRISES DE PROMOTION JECY INC. 2845

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

Page

ENTREPRISES DE RÉFRIGÉRATION ZODIAQUE INC. (LES) 2845
ENTREPRISES DEGRÉ & BRETON INC. (LES) 2845
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ MAURICE BASTIEN INC. (LES) 2845
ENTREPRISES ERDA INC. (LES) 2845
ENTREPRISES FRANK KELLY INC. (LES) 2845
ENTREPRISES GESTRIAN INC. (LES) 2845
ENTREPRISES H.P.S. INC. (LES) 2845
ENTREPRISES IMMOBILIÈRES ST-PIERRE-DE-SOREL INC. (LES) 2845
ENTREPRISES JOHN ERDELYI INC. (LES) 2845
ENTREPRISES LA GRANDE MARINE INC. 2845
ENTREPRISES MÉDARD THIBAULT INC. (LES) 2845
ENTREPRISES MICHEL H. DUCHESNE INC. (LES) 2845
ENTREPRISES MILUC INC. (LES) 2845
ENTREPRISES MINOVA INC. 2845
ENTREPRISES RHÉBERT INC. 2846
ENTREPRISES RICHER ET JODOIN LTÉE (LES) 2846
ENTREPRISES SPORTIVES DE ST-GEORGES INC. (LES) 2846
ENTREPRISES T.T.D.G. INC. (LES) 2846
ENTREPRISES VERMOND INC. 2846
ÉPICERIE ESTELLE INC. 2846
ÉQUIPEMENT D'INCENDIE DE SHERBROOKE INC. 2846
EXCAVATION CHARLY INC. 2846
FECTEAU (W.J. & J.) INC. 2846
FER ORNEMENTAL ROLLAND LABONTÉ INC. 2846
FERME AVICOLE GUY MORIN INC. 2846
FERME D'ÉRABLE VERT, SUTTON, INC. (LA) 2846
FERME FRANCLOS INC. 2846
FIBROLAM INC. 2846
FLEURISTE MANIWAKI INC. 2846
FONTAINE, TANGUAY, BOURBONNAIS, LECLERC & ASSOCIÉS INC. 2846
FRUITS ET LÉGUMES AURÈLE GAGNON & FILS INC. 2846
GALERIES CARINA INC. (LES) 2846
GARAGE ANGE-AIMÉ DUBÉ INC. (LE) 2846
GARAGE DU BRICOLEUR D. INC. 2846
GAUDET & LAPIERRE INC. 2846
GÉANT DES TOITURES INC. (LE) 2846
GEOSONDE INC. 2847
GESTION A.C.J.L. LTÉE 2847
GESTION A.M.A. LTÉE 2847
GESTION ALGIR LTÉE 2847
GESTION DE CALLIÈRES INC. 2847
GESTION F. GIASSON INC. 2847
GESTION JEAN-PAUL DUSSAULT INC. 2847
GESTION ROLJEAN INC. 2847
GESTION ST-SULPICE INC. 2847
GOUTTIÈRES LEPAGE INC. (LES) 2847
GREEN MAPLE FARM, SUTTON, INC. 2846
HABITAT A. DIONNE INC. 2847
HALLAL, TAYLOR & ASSOCIÉS INC. 2847
HARENG DE GASPÉ INC. (LE) 2847
HÉBERT (LUCIEN) INC. 2847
HÔTEL J.P. GIRARD LTÉE 2847
HÔTEL, MOTEL GILBERT INC. 2847
HÔTELLERIES F.R.I. INC. (LES) 2847
IMMEUBLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX-HUIT INC. 2847
IMMEUBLES BUCKSON LIMITÉE 2847
IMMEUBLES D.R. INC. (LES) 2847
IMMEUBLES JELOU INC. (LES) 2847
IMMEUBLES L.R. INC. 2847
IMMEUBLES MIROTA INC. (LES) 2847

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

IMMEUBLES PHARAON INC. (LES) 2848
IMMEUBLES RENIMA INC. (LES) 2848
IMMEUBLES T.R. INC. (LES) 2848
IMPORTATIONS CÉSAR INC. (LES) 2848
INDUSTRIES MACCO INC. 2848
INDUSTRIES THOMAS WILDING INC. (LES) 2848
INFOGENS INC. 2848
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE LA RIVE-NORD INC. (LES) 2848
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET INSTRUMENTATIONS VULCAIN LTÉE (LES) 2848
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ST-CONSTANT INC. (LES) 2848
INVESTISSEMENTS TRICOR LTÉE (LES) 2848
ISOLATION RIGIDE LTÉE 2848
JEAN SÉBASTIEN LE BOTTIER INC. 2848
JOUETS CADET ROUSSELLE (MASCOUCHE) INC. 2848
JOURNAL L'UNITÉ INC. 2848
KAPHAI SAINT-JÉRÔME INC. 2848
LAMAR (1977) INC. 2848
LANTERNES CHINOISES INCORPORÉE (AUX) 2848
LEFRANÇOIS (J.E.) INC. 2848
LESSEC LEASING INC. 2849
LINGERIE LUCILLE PARENT INC. 2848
LIVRAISON NOLET INC. 2849
LOCATIONS LESSEC INC. (LES) 2849
MACCO INDUSTRIES INC. 2848
MASKAROULE INC. 2849
MATÉRIAUX DES ÎLES INC. 2849
MESSAGERIE ELITE INC. 2849
MODES PARALLÈLES INC. 2849
MORIN BEARING (MONTMAGNY) INC. 2850
MOTEL MATADOR INC. 2849
MOTOS F.T.W. INC. (LES) 2849
MUSIQUE TRANS-AMÉRIQUE INC. 2849
NYCAR INC. 2849
PEINTURE FIACHA INC. 2849
PIÈCES D'AUTOMOBILES OBEC LTÉE 2849
PLACEMENTS C.M.P. INC. (LES) 2849
PLACEMENTS DORAIS & DIONNE LTÉE (LES) 2849
PLACEMENTS ROMIGUY INC. (LES) 2849
PLACEMENTS SPORTIFS ÉLITE INC. (LES) 2849
PLACEMENTS VINCENT INC. (LES) 2849
PLOURDE (A.) & ASSOCIÉS INC. 2849
POISSONNERIE MICHAUD & FRÈRES INC. 2849
POMPTEC LIMITED 2849
POMPTEC LIMITÉE 2849
PRODUCTIONS ARC EN SON INC. (LES) 2850
PRODUCTIONS DU MURMURE INC. (LES) 2850
PRODUCTIONS SELECT INC. (LES) 2850
PRODUITS ALIMENTAIRES D.R. INC. 2850
PRODUITS HÉLÈNE INC. (LES) 2850
PROJET SALABERRY INC. 2850
PROMOTIONS BERGABO INC. (LES) 2850
PUB DISTRIBUTION INC. 2844
PUBLI-AUTO INC. 2850
PUBLICITÉ MON PAYS INC. 2850
PUITS DES LAURENTIDES INC. (LES) 2850
RANCH DU PORTAGE INC. (LE) 2850
REJOR INC. 2850
RELAIS CULTUREL LA BOÎTE À BOIS INC. (LE) 2850
RÉSIDENCE LA CHAUMIÈRE INC. 2850
RESTAURANT, BAR CHANTELOISE INC. 2850

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

Page

RESTAURANT CHINOOK VERT INC. 2850
RESTAURANT G.P.C. INC. 2850
RESTAURANT LA GOURMANDISE INC. 2850
RESTAURANT LES MIMOSAS INC. 2850
REVÊTEMENT DÉCOR S. & R. INC. 2850
ROULEMENT À BILLE MORIN (MONTMAGNY) INC. 2850
ROUSSEL (ÉMILE) INC. 2851
SABLAGE INDUSTRIEL SAGUENAY LTÉE 2851
ST-ANTOINE AVIATION INC. 2842
SERVICE DE TÉLÉVISION BOURGNEUF INC. 2851
SERVICES DE GESTION R.L. INC. 2851
SERVICES D'INFORMATIQUE 3C INC. 2851
SOCIÉTÉ CANBER INC. 2851
SOCIÉTÉ DE GESTION CLAUBEL INC. 2851
SOCIÉTÉ DE GESTION D.A.C. LTÉE 2851
SOCIÉTÉ DE GESTION FILIATRAULT INC. 2851
SOCIÉTÉ DE GESTION MARPA LTÉE (LA) 2851
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS ANDRÉ LAVALLÉE INC. (LA) 2851
SOCIÉTÉ DOMICILIAIRE LA VERDURE INC. (LA) 2851
SOCIÉTÉ GENOTEC INC. (LA) 2851
SOCIÉTÉ GIDE INC. 2851
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE KLUANE INC. (LA) 2851
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PAUL LATREILLE INC. 2851
SPÉCIALITÉS DES VIANDES DUFOUR INC. (LES) 2851
SPECTACLES BERTHIAUME INC. 2851
SPORTS AUMAC LTÉE 2851
STRUCTURES L. & L. B. INC. (LES) 2851
STUDIO DE SANTÉ KIRIOTTO INC. 2852
TANCRÈDE & BIBEAU INC. 2852
TAPIS GASTON CHRÉTIEN INC. 2852
TAXI ÎLE-PERROT INC. 2852
TERRASSEMENT PORT-DANIEL INC. 2852
THÉÂTRE & CHÂTEAU DU VIEUX QUAI INC. 2852
TOURS DE LA PÉNINSULE INC. (LES) 2852
TRANS-AMERICA MUSIC INC. 2849
TRICOR INVESTMENTS LTD. 2848
VÊTEMENTS DOMINO INC. (LES) 2852
VOYAGES AVISO LTÉE (LES) 2852

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

O.T.J. DE ST-FRÉDÉRIC 2841

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE HOSPITALIER DU GRAND CHÂTEAUGUAY (*L.P.*) 2910

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

DORION, VILLE 2910
KIRKLAND, VILLE 2911
LA PLAINE, PAROISSE 2912
LONGUEUIL, VILLE 2913
ROCK-FOREST, MUNICIPALITÉ 2913
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, VILLE 2914
SAINT-CONSTANT, VILLE 2915
VARENNES, VILLE 2916

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES INSPECTEURS ET RÉPARTITEURS DE LA C.T.C.U.Q. (L') (*Constitution*) 2917
SYNDICAT DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (*Constitution*) 2917

VENTE(S) PAR LICITATION

LANDRY c. LANDRY 2917

VENTE(S) PAR SHÉRIF

BEAUCE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BERNARD *ET AL.* 2918
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. THOMAE 2919
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. THOMAE 2919
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUDIÈRE (LA) c. VEILLEUX *ET AL.* 2919

DRUMMOND

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-LÉONARD D'ASTON (LA) c. LACHARITÉ 2920

HAUTERIVE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LES ENTREPRISES MARIO CHIASSON INC. 2921

KAMOURASKA

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. SIMARD 2921
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE K.R.T. c. LA RÉUSSITE (ST-PASCAL) INC *ET AL.* 2922
CENTRE HOSPITALIER NOTRE DAME DU LAC c. LAVOIE 2922

MONTRÉAL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. REID 2923
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GRENIER 2923
CAISSE POPULAIRE SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (LA) c. DESROCHES 2924
CAISSE POPULAIRE SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL (LA) c. DESROCHES 2924
CANADA TRUST COMPANY (THE) c. PERRAS, FAFARD, GAGNON INC. *ès qualités* (FAILLITE SUCCESSION ANDRÉ BERTRAND) 2925
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE LA SAUVEGARDE c. HAMEL *ET AL.* 2925
GIGLIO c. FORCILLO 2926
KIRKLAND, VILLE c. SPAN 2926

QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. DORÉ 2927
BANQUE ROYALE DU CANADA c. TURMAINE 2927
TORONTO DOMINION BANK c. LES JARDINS MONT TOURBILLON INC. *ET AL.* 2928

RICHELIEU

ST-ROCH-SUR-RICHELIEU, MUNICIPALITÉ c. DUHAMEL 2931

ROBERVAL

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. TURGEON 2931

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE DE MONTRÉAL c. DAWSON 2932
CSISZER c. FILLION 2932

TERREBONNE

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. CONSTRUCTION LE VERSANT SUISSE LTÉE *ET AL.* 2933
COMMISSION SCOLAIRE ST-JÉRÔME c. PITTKAM DEVELOPMENT LTD. 2934
LANTIER, MUNICIPALITÉ c. THÉOPHILOPOULOS 2935

VENTE(S) POUR TAXES

ALMA, VILLE 2936
BROMONT, VILLE 2940
CHARLEVOIX, MRC (*Erratum*) 2953
GRANDE-RIVIÈRE, VILLE 2947
MARIEVILLE, VILLE 2950
NICOLET, VILLE 2952

SOMMAIRE

Page

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L' 2852
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 2853
AVIS DIVERS 2853
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES 2857
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 2857
COMPAGNIES, LOI SUR LES 2811-2862
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 2839
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES 2840
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE 2866
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE 2863
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA 2870
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 2870
OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE 2890
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOI SUR LA 2891
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC, LOI SUR LA 2895
RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ, LOI SUR LA 2902
RÉGIE DES ASSURANCES AGRICOLES DU QUÉBEC 2903
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC 2906
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES 2841
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES 2910
SOUMISSIONS, DEMANDES DE 2910
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES 2917
VENTE(S) PAR LICITATION 2917
VENTE(S) PAR SHÉRIF 2918
VENTE(S) POUR TAXES 2936